This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Bk. from Jaschke

C

*1567 f. 2

CR. N 68

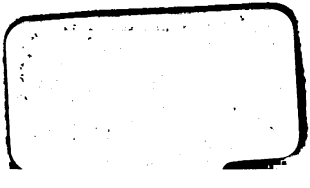

OBSERVATIONS,

SUR

LA NATURE,

LES CAUSES ET LES EFFETS

DES ÉPIDÉMIES VARIOLIQUES

ET REFUTATION

DE QUELQUES ECRITS,

CONTRE L'INOCULATION

DE LA PETITE VÉROLE.

OUVRAGE, où l'on trouve les preuves les plus convaincantes, de l'utilité de cette pratique; & les plus propres à déterminer enfin, tous les Citoyens à l'adopter.

Neve metu falso, nimium trepidate timentes,
Hâc offendatur, ne pietate, Deus. Ovid. Trist.

A GENEVE,

M. DCC. LXIV.

BODLEIAN LIBRARY
27
APR
1927
OXFORD

PREFACE.

LE public avoit jugé, depuis plus de deux mois, *les Réflexions sur l'inoculation de la petite vérole*, (*a*) lorsque le hazard les a mis dans mes mains. Il m'a dabord paru injuste, que quelques perſon-

(*a*) Cet ouvrage a été imprimé à Lyon, chez *Aimé Delaroche*, ſous ce titre: *Réflexions ſur l'inoculation de la petite vérole, & ſur les moyens qu'on pourroit employer pour délivrer l'Europe de cette maladie. Mémoire lu le* 19e. *Juillet* 1763, *dans l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, par M. RAST fils, Docteur en Médecine, de l'Univerſité de Montpellier, Profeſſeur agrégé au College de Lyon, membre de l'Académie de la même ville, honoraire de la Société d'Agriculture, Médecin de l'Hôpital général de la Charité*, &c. &c. Brochure in-12°. de 40 pages.

nes condamnaſſent cet ouvrage, ſans le réformer, ſans en indiquer même, les vices. J'ai cru, d'un autre côté, que je pouvois les déſaprouver, & dire publiquement, que tout ce que l'Auteur propoſe, eſt inſoutenable, frivole, ſi je juſtifiois mes aſſertions.

En parcourant cet écrit, je n'ai rencontré aucune de ces Réflexions pompeuſement promiſes. Tout ce que j'ai aperçu, c'eſt beaucoup de confiance, de la part de l'Auteur, dans un aſſemblage de pa-

radoxes, d'inconſéquences & de vieilles erreurs qu'il renouvelle. Elle eſt telle, qu'il défie, en quelque façon, le public dès ſon début: *ſi je me trompe, qu'on rende la critique auſſi publique que mon erreur l'aura été.* Comme partiſan de l'inoculation attaquée, dans ces prétendues Réflexions, j'accepte le défi.

Un autre antagoniſte, (*b*) vient d'élever auſſi ſa

(*b*) Cet Auteur eſt anonime. L'ouvrage porte ce titre. *Avis ſur l'inoculation de la petite vérole.* Brochure de 31 pages. A Paris, chez *Didot* le jeune, Quai des Auguſtins.

voix contre cette pratique. Le ton Magiſtral qu'il a employé, met néceſſairement le public en garde, contre ſes allégations. L'autorité & la déciſion d'un maître, ne ſont d'aucun poids, ſur un ſujet tel que celui qu'il a traité. On eſt en droit de ne s'en raporter là-deſſus, qu'à l'expérience. Les Citoyens inquiets ne ſe laiſſeront perſuader, que par de bons raiſonnements, & par des preuves inconteſtables.

En combattant les opinions de ces deux Au-

teurs, & celles des autres ennemis de l'inoculation, je hazarderai quelques Réflexions, ſur tout ce qui a raport à cette pratique, en général & à la petite vérole. Perſuadé qu'on ne peut trop étendre la connoiſſance des eſſais heureux & des Raiſonnements ſolides, qui ont été faits ſur cette matiere, par les plus grands hommes du ſiecle; & qu'on ne peut trop multiplier les écrits propres à lever les doutes du public, ſur le compte d'une

invention essentiellement utile aux hommes, je raporterai ce que j'ai trouvé de mieux établi.

TABLE

Et Sommaires des Chapitres.

CHAPITRE I. *L'insertion de la petite vérole ne multiplie point les épidémies varioliques ; elle n'a point donné naissance à celles qui ont désolé, en divers tems plusieurs contrées de la terre ; elle n'a point augmenté le nombre des morts de la petite vérole, en Angleterre ni ailleurs.* page 1

CHAP. II. *L'inoculation de la petite vérole n'entraîne après elle aucune fâcheuse suite qui lui soit propre. Les accidents qu'on lui a imputé, sont autant de faits, controuvés ou exagerés par ses adversaires ; lorsqu'ils ont été réellement aperçus, à la suite de cette opération, ils étoient dûs à toute autre cause.* 62

CHAP. III. *L'inoculation de la petite vérole, antidote le plus assuré contre la fureur des Epidémies, est un moyen sûr d'augmenter la population ; elle est très-utile & peut être nécessaire aux hommes ; parce qu'elle sert à prévenir ou à modérer tous les maux inséparables de cette maladie, lorsqu'elle les attaque naturellement ; & qu'elle les exempte du danger, d'en être attaqués à l'avenir.* 83

CHAP. IV. *Les deux Médecins dont nous examinons les opinions, en réfléchissant sur le fait de l'inoculation, n'ont pas considéré leur objet sous tous ses raports ; ils ne l'ont pas discuté avec l'exactitude & l'impartialité requises ; ils ne se sont étayés que de faux principes : de-là une foule de mépriſes. Ces Auteurs ont eu tort*

e l'inoculation devoit être con-
s les différentes de plusieurs per-
nne intéressée, qui en ont fait
, ne méritoient aucun égard.
la vérité de cette proposition ;
ur le sort des Citoyens : elle ne
ncontestable, ne contribue en bon
Lecteur. page 115
ur maladie épidémique : ses sin-
, et la convalescence telle. Il y a
s symptômes, communs à toutes
ne environnent, de tems en
s particulières. C'est en
, [illegible] le diversifie plus ou
s causes diverses, que les
différentes de plus
, une variole, qui
[illegible] une ma-
[illegible] diverses
[illegible] lorsque le
[illegible], qui fa-
[illegible] depuis
141
[illegible] petite véri-
[illegible] dans les corps
[illegible] mêlés sans nuire,
[illegible] concours des causes
[illegible] des Epidémies, in-
[illegible] nouveau germe inné, & de
[illegible] mêmes de la pe-
[illegible] mation ; plus elles
[illegible] avec les causes géné-
[illegible] dans les Epidémies, plus
[illegible]. Nouvelles preuves de l'uti-
[illegible] de la nécessité de l'inocula-
[illegible] dans le corps, qu'un levain
[illegible] capable de toute ma-
[illegible] dans les Epidémies

varioliques, eſt plutôt à deſirer qu'à rédouter. page 161

CHAP. VII. *On ne peut établir que deux poſſibilités, ſur l'origine de la petite vérole. On n'a que très-peu de connoiſſances, ſur la nature de la cauſe qui la produit; elles ſont tirées des effets. On peut préſumer que c'eſt une maladie tranſplantée dans nos Contrées; qu'elle ne s'y reproduit ſans ceſſe, que par contagion; & que ſi on en détruiſoit la cauſe, elle ne reparoîtroit plus. La pratique de l'inoculation eſt le ſeul moyen connu, pour arriver à l'extinction de cette cauſe.* 199

CHAP. VIII. *Le Plan que* M. R. *offre, avec tant de confiance, pour la deſtruction de la petite vérole, en Europe, eſt chimérique & impratiquable. Quand on pourroit réuſſir à l'exécuter, dans toute ſon étendue, il ne rempliroit point l'objet de l'Auteur. Ses réflexions & ſon ſyſtême, loin de préſenter quelque choſe de ſatisfaiſant, ſur le fait de l'Inoculation, & ſur les queſtions propoſées par la Cour, n'offrent qu'un tiſſu de paradoxes & d'erreurs ſurannées; ils tendent à rétablir, & à multiplier tous les maux, auxquels de ſages Magiſtrats veulent remédier. Cet Auteur ayant fait les frais d'un vaſte projet, & de pluſieurs milliers d'Hôpitaux, il n'en retire pas le principal avantage, dont ils ſeroient ſuſceptibles; j'oſe dire, le ſeul réel.* 208

Fin de la Table.

OBSERVATIONS,

Sur la nature, les cauſes, les effets des épidémies varioliques & ſur l'utilité de l'Inoculation de la petite vérole. Et réfutation de quelques écrits contre cette opération.

INTRODUCTION.

CE ne fut qu'après de longs & de ſérieux débats, que la circulation du ſang triompha des préjugés. C'eſt le ſort des nouvelles découvertes, d'eſſuyer des contradictions. On doit placer au rang des nouvelles découvertes utiles à l'humanité l'inſertion de la petite vérole. C'eſt une de ces reſſources dues à l'induſtrie & à la néceſſité.

Pluſieurs peuples s'en ſont ſervis avec ſuccès pour ſe mettre à couvert des dangers d'une maladie, qui eſt ſans contredit une des plus fâcheuſes & des plus ordinaires de celles auxquelles l'humanité eſt en proye. Cette opération ſemblable aux autres choſes ſujettes aux opinions des hommes, a rencontré des adverſaires & des partiſans. Les uns & les autres croient avoir conſulté l'expérience ; cette même expérience qui ne peut avoir deux manieres différentes de s'expliquer ſur le même objet, a démontré : 1°. Que cette opération n'entraîne après elle aucune fâcheuſe ſuite qui lui ſoit propre ; 2°. que l'on peut, au contraire, en retirer de très grands avantages. Comment ſe peut-il que des hommes dévoués à la ſociété par état, ſe déclarent contre cette pratique ; eſſaient d'en interrompre les ſuccès & de la rendre ſuſpecte ?

Telle eſt cependant la conduite que tiennent aujourd'hui les Médecins Auteurs *des réflexions*, & de *l'avis ſur l'inoculation* de la *petite vérole*, &c. le zèle pour le bien public, qui leur a ſans doute fait *prendre la plume*, exigeoit qu'avant que de

condamner cette pratique utile aux hommes, ils démontraſſent qu'elle étoit dangereuſe, & qu'elle ne pouvoit pas même être tolérée. Pour cela il convenoit d'analiſer exactement cet objet & de le conſidérer ſous tous ſes rapports. Il falloit récueillir tous les faits & toutes les pièces de conviction, pour & contre l'inoculation, fournis par un grand nombre de Médecins, & examiner en juge impartial & éclairé, toutes ces preuves. C'étoit là, la conduite qu'il convenoit de tenir, pour eſſayer de réſoudre une queſtion qui reſte en quelque façon indéciſe, malgré les écrits lumineux des plus grands hommes du ſiecle; c'étoit le ſeul moyen de ſe convaincre contre toute prévention, que cette opération eſt le ſeul antidote connu contre les malheureuſes ſuites de la petite vérole; & que c'eſt une imprudence blamable de le rejetter, juſqu'à ce qu'on en ait découvert un meilleur.

Mais ces écrivains ont pris une route plus abrégée & plus commode; injuſtement prévenus contre l'inoculation, ils ne ſe ſont pas donné la peine d'en peſer les avantages, ni même de les rapporter tels qu'ils les

ont trouvés établis dans les ouvrages des D. *Jurin*, *Kirkpatrick* & de tant d'autres ; de peur qu'ils ne fussent au moins forcés à la tolérer. Ils ont cru qu'ils pouvoient juger une affaire de cette importance, non sur des preuves qui coutent à acquérir, & d'après des discussions pénibles ; mais simplement, sur leurs opinions, & d'après des préjugés vulgaires. Ils ont eu soin d'écarter non-seulement tout ce qui leur paroissoit favorable à l'inoculation & contraire à leurs vues ; mais ils ont fait tous leurs efforts, pour faire retomber sur cette opération des mauvais effets, qui appartiennent uniquement à la maladie contre laquelle elle est un remede souverain & peut-être unique. Comment caractériser cette conduite ? C'est proprement déclarer une guerre injuste & ruineuse pour les agresseurs, aux inoculateurs & à l'inoculation. Je vais remplir mon objet.

CHAPITRE I.

L'inſertion de la petite vérole ne multiplie point les épidémies variolíques ; elle n'a point donné naiſſance à celles qui ont déſolé en divers tems pluſieurs contrées de la terre ; elle n'a point augmenté le nombre des morts de la petite vérole en Angleterre ni ailleurs.

§. I.

C'*Eſt pour concourir, ſuivant mes forces, au bonheur de l'humanité*, que je viens oppoſer ma voix aux armes qu'on aprête contre l'inoculation de la petite vérole ; c'eſt mon état, c'eſt l'amour du vrai, qui me forçent aujourd'hui à publier quelques réflexions pour juſtifier une pratique que je crois utile & néceſſaire *aux états policés* & à l'humanité entiere, contre la prétention de M. R. & de l'Auteur anonime de l'*avis ſur l'inoculation*.

Je ſuis perſuadé que leurs réflexions & le projet de M. R. que je me propoſe d'examiner & de réfuter, n'ont eu d'autre objet que de faire connoî-

tre leur zele pour le bien public : mais ils peuvent avoir mal choisi le moyen, & avoir été trompés dans leur attente. Ils peuvent avoir un peu trop craint & mal aprétié une opération qui a le malheur de leur déplaire. Il peut se faire qu'ils aient été mal instruits touchant les accidents qu'ils lui attribuent. Peut-être même que les calculs de M. R. ne se trouveront pas aussi exacts & aussi concluants qu'il le pense & qu'il l'annonce ; ou que les résultats seront contrebalancés par d'autres résultats qu'il n'a pas apperçus, qui détruisent les siens ; & qui pour être opposés aux vues de cet Académicien, ne se trouveront pas moins réels & moins solides, comme je me suis promis de le démontrer. La vérification des calculs de M. R. nous conduira à la discussion de tous ces faits.

L'ordre exige que nous fassions d'abord l'analyse des deux ouvrages, que nous avons en particulier à réfuter. Celui de l'Auteur anonyme de l'*avis sur l'inoculation*, consiste dans les sept questions suivantes, avec les réponses laconiques qu'il y joint.

1°. „ La petite vérole est-elle une „ maladie contagieuse ? R. Oui.

2°. „ Peut-on être véritablement

„ attaqué plus d'une fois de la petite
„ vérole ? R. Oui.

3°. „ La petite vérole transmise par
„ la voye de l'inoculation, exempte-
„ t'elle des dangers d'une petite vérole
„ naturelle ? R. Non.

4°. „ La petite vérole inoculée,
„ peut-elle exposer la vie des Ci-
„ toyens ? R. Oui.

5°. „ La petite vérole inoculée,
„ peut-elle occasionner d'autres mala-
„ dies que celles de la petite vérole ?
„ R. Oui.

6°. „ La pratique de l'inoculation
„ de la petite vérole doit-elle être
„ permise, ou tolérée ? R. Ni l'un
„ ni l'autre.

7°. „ Doit-on respecter l'opinion
„ d'un grand nombre de personnes
„ d'un rang distingué, qui, ou se
„ sont soumises volontairement ; ou
„ ont soumis aux épreuves de l'ino-
„ culation ce qu'elles avoient de plus
„ cher, & cela par le principe, ou
„ d'affection naturelle pour leur pro-
„ pre conservation, ou de tendresse
„ pour leurs enfans ? R. Non.

La solution de la premiere question est donnée. Pour avoir celle des six autres, il n'y a qu'à transporter les trois *Oui*, à la place des trois *Non* ;

& vice versâ. C'eſt probablement une erreur de copiſte, que le déplacement de ces trois monoſyllabes; elle eſt aiſée à corriger. Si c'eſt celle de l'Auteur, il trouvera la replique à ſes réponſes, dans la ſuite de cet ouvrage.

Quand au diſcours de M. R. il ſe réduit au ſyllogiſme ſuivant : " On „ a pratiqué l'inoculation de la petite „ vérole à Londres depuis 1722. Or, „ le nombre des morts de cette ma„ ladie y eſt plus grand depuis cette „ époque juſqu'en 1758 qu'il n'avoit „ été pendant le même eſpace de „ tems, avant l'uſage de cette prati„ que ; donc l'inoculation a augmen„ té le nombre des morts de la petite „ vérole à Londres ; donc cette mé„ thode eſt peſtiférée, fondée ſur des „ ſophiſmes ; donc elle doit être con„ damnée, proſcrite, de tout Etat „ policé.

Tels ſont le raiſonnement & les expreſſions de M. R. ; nous ferons quelques diſtinctions & quelques obſervations ſur les deux premieres propoſitions ; & nous nierons abſolument la conſéquence qui ſert de baſe au ſyſtême de cet Auteur.

§. II.

On a commencé, il eſt vrai, à inoculer la petite vérole à Londres en 1722 ; il y eut une épidémie variolique cruelle en 1723 ; il en avoit paru une auſſi terrible en 1719. On ne connoiſſoit pas encore l'inoculation. Ces épidémies ont ſervi de même en divers lieux, & en différens tems, depuis la naiſſance de la petite vérole. On ſçait que les premieres années de l'inoculation il n'y eut que 60 à 70 perſonnes inoculées, & qu'on ne fit les eſſais de cette méthode que dans la ſaiſon la plus favorable, au printems. On ſçait de plus qu'il y a en toute ſaiſon quelques malades de la petite vérole, dans une ville auſſi peuplée que Londres ; que le nombre de ceux-ci pour chaque année, y eſt preſque toûjours au-deſſus de 20 & de 30000. Il eſt certain auſſi, que la petite vérole inoculée eſt moins contagieuſe, moins meurtriere, moins propre à produire des épidémies, que la petite vérole ſpontanée ; je laiſſe à préſent à juger au public éclairé, ſi la prévention eſt contre l'inoculation ; ſi on peut lui imputer la naiſſance de l'épidémie va-

riolique de 1723, & des années ſuivantes; puiſque celles qui avoient paru depuis pluſieurs ſiecles avant l'uſage de cette pratique, ſont dues à toute autre cauſe.

Quant à la ſeconde propoſition du ſyllogiſme de M. R., elle exige une ample diſcuſſion. Je n'ai point le Nécrologe Anglois; je ſerai forcé de ſuppoſer exacte la plus grande partie des calculs de cet Auteur: mais je ne ferai pas moins diſparoître les prétentions qu'il fonde là-deſſus. Quand il reſteroit démontré que le nombre des morts de la petite vérole a été en général plus grand pendant les 38 ans, qui ont ſuivi l'introduction de l'inoculation, que pendant les 38 ans antérieurs, il ne reſteroit pas même une probabilité, que cette pratique eut donné lieu à l'augmentation des morts.

Suivons M. R.; il prétend que les épidémies varioliques ont été plus cruelles, plus féquentes, & le nombre des morts de la petite vérole plus conſidérable à Londres, depuis qu'on y a fait des eſſais de l'inoculation qu'auparavant. Je nie cette propoſition; j'en vais prouver la fauſſeté. L'extrait fidel des bils de mortalité, qu'on trouve dans

la Lettre du D. *Jurin* au D. *Caleb-Cottesvvorth*, me fournira les pièces de conviction. J'y vois effectivement contre l'opinion de M. R. que la fréquence & la malignité des épidémies varioliques n'ont pas commencé après, ni avec l'inoculation; mais que pendant les 14 ans qui ont immédiatement précédé cette pratique, c'eſt-à-dire, depuis 1710 juſqu'en 1723, elles ont été plus multipliées & plus meurtrieres qu'elles n'avoient été pendant les 43 ans antérieurs à 1710. J'y vois auſſi que la petite vérole ſpontanée a tué de même pendant ces 14 ans un plus grand nombre d'Anglois proportionnellement, que depuis qu'on inocule; car le produit des morts de cette maladie pour ces 14 ans antérieurs à l'inoculation eſt de 30481; & l'année commune priſe ſur ce nombre eſt de $2177\frac{3}{14}$.

Quand toutes choſes ſeroient ſeulement reſtées égales, & que l'inoculation n'auroit pas multiplié les épidémies & les morts, comme le dit M. R. pendant les 38 ans ſuivants, on auroit ſelon notre calcul, pour cet eſpace de tems 82732 morts de la petite vérole. Ce nombre ſurpaſſeroit

de 4727 celui de 78005, que M. R. rapporte, qu'il a vu avec effroi, & dont il prétend ne pouvoir rendre raiſon, qu'au moyen de la pratique de l'inoculation. L'année commune que donne ce dernier réſultat, qui n'eſt que de $2052\frac{29}{38}$, ſeroit ſurpaſſée au moins de 124, par celle que fournit le premier. Celui-ci n'a cependant rien pu emprunter de l'inoculation encore inconnue. Les 43 ans antérieurs à 1710 ont été encore plus inférieurs en nombre de morts de la petite vérole; puiſque l'année commune qu'ils donnent, n'eſt que de 14 à 1500 de ces morts.

§. III.

Ce que nous venons de rapporter n'eſt pas une conjecture; il eſt conſtant qu'il eſt mort proportionnellement plus de perſonnes de la petite vérole à Londres pendant les 14 ans, qui ont précédé immédiatement l'inoculation, que depuis cette époque juſqu'à préſent; & que depuis 1667 juſqu'en 1710. Je ne ſçais comment M. R. rendra raiſon de cela. L'augmentation des morts pendant ces 14 ans ne peut certainement pas être imputée à une pratique encore inconnue.

Quoique

Quoique le nombre des morts de la petite vérole, depuis l'inoculation, ait diminué, comme nous avons vu, de 124 par an, il a cependant continué à être plus considérabe qu'il n'avoit paru depuis 1667 jusqu'en 1710. Je crois donc avec raison, que les mêmes causes qui ont produit des épidémies funestes & des grands dégâts, pendant les 14 ans qui se sont écoulés depuis 1710, avant qu'on pensât à inoculer, peuvent bien avoir subsisté jusqu'en 1758, ou s'être renouvellées de tems en tems, pour causer la mortalité que M. R. voit avec douleur; elles sont propres à donner la solution des questions qu'il se fait à ce sujet, & qui paroissent l'avoir embarrassé. En effet, il est moins répugnant de supposer la persévérance, ou le rétablissement des mêmes causes qui ont déjà agi plusieurs fois, & de la même maniere, depuis plusieurs siecles, que d'en imaginer une nouvelle, & de la voir dans une opération innocente.

Mais ce qui augmente encore la probabilité de ce que j'avance, c'est que 1°. il n'est pas nécessaire que ces causes se soient soutenues avec la même vigueur pendant l'usage de l'ino-

culation, qu'elles avoient montré pendant les 14 ans antérieurs; puiſque, comme je l'ai fait remarquer, ſuivant les bils de mortalité, il y a eu tous les ans, depuis 1722, juſqu'en 1758, 124 morts de la petite vérole de moins que pendant ces 14 ans.

2°. C'eſt que les mêmes cauſes, avec moins de malignité, ont dû produire, depuis 1722, un plus grand, ou du moins le même effet; parce que pendant ces 38 ans, la population a été beaucoup augmentée à Londres; le nombre des Etrangers qui y ſont venus groſſir la foule des morts de la petite vérole, a été beaucoup plus grand, ſans charger celui des nés, que pendant les années antérieures. Ainſi, en comparant, comme a fait M. R., les 24 ans antérieurs à 1710, avec les années qui ont ſuivi 1723 ou l'introduction de l'inoculation, il n'eſt pas ſurprenant de trouver dans celles-ci un plus grand nombre de morts de toutes ſortes de maladies, & en particulier de la petite vérole; puiſque encore l'augmentation ſe trouve même déjà plus grande, comme nous avons vu, pendant les 14 ans poſtérieurs à 1710, & qui ont immédiatement précédé l'inoculation.

Il réſulteroit donc de tous ces faits & de tous ces raiſonnements, que l'inoculation eſt pleinement juſtifiée ſur l'accuſation intentée par M. R. Donc, la ſeconde propoſition & la conſéquence du ſyllogiſme vicieux de cet Auteur tombe ſans replique, de même que toutes les inductions qu'il en tire. Il eſt déjà aiſé de décider leſquels des raiſonnements de cet Auteur ou des miens ſont *ſophiſtiques*, fondés ſur de *faux principes*, &c.

§. IV.

Jettons cependant les yeux ſur les calculs de notre Auteur; vérifions les réſultats, & démontrons qu'ils ne ſont pas plus exacts & plus concluants que les propoſitions que nous venons de combattre; je recourrai, pour cela, aux mêmes pieces de comparaiſon, à l'extrait des bils de mortalité déjà cité; & je n'employerai contre M. R. que les autorités dont je me ſuis ſervi contre moi-même. Il n'y a pas long-tems, en effet, que j'ai pris un parti ſur la diſpute qui s'eſt élevée au ſujet de l'inoculation de la petite vérole. L'indifférence où j'ai vécu, à cet égard, prenoit ſans doute ſa ſource dans le préjugé & dans l'igno-

rance ; j'avois négligé de m'instruire assez sur cet objet, d'examiner tous les écrits pour & contre, & d'y réfléchir suffisamment ; dès que j'y ai donné quelques attentions, j'ai reconnu que les objections faites contre cette pratique par ses principaux adversaires, *Douglas*, *Hecquet*, *Blakmore* & *Vagstaff*, n'étoient d'aucun poids ; que tous leurs raisonnements se réduiroient à une frivole déclamation. Les succès constants de cette opération, les avantages qu'elle apporte à l'humanité, m'ont forcé à me décider en sa faveur ; je dois presqu'entierement ma conversion à M. R. Ses opinions & son système m'ont tellement frappés, que je ne pouvois plus rester dans une sorte d'indifférence. L'objection qu'il fait, ou plutôt qu'il renouvelle contre l'inoculation, m'a paru si forte, que si elle étoit fondée, elle devroit faire proscrire pour jamais cette pratique. J'ai cherché à faire valoir ou à détruire cette objection ; je n'ai rien acquis de satisfaisant pour l'appuyer. Je trace ici les objections contraires que je me suis faites, les expériences & les raisonnements que j'ai trouvé propres à l'anéantir. Je n'ai pas lu celles qui ont été proposées par M. *de Haën*,

ni les réponſes qui lui ont été faites. Le Nécrologe Anglois ne ſe trouvant pas non plus ſous mes yeux, je ſuppoſerai avec M. R. que pendant les 38 ans qui ont ſuivi l'inoculation, il eſt né à Londres 613608 enfans; qu'il y eſt mort, en tout, 958527 perſonnes; que de ce nombre il y a eu 78005 malades de la petite vérole; que pendant les 38 ans qui ont précédé cette pratique, il eſt ſeulement né dans cette Ville 595058 enfans; qu'il n'y eſt mort, en tout, que 840370 perſonnes; mais je n'accorderai pas de même que de ce dernier nombre il n'y ait eu que 54040 varioleux, comme le prétend M. R. Sa prétention n'eſt fondée que ſur une conjecture à laquelle j'en puis oppoſer une autre, qui approche plus de l'évidence. De ces ſix réſultats, c'eſt ici le ſeul que je puis examiner; il me manque des pieces de comparaiſon pour la vérification des cinq autres; je ne ſais s'ils ſont auſſi peu exacts que le dernier.

Je prétends donc qu'au lieu de 54040, il y a eu à Londres, pendant ces 38 années, au moins 59588 morts de la petite vérole. Voici les raiſons & les motifs de ma prétention: il

n'eſt pas poſſible d'établir quelque choſe de poſitif ſur le nombre des morts de la petite vérole à Londres, pendant les 14 ans qui ſe ſont écoulés depuis 1687 juſqu'en 1700 inclusivement; parce qu'on confondit pour lors les morts de la petite vérole avec ceux de la rougeole. Comme ces 14 ans font partie des 38 antérieurs à l'inoculation, pour en établir le produit, & pour avoir le réſultat de 54040 pour ces 38 ans, M. R. a eu recours à une année commune, priſe parmi les années antérieures & poſtérieures à cet intervalle; c'eſt là un parti ſage: mais il n'a prit cette année commune, que parmi les 12 ans qui ont précédé & les 12 ans qui ont ſuivi. Il a eu ſes raiſons pour ne pas étendre au-delà la comparaiſon. J'en ai de bonnes auſſi, & le parti me paroît plus ſage, de prendre cette année commune parmi les 20 qui ont précédé cet intervalle, & les 22 qui l'ont ſuivi. J'avoue même que je la porterois encore plus loin, ſi les tables du D. *Jurin*, dont je me ſers, s'étendoient davantage.

Les épidémies varioliques que nous voyons paroître de tems en tems, dif-

fèrent la plûpart, entre elles par leur caractere, par divers dégrés de malignité. Semblables, en quelque façon, pour leurs révolutions alternatives & périodiques, aux cométes, certaines de ces épidémies malignes peuvent bien ne reparoître que de 15 en 15, de 30 en 30, de 50 en 50 ans, &c. Ainſi une année commune priſe ſur 12 ans, pour eſtimer les dégâts qu'elles peuvent avoir cauſé dans un tems du produit duquel on eſt incertain, rapproche moins du vrai, que celle qui ſeroit priſe ſur 30, 50, & 100 ans.

On ne peut ſe plaindre du changement que je fais à la combinaiſon de M. R.; parce que je ne fais pas choix des années qui ſont les plus favorables à mon ſentiment; je prends indiſtinctément celles qui me ſont favorables ou défavorables. Cet Auteur ne s'eſt pas comporté avec le même déſintéreſſement; s'étant propoſé de prouver qu'il étoit mort à Londres peu de perſonnes de la petite vérole, avant l'inoculation, & ayant à déterminer le nombre de ces morts, pour les 24 ans dont nous avons parlé, par le moyen d'une année commune, il la choiſie dans un eſpace de 56 ans,

parmi les 24 où je vois que le nombre des morts de cette maladie a été le moindre. En un mot, il s'eſt borné, ſans néceſſité, au point qui lui a paru le plus favorable à ſes opnions & à ſes calculs.

Je trouve donc, dans l'extrait des bils de mortalité à Londres, fournis par le D. *Jurin*, que l'année commune des morts de la petite vérole, priſe parmi les 20 ans antérieurs & les 22 ans poſtérieurs à la confuſion des morts de la petite vérole avec ceux de la rougeole, donne le nombre de 1550, dont le réſultat, pour 14 ans, eſt de 21700. Ce nombre ajouté aux 37888, produit des 24 ans qui complettent les 38 antérieurs à l'inoculation, donne comme nous avons dit, celui de 59588, au lieu 54040; c'eſt-à dire 5548 morts de plus que n'a prétendu M. R.; ſi on les ſouſtrait des deux réſultats qu'on trouve dans les réflexions de cet Auteur, & qu'il dit repréſenter l'excédent des morts de la période poſtérieure à l'inoculation, ſur la période antérieure des 38 ans, au lieu de 22700, qui eſt le plus haut point où il porte cet excédent, il ne reſtera plus que 17152; & au lieu du ſecond réſultat

de 16294, où il croit faire grace à l'inoculation, il n'aura plus que 10746, de prétendu excédent.

§. V.

Nous aurions pu faire de plus amples soustractions, si au lieu de prendre, comme nous avons fait, une année commune parmi 42 ans, nous ne l'avions pris que parmi les 26 ans, qui ont suivi la confusion des morts de la petite vérole avec ceux de la rougeole; car pour remplir le vuide de cet intervalle, nous aurions au moins le nombre de 1665 pour chaque année, & non celui de 1550 auquel nous nous sommes bornés pour éviter toute contradiction. Nous aurions pu de même, au lieu de ces années communes, prendre celle que donne le total des morts de la petite vérole pendant les autres 14 ans, qui ont précédé immédiatement l'usage de la pratique de l'inoculation; c'est-à-dire $2177\frac{3}{14}$; nous trouverions en conséquence que le nombre des morts de la petite vérole pendant les 38 ans avant l'inoculation, de 59588, seroit porté au moins à 68369; & l'excédent des morts pendant les 38 ans posté-

rieurs, ſur lequel M. R. a bâti ſon ſyſtême, avec quelque autre moyen que nous pourrions indiquer, ſe trouveroit reduit à zéro.

Quand je me départirois des avantages & du droit de l'alternative dans le choix de cette année commune, il ne réſulteroit rien de mes calculs ni de ceux de M. R., en faveur de ſon ſyſtême; il en réſulteroit ſeulement: 1°. que pendant les 38 ans qui ont ſuivi l'introduction de la pratique de l'inoculation à Londres, il y ſeroit mort environ dix mille malades de la petite vérole, de plus que pendant le même nombre d'années antérieures à cette opération. 2°. Que le nombre des nés & des morts des autres maladies pendant cette derniere période, a été encore plus inférieur que celui des morts de la petite vérole. Tout eſt dans l'ordre; l'inoculation n'a pu ni dû y apporter aucun changement. En effet, la population & le concours des étrangers ayant augmenté à Londres, depuis 1722 juſqu'en 1758, il eſt naturel que le nombre des morts en général y ait augmenté de même. L'augmentation de ces morts de toutes ſortes de maladies, qui y eſt portée à 118157 de plus que

dans la période antérieure, eſt bien propre à autoriſer l'augmentation des morts de la petite vérole, qui forme à peu près le douzieme de ce nombre.

§. VI.

Malgré les déductions que nous avons faites ſur les réſultats des calculs de M. R., en comparant avec impartialité le nombre des morts de la petite vérole à Londres, pendant les périodes de 38 ans antérieure & poſtérieure à l'inoculation, il paroît qu'il reſte encore un excédent de ces morts dans celle-ci; il paroît auſſi que le nombre des nés n'y a pas augmenté en même proportion que celui des morts de toutes ſortes de maladies, & en particulier de la petite vérole. Il nous reſte à en trouver la cauſe; nous la chercherons & nous la voyons déja ailleurs que dans l'inoculation.

En effet, ſi pendant ces dernieres 38 années il eſt venu à Londres plus d'étrangers qui ont pu y mourir de la petite vérole, que pendant le même nombre d'années précédentes, comme le fait eſt conſtant, le nombre des morts de la petite vérole a dû augmenter ſans que celui des nés ſoit

chargé. Cette augmentation des morts rélativement aux nés dont M. R. a prétendu ſe ſervir contre l'inoculation, perd donc encore par cette raiſon, de l'avantage qu'elle lui donnoit en apparence. Nous verrons diſparoître entiérement ce prétendu avantage par les faits que nous avons à rapporter.

Tout le monde ſait que depuis 1721, tems auquel la famille Royale d'Angleterre ſe fit inoculer, pluſieurs particuliers invités par cet exemple prirent le même parti : mais le nombre n'en fut pas d'abord conſidérable à Londres ; en 1722 il n'y eut que 62 perſonnes inoculées ; en 1723 il y en eut 71. Le nombre augmenta peu juſqu'en 1729 où cette opération avoit déja perdu en quelque façon, tout le crédit que des épreuves fructueuſes ſembloient devoir lui avoir acquis.

On ne compte que 845 inoculés dans cette ville juſqu'à cette époque, dont 17 ſeulement ſont ſoupçonnés d'avoir été les victimes de l'opération. *(a)* Il eſt répugnant d'avancer que

(*a*) Voyez rélation des ſuccès de l'inoculation à Londres depuis 1725 juſqu'en 1729 par Mrs. *Jurin* & *Scheuzer*.

que ce petit nombre d'inoculés a multiplié les morts & étendu la contagion. Il eſt plus naturel d'attribuer la propagation du mal aux malades de la petite vérole ſpontanée ; parce qu'elle eſt plus contagieuſe & que le nombre des varioleux eſt, comme nous avons dit, de 20 à 30 mille tous les ans, à Londres.

§. VII.

Tel fut le ſort de l'inoculation, que malgré les ſuccès qu'elle avoit en Angleterre & en particulier à Londres, dans les premiers tems, elle ne laiſſa pas que d'y trouver des adverſaires qui s'acharnerent à la décrier. Telle étoit pour lors la conſtitution de cet état, que les progrès de cette nouvelle opération devoient y être ſuſpendus ; (*a*) il y avoit tant de factions, qu'il ſuffiſoit que la Cour & quelques reſpectables particuliers ſe fuſſent décidés en ſa faveur, pour déterminer une foule d'autres à la déſaprouver, à la condamner. Quelques Théologiens furent de ce nombre ; ils monterent en chaire & déclamerent contre

(*a*) Extrait de l'Analiſe du D. *Kirkpatrick*.

l'inoculation pour armer le peuple crédule. On produisit des faits controuvés au deffaut de raisons valables. On exagera les accidents, en petit nombre & fort équivoques, imputés à cette pratique; on hasarda que les épidémies meurtrieres qui désoloient pour lors l'Angleterre & d'autres contrées de la terre, où l'inoculation n'étoit pas même connue, étoient produites par cette nouvelle opération. *(a)* Enfin, les ennemis que la cabale lui avoit acquis, ayant répandu une rélation défavorable des succès de l'inoculation à *Boston*, dans la nouvelle Angleterre, ils réussirent à augmenter la rumeur & la défiance du public, & à prévenir contre elle le gouvernement.

Cependant malgré la fureur (*b*) d'une épidémie variolique, qui paroissoit pour la premiere fois à *Boston*

(*a*) On voit par là que l'objection de M. R. n'est pas neuve. Elle avoit été propofée & combattue dès 1724; les réponses n'ont sans doute pas paru victorieuses à cet Auteur; je tâche de la détruire de maniere à ôter à tout autre l'envie de la renouveller encore.

(*b*) Voyez les Lettres de M. *Mather* & du Cap. *Jean Osburne*, rapportées dans celle du D. *Jurin* au D. *Caleb-Cottesworth*.

en 1721 ; malgré le mauvais choix des ſujets & l'impéritie de ceux qui y pratiquerent l'inoculation ; malgré mille autres circonſtances défavorables pour le ſuccès de cette opération, à laquelle les habitans allarmés des ravages de la petite vérole naturelle, eurent recours pour s'en garantir, ſur 320 perſonnes qui y furent inoculées dans la même ſaiſon, il n'y en eut que cinq qui périrent.

Pendant ces entrefaites les Docteurs *Jurin*, *Netletton*, *Amyand*, *Broady*, *Arbuthnot*, *Mead*, *Freind*, M. *Maitland*, par d'heureux eſſais, par des calculs & des rapports fideles, concluants ; & par de bons raiſonnements tâchoient d'étendre les progrès de cette pratique ; ils en démontroient l'utilité & réfutoient les objections des adverſaires : mais ceux-ci toujours auſſi acharnés, vinrent à bout de la faire tomber dans le diſcrédit, & de décourager les plus zelés partiſans que cette opération s'étoit acquiſe. Ainſi depuis 1729 l'inoculation demeura, comme ſuſpendue & oubliée à Londres juſqu'en 1743 & même juſqu'en 1746, que le zele pour cette opération s'y ranima. C'eſt à cette époque qu'on y fonda un Hôpital pour les

malades de la petite vérole naturelle & pour pratiquer l'inoculation. Pendant cet intervalle, ſurtout les premieres années depuis 1721, il y eut de terribles épidémies varioliques qui augmenterent beaucoup le nombre des morts. Il y en eut auſſi de cruelles tandis que l'inoculation étoit comme ſuſpendue. M. R. & d'autres les ont mal-à-propos attribués à cette pratique, puiſqu'on n'inocula que peu de perſonnes les premieres années, & que depuis 1729 juſqu'en 1743, on la négligea, on l'oublia en quelque façon.

§. VIII.

Ces mêmes épidémies ont ſévi en même tems, dans toutes les parties des deux continents; pratiquoit-on partout l'inoculation? non certainement. Nous avons vu qu'elles ſe montrerent avec fureur, à *Boſton* & dans les environs en 1721; on n'y avoit jamais connu l'inoculation ni la petite vérole. On eut ſeulement recours à cette pratique, pluſieurs mois après, comme à un remede contre les dégâts de l'épidémie (*a*). Il parut de même une

(*a*) Voyez analiſ. of. inoculat. D. *Kirkpatrick* & les Lettres citées de Mrs. *Mather*, *Osburne*, *Jurin*.

épidémie variolique très-funeſte, à la *Caroline* en 1738. La contagion avoit été apportée d'Affrique. On fit uſage, de même qu'à *Boſton*, de l'inoculation, pour arrêter les progrès de ce fléau. Sur un *millier* de perſonnes qui ſe ſoumirent à cette pratique, il n'y en eut pas plus de 8 ou 9 qui périrent. Seroit-ce quelques particuliers ſeulement qu'on inoculoit pour lors à Londres, qui auroient porté la contagion variolique preſque par toute la terre? cela répugne; & le fait eſt démenti. Il n'eſt pas moins faux que les dégâts que la petite vérole naturelle faiſoit pour lors en Angleterre, ſoient dûs à l'inoculation; car il eſt certain, 1°. que l'épidémie variolique avoit commencé à Londres au mois de Janvier 1723, plus de deux mois avant qu'on inoculât; 2°. qu'il n'y eut, pendant tout le cours de cette année là, que 71 perſonnes qui ſe firent inoculer; 3°. qu'aucune d'elles ne l'avoit été avant le 27 Mars, tems auquel la fureur de l'épidémie ſe ralentiſſoit déjà (*a*).

(*a*) Voyez Rélation du ſuccès de l'inoculation dans la Grande-Bretagne, par M. J. *Jurin*,

Voici encore une réflexion à laquelle M. R. & ſes partiſans ne pourront réſiſter. Il y a 40 ans que la pratique de l'inoculation fut introduite à Londres ; diviſons en deux parties cet eſpace de tems ; le premier comprendra les 23 premieres années, où on n'inocula que peu de perſonnes ; où les progrès de cette découverte furent interrompus par la cabale, comme nous avons vu ; le ſecond s'étendra depuis 1746 juſqu'à préſent ; c'eſt-à-dire, depuis que l'inoculation a été miſe en vigueur, & le parti contraire comme étouffé ; ſuivant le ſyſtême de M. R., les épidémies varioliques devroient avoir été plus fréquentes, plus meurtrieres, & le nombre des morts de la petite vérole proportionnellement plus grand, depuis cette derniere époque, que pendant les 23 premieres années ; parce que pour lors on n'inocula que très-peu de perſonnes ; & que dans quelques unes des années qui ſe ſont écou-

---

imprimée à Londres, en 1724. Il dit que la petite vérole fut épidémique pendant les mois de Janvier & Février 1723, & qu'il mourut à Londres cent perſonnes par ſemaine, de cette maladie, &c.

lées depuis 1746, on compte un plus grand nombre d'inoculés à Londres, qu'il n'y en avoit eu en dix des années antérieures.

Cependant le contraire eſt démontré par les bils de mortalité de Londres. M. l'*Evêque de Vorceſter* s'étoit déja apperçu de ce changement favorable; car il dit dans ſon ſermon imprimé en 1752, que depuis que la méthode d'inoculer s'eſt acréditée en Angleterre, & qu'un grand nombre de perſonnes ſe ſoumettent à cette pratique, les ravages de la petite vérole diminuent conſidérablement, & le nombre des morts de cette maladie eſt proportionnellement moindre que dans les premiers tems, où on ne faiſoit que quelques eſſais de l'inoculation.

§. IX.

Ne trouve-t-on pas des cauſes plus naturelles & plus réelles de la malignité, de la fréquence des épidémies varioliques, que celles que M. R. indique? Une mauvaiſe conſtitution de l'air, de l'atmoſphere particuliere d'une grande ville; une diſpoſition morbifique des ſujets, préparée par la ſaiſon précédente, par le vice des

choſes extérieures, par la malignité de quelque autre maladie épidémique; les petites véroles naturelles, &c. ſont plus propres à faire naître une épidémie variolique, à en augmenter la fureur que l'inoculation, comme nous le ferons voir plus bas (chap. V.). Comment cette opération que l'on ne pratiquoit d'abord que dans le printems, & de laquelle on commença ſeulement à faire des eſſais à Londres, les premiers jours de cette ſaiſon, en 1723, auroit-elle pu produire l'épidémie qui déſoloit déjà cette ville depuis le commencement de l'hiver?

L'expérience a apprit 1°. que les ſymptomes de la petite vérole inoculée ſont moins graves, moins nombreux que dans la petite vérole naturelle; 2°. que le pus de celle-ci, quelque maligne & confluente qu'elle ſoit, ne produit, par inoculation, qu'une petite vérole diſcrette, bénigne; & que le venin s'affoiblit par la tranſplantation; 3°. que la petite vérole inoculée eſt beaucoup moins contagieuſe, & beaucoup moins propre à produire des épidémies, ſurtout funeſtes & malignes, que la petite vérole naturelle; car ſi elle en

produiſoit quelqu'une, elle ſeroit auſſi bénigne que la cauſe ; 4o. que les petites véroles ſpontanées ſont plus malignes, plus dangereuſes en hiver que dans une autre ſaiſon ; 5°. qu'il y en a conſtamment & en toute ſaiſon un grand nombre, dans une ville auſſi peuplée & auſſi fréquentée que Londres.

D'après ces connoiſſances, ſans chercher d'autres cauſes de la naiſſance & de la malignité de l'épidémie de 1723, ne ſeroit-il pas poſſible que quelques petites véroles naturelles, confluentes, très malignes qui parurent à Londres, ſur la fin de l'automne de 1722, ayent produit l'épidémie qui commença avec l'hiver, & l'année 1723 ? Ne ſeroit-il pas poſſible auſſi, que quelque autre maladie épidémique ſe ſoit compliquée avec cette petite vérole, pour la rendre plus meurtrière ?

D'ailleurs les cauſes propres de la petite vérole & des épidémies, répandues dans l'air & ſur tous les corps qui nous environnent, n'ont-elles pas conſtamment produit leurs effets depuis qu'on connoit cette maladie ? Ces effets n'ont-ils pas été auſſi funeſtes en divers tems avant l'inocu-

lation, qu'ils le furent en 1723 ? Ces mêmes causes qui subsistent depuis plusieurs siecles, qui séviſſent encore de tems en tems sur toute la surface de la terre, auroient elles manqué à Londres & ailleurs, depuis la pratique de l'inoculation ? N'auroient-elles pas suffi pour produire l'épidémie de 1723 ; ou pourquoi ne l'auroient-elles pas produite ? Je suis persuadé qu'elles lui ont donné naissance, & qu'elles n'ont rien emprunté de l'inoculation.

Si cette épidémie, qui est une des plus terribles de celles qui ont regné à Londres, & qui ont beaucoup augmenté le nombre des morts depuis la naissance de l'inoculation, ne peut point être attribué à cette pratique, pourquoi, sans injustice, lui imputeroit-on toutes les autres ? Les mêmes causes ont subsisté, se sont renouvellées, se sont diversement combinées pour produire le même effet, en différents tems.

§. X.

Quand on supposeroit, contre l'évidence, que les épidémies varioliques de Londres reconnussent pour

cauſe l'inoculation, dès ſes premiers tems, ſeroit-il poſſible que l'infection de l'air, qui prenoit ſa ſource, dit-on, dans cette Ville, eut été portée au-delà des mers ? Seroit-il croyable qu'elle eut donné naiſſance aux épidémies varioliques les plus furieuſes à Rome, à la Chine, en Tartarie, en Ruſſie, en Suede, en Dannemarc, à la Caroline, à Boſton ? On ſait qu'elles faiſoient les plus grands ravages dans toutes ces contrées, & qu'elles y augmentoient beaucoup le nombre des morts, en même tems qu'elles ſéviſſoient en Angleterre.

Au reſte, s'il eſt ridicule de prétendre que quand on auroit inoculé tous les habitants de Londres, en même tems que nous avons vu regner des épidémies dans tous les pays cités, toute l'étendue de l'athmoſphere eut été ſuffiſamment chargée des émanations de ces varioleux inoculés à Londres, pour produire des épidémies juſqu'aux extrêmités les plus reculées de la terre ; il n'eſt pas moins abſurde d'avancer que l'inoculation ait produit dans ces contrées, les épidémies dont nous avons parlé ; puiſqu'on ne l'y pratiquoit point, excepté en quelques endroits de la Chine. Il eſt

donc sûr que ces épidémies y ont pu naître, & y sont réellement nées, indépendamment de l'inoculation. Pourquoi celles qui ont paru à Londres, devroient-elle particulierement leur existence à cette opération, qui n'étoit pratiquée que sur un petit nombre de sujets ? Pourquoi encore, après tous les faits & toutes les preuves que nous avons rapportés, ne pourroit-on pas assûrer qu'elles ne lui étoient absolument point dues ?

§. XI.

En attribuant à l'inoculation la naissance & la sévérité des épidémies varioliques, M. R. n'a fait que renouveller une objection faite & détruite depuis long-tems. L'inspection de la liste des morts à Londres dans les années 1720, 1721, 1722, & 1723, fit naître cette objection. Pendant la premiere de ces années, il n'y eut que 1440 morts de la petite vérole ; pendant la seconde 2375, pendant la troisieme 2167 ; mais pendant la quatrieme qui est appellée *l'année de l'inoculation*, le nombre de ces morts fut de 3271. Les ennemis de l'inoculation manquerent pas de dire, que cette augmen-

tation des morts dans l'année 1723, étoit due à cette pratique nouvellement introduite, qui selon eux, avoit multiplié les malades de la petite vérole. Cependant le nombre des inoculés ne fut, comme nous avons vu, que de 71 pendant tout le cours de cette année.

On répondit à leur objection, que dans plusieurs années avant l'inoculation, on trouvoit le rapport des morts de la petite vérole plus considérable; eu égard à l'augmentation de la population, & au grand concours d'étrangers, depuis cette époque, qui furent sur-tout fort maltraités par l'épidémie; & que dans d'autres, il avoit été presque égal à celui de 1723; car on comptoit, en l'année 1681, 2982 morts de la petite vérole; en 1686, il y en eut 2496. L'année 1710 en fournit 3138. En 1714, il y en eut 2810. Et en 1719, on en compta 3229, c'est-à-dire, seulement 22 de moins qu'en 1723, ou l'année de l'inoculation. Il y eut pendant le cours de cinq années que nous venons de rapporter, des épidémies très-cruelles qui multiplierent beaucoup, comme on voit, le nombre des morts de la petite vérole. On ne pratiquoit pas encore

l'inoculaiton ; ce n'eſt donc point à cette opération qu'eſt due la fureur des épidémies qui ſéviſſoient pour lors ; on ne peut pas mieux lui imputer celles de 1723 & des années ſubſéquentes.

§. XII.

Je vais achever de convaincre tous les ennemis de l'inoculation, que leur opinion, au ſujet des épidémies varioliques attribuées à cette nouvelle pratique, eſt purement gratuite & ſans fondement ; je recourrai encore pour cela, à l'extrait des bils annuels de mortalité à Londres, pendant 42 ans, rapporté dans la lettre du D. *Jurin*, au D. *Caleb Cotteſvvorth*. On y trouve, dans des colomnes ſéparées des deux tables que ce célébre Médecin a tracé, le total des enterrements, pour chaque année, & le total des morts de la petite vérole ſouſtrait du premier. Il n'y a qu'à jetter les yeux ſur ces tables, pour appercevoir un rapport numérique conſtant, entre ceux qui meurent de la petite vérole, & ceux qui meurent, annuellement des autres maladies.

On y verra, que dans les années où l'infection de l'air, eſt plus grande,

plus générale ; où les cauſes générales & particulieres des maladies populaires, ont plus d'intenſité, & où il meurt le plus de citoyens de toutes ſortes de maladies, la petite vérole, en raiſon de cette conſtitution de l'air plus pernicieuſe, & de la malignité des autres épidémies dont elle participe, détruit auſſi plus de ſujets. On verra de même que dans les années, où l'air eſt moins infecté, & où les autres maladies ſont moins fatales au genre humain, les petites véroles ſont très-benignes, & le nombre des morts de cette maladie peu conſidérable.

Pour me ſervir encore des preuves que M. R. me fournit, je préſenterai les réſultats qu'il donne, d'après le Nécrologe Anglois, des morts de la petite vérole, & des autres maladies, pendant les 38 ans antérieurs, & les 38 ans poſtérieurs à l'inoculation ; on y trouvera la même vérité établie. On ne compte dans la premiere période que 840370 morts, en tout ; & ſelon M. R. ſeulement 54040, mais ſelon nous, 59588 morts de la petite vérole, ſouſtraits du premier total. On trouve dans la ſeconde période 958527 morts, en tout, c'eſt-

à-dire 118157 de plus que dans la premiere. Le nombre des morts de la petite vérole y eſt auſſi ſupérieur; car il eſt porté à 78005, c'eſt-à-dire, à 17152 de plus, en faiſant état ſur ce nombre, de ceux qui ont dû mourir de cette maladie, parmi les 18550 ſurplus de nés dans la même période. On voit par-là que le nombre des morts de la petite vérole, qui eſt plus conſidérable pendant les 38 ans poſtérieurs à l'inoculation, que pendant les 38 ans antérieurs, n'a augmenté que proportionnellement à celui des morts des autres maladies; donc il y a des cauſes générales qui influent, en même tems, ſur toutes les maladies; qui régient leurs divers degrés de bénignité ou de malignité.

Cette obſervation, au ſujet de la petite vérole que perſonne, que je ſache, n'a encore faite, pourra ne pas paroître tout-à-fait indifférente, pour établir une curation, plus certaine & plus méthodique de cette maladie; pour juſtifier l'inoculation de l'accuſation intentée contre elle, & pour prouver la néceſſité d'établir cette pratique, auſſi généralement qu'il ſera poſſible.

Pour conſtater la vérité de ce que nous avançons, d'après les tables du D. *Jurin*, on peut prendre les trois points de comparaiſon ſuivants: 1°. le moindre nombre des morts, tant de la petite vérole que des autres maladies, dans l'eſpace d'un an. 2°. Le nombre moyen, qui eſt le plus ordinaire. 3°. Le plus grand. En les comparant, on ſe convaincra, qu'à peu de choſe près, le nombre des morts de la petite vérole pour chaque année, ſuit le rapport, du plus petit, du moyen, ou du plus grand nombre des morts des autres maladies.

Rapport des Enterrements annuels.

De la petite vérole.	Des autres Maladies.
Moindre nombre, environ.	
De 156 à 900.	De 14000 à 17000.
Nombre moyen, environ.	
De 900 à 1900.	De 17000 à 21000.
Plus grand nombre, environ.	
De 1900 à 3229.	De 21000 à 25118.

Les 42 ans dont le D. *Jurin* rapporte les enterrements, ſe comptent depuis 1667 juſqu'en 1686, & depuis 1701 juſqu'en 1722 inclûſive.

ment. Il n'a pu ſe ſervir des années intermédiaires, parceque les morts de la petite vérole, n'y ſont pas diſtingués des morts de la rougeole.

§. XIII.

On trouvera quatre à cinq années, dans les 42 rapportées, où le nombre des morts de la petite vérole n'eſt pas proportionné à celui des morts des autres maladies; en voici la raiſon: les épidémies de la malignité deſquelles participe la petite vérole, ne paroiſſent pas toujours en même tems; le plus ſouvent, elles ſéviſſent ſur la fin de l'été & dans l'automne, au lieu que les épidémies varioliques n'arrivent ordinairement, que ſur la fin de l'hiver & au commencement du printems de l'année ſuivante. Les morts de la petite vérole, ne ſont conſéquemment rapportés, que dans l'année qui ſuit celle de la naiſſance de ces autres épidémies, qui ont contribué, par leurs influences malignes, à rendre plus meurtriere cette maladie.

Je vais prouver cette réflexion: En 1684, par exemple, on ne compte que 156 morts de la petite vérole,

& il y eut 23046 morts des autres maladies. Cette année préſente, à la vérité, une grande diſproportion; puiſque d'un côté, le nombre des morts de la petite vérole eſt ſi petit, que de 42 ans, il n'y en a pas un, où il ne ſoit ſurpaſſé, au moins de quelques centaines; & que de l'autre, celui des morts de toutes les autres maladies, eſt un des plus conſidérables qu'il y ait eu dans le même eſpace de tems: mais la diſproportion de ces deux nombres, contre notre obſervation, diſparoîtra totalement, lorſqu'on examinera de plus près toutes choſes.

Il y eut, ſur la fin de l'année 1684., que nous venons de rapporter, des cruelles maladies populaires, qui firent périr un grand nombre de Citoyens, à Londres. Les petites véroles qui avoient paru au printems de la même année, furent en ſi petit nombre, & ſi benignes, qu'il ne mourut que très-peu de perſonnes, & peut-être ſeulement par le vice de ſujets & des choſes extérieures; parceque la petite vérole, n'avoit pu participer de la malignité des autres maladies épidémiques, qui ne ſe montrerent que pluſieurs mois après, & ſévirent juſ-

ques bien avant dans l'année ſuivante.

Mais, en revanche, l'épidémie variolique qui parut au commencement de l'année & du printems ſuivant, fut très-meurtriere; puiſqu'on compte pour l'année 1685, 2496 morts de la petite vérole. Il n'eſt pas ſurprenant que cette maladie fut, cette année là, une des plus malignes qu'on ait obſervé; puiſque la malignité en avoit été préparée par l'infection que les autres épidémies, qui regnoient depuis pluſieurs mois, avoient laiſſé dans les appartements & dans l'athmoſphere particuliere de la ville. On ſait que, pendant l'hiver, les exhalaiſons, les vapeurs, s'y accumulent, ne ſont pas diſſipées, & qu'elles ne peuvent s'élever fort haut, à cauſe de la condenſation de l'air & des pluyes continuelles.

On peut apporter les mêmes raiſons, de la diſproportion des morts de la petite vérole, avec les morts des autres maladies, dans quelques autres années: en 1676, ſur 18732 morts, en tout, il n'y eut que 359 morts de la petite vérole; mais l'année ſuivante, il y en eut 1678. De même, dans l'année 1680, ſur 21052

morts, en tout, il n'y en eut que 689 de la petite vérole; mais l'année ſuivante en fournit 2982. On ne compte en 1709, ſur 21800 morts de toutes ſortes de maladies, que 1024 morts de la petite vérole; mais il y en eut l'année ſuivante 3138. En 1718 le nombre des morts, en général, fut de 26523, & celui des morts de la petite vérole ſeulement de 1884; mais le nombe en fut porté, l'année ſuivante, à 3229. De même en 1720, ſur 25457 morts, en tout, il n'y en eut que 1440 de la petite vérole; mais l'année ſuivante, on en compta 2375.

§. XIV.

Il ſemble que, plus les ennemis de l'inoculation, manquent de motifs plauſibles, pour autoriſer la querelle qu'ils lui font, plus ils s'obſtinent à en vouloir la deſtruction. N'eſt-ce pas, en effet, eſſayer de priver les hommes de ce ſecours, que de dire, comme M. R., que *c'eſt une méthode peſtiférée, fondée ſur de faux principes, ſur des ſophiſmes; qui porte l'épidémie & la contagion, dans les tems les moins propres à favoriſer les efforts de la nature, & qui les multiplie au*

point de ne laiſſer aucun intervalle libre ? Ne pourrois-je donc pas lui demander ici, quelle eſt cette peſte ? quels ſont ces faux principes ? quels ſont ces ſophiſmes ? quels en ſont les auteurs, & dans quel endroit cette méthode a porté la contagion ? Il me ſera permis auſſi, de demander à l'Auteur anonime de l'*avis* ſur *l'inoculation*, quelles autres maladies que la petite vérole, il a vu occaſionnées par l'inoculation, & quels ſont les dangers auxquels cette pratique expoſe les hommes ? Si ces Auteurs ne répondent pas à ces demandes ; s'ils ne ſont pas en état, de le faire, d'une maniere ſatisfaiſante, & de prouver tout ce qu'ils avancent, quel fonds pourra-t-on faire déſormais, ſur leurs aſſertions ? Mais il n'eſt perſonne qui n'apperçoive, au premier coup d'œil, le but de cette déclamation. Toutes ces allégations ne paroiſſent haſardées, que pour prévenir défavorablement le Public mal inſtruit ; en un mot, pour tenir lieu de l'autorité & de la force des preuves.

En effet, pourquoi M. R. conclut-il, que l'inoculation a produit, multiplié & rendu plus funeſtes les épidémies varioliques, parcequ'il lui a

paru, que le nombre des morts de la petite vérole naturelle étoit plus considérable à Londres, depuis qu'on y fait usage de cette opération, qu'auparavant ? Ne convenoit-il pas, avant que de prononcer, d'examiner, si ces affirmations ne pouvoient pas être démenties, comme elles l'ont été? J'avoue que l'inoculation pratiquée sans méthode, sans précaution, paroît pouvoir donner quelquefois naissance à des petites véroles spontanées; mais elle n'a certainement pas produit les épidémies funestes, dont on se plaint; si elle en produisoit quelquefois, elles doivent être très-benignes, & n'être pas plus préjudiciables, toutes choses égales, que l'inoculation; car d'un agneau, ne naît pas un Lion.

Au reste, les petites véroles naturelles, infiniment plus meurtieres que cette opération, plus propres à répandre la contagion, ne disparoissent jamais entierement des grandes villes; il y en a toujours, en toute saison, quelque malades, qui infectent l'air & les assistants; au lieu que ce n'est presque, qu'au printems, qu'on inocule. D'ailleurs le nombre des inoculés, à Londres même, où l'inoculation est le plus en vigueur, est

toujours beaucoup inférieur, comme nous avons dit (§. II.), à celui des malades de la petite vérole ſpontanée; donc, il eſt plus vraiſemblable & réellement plus vrai, que ceux-ci, multiplient & reproduiſent les épidémies varioliques, que les inoculés.

Nous prouverons, dans les chapitres ſuivants, par des faits inconteſtables, tout ce que nous avançons, ſur la benignité & l'innocence de la petite vérole inoculée. Elle eſt accompagnée de ſimptômes ſi modérés, en ſi petit nombre, & ſi peu durables, qu'on a douté long-tems, dans les commencements, ſi c'étoit réellement une petite vérole qu'on faiſoit développer, par l'inoculation; le doute a été mis pluſieurs fois ſérieuſement, en queſtion. On s'eſt convaincu, qu'on faiſoit véritablement éclore cette maladie; mais les épreuves ont confirmé, qu'elle étoit exempte, de dangers & de ſuites fâcheuſes. Bien plus, la petite vérole inoculée, a paru ſi peu contagieuſe, qu'on a encore douté, pendant pluſieurs années, ſi le pus emprunté d'une perſonne inoculée, pouvoit communiquer la petite vérole. Pluſieurs eſſais avoient fait reconnoître ſi peu d'énergie

d'énergie dans les émanations qui s'échappent des inoculés, qu'il a fallu les réitérer souvent, pour diſſiper ce doute. Comment, après tous ces faits, peut-on ſérieuſement avancer, que les inoculés répandent la contagion, dans l'air; & ſur-tout qu'ils donnent naiſſance à des maux beaucoup plus grands, que ceux qu'ils éprouvent?

§. XV.

Nous avons fait voir, qu'il falloit chercher ailleurs que dans l'inoculation, la ſource des épidémies cruelles dont on ſe plaint; il eſt vrai, je le répete, qu'elles ont augmenté le nombre des morts de la petite vérole, à *Rome*, à *Boſton*, à la *Caroline*, à *Londres*, & dans pluſieurs autres endroits; mais je répondrai encore:

1°. Que non ſeulement elles ne prouvent rien contre l'inoculation; mais qu'elles ſervent, à en relever les avantages, en mettant ſous les yeux, toute l'horreur de la petite vérole ſpontanée, les effets funeſtes, qui lui ſont propres, & qu'on peut prévenir, par le moyen de cette opération, ſagement conduite; elle eſt, en effet, l'antidote de tous ces maux;

car ſi, avant les épidémies citées, on avoit eu ſoin de prévenir, par le moyen de l'inoculation, le danger de la petite vérole naturelle, dans ceux qui ne lui avoient pas encore payé le tribut ordinaire, le nombre des morts n'auroit pas augmenté: mais il auroit certainement diminué; je dis même plus, ſi auparavant, on avoit inoculé tous ceux qui ont été atteints de cette maladie, pendant ces épidémies, il n'y auroit point eu d'épidémie. Il eſt très-certain, que dès que le virus s'eſt développé, & qu'il a une fois agi dans un ſujet, ſoit que par le changement qu'il y produit, il s'y interdiſe tout accès pour l'avenir, ſoit qu'il y épuiſe les cauſes diſpoſantes &c., il ne reparoit pas, dans ce même ſujet. Un grand nombre de faits bien conſtatés, prouvent cette vérité. Les exceptions ne ſont pas communes, pour la petite vérole ſpontanée; elles ſont encore plus rares pour l'inoculation. Quand le danger, à cet égard, ſeroit même égal, trouveroit-on là une raiſon de ſe priver, des avantages conſtants de cette pratique?

2°. Que je ne ſuis point ſurpris, que le nombre des morts de la petite

vérole ait augmenté, à Londres, non-seulement depuis 1723, tems auquel on a commencé à y pratiquer l'inoculation; mais encore depuis 1710. J'en ai déjà donné de si bonnes raisons; celles qu'il me reste encore à raporter, sont si plausibles, si multipliées & si naturelles, qu'on s'étonnera, que le nombre de ces morts n'ait pas augmenté davantage, par la suite; & que ces raisons aient échapé aux recherches de M. R. On sera sur-tout surpris qu'il fixe l'époque de l'augmentation des morts de la petite vérole, à Londres, en 1723, puisqu'il est démontré ci-devant, (§. II.) que le nombre de ces morts diminuoit dès lors; c'est-à-dire depuis l'introduction de l'inoculation. Nous avons vu effectivement, que chacun des 14 ans antérieurs à 1723, fournissoit 124 morts de la petite vérole, de plus qu'on n'en compte, depuis 1723 jusqu'en 1758. La diminution a été encore plus grande, depuis 1758 jusqu'à présent, comme il est aisé de s'en convaincre, par les bils de mortalité.

Cet Auteur doit déjà s'apercevoir, qu'il étoit possible de rendre raison, de l'augmentation qu'il y a eu dans

le nombre des morts de la petite vérole à Londres, non depuis 1723, mais depuis 1710, d'une maniere plus ſatisfaiſante qu'il n'a fait; il en pouvoit trouver les vraies cauſes, ſans recourir à celles que ſon *zele* lui a fait voir, dans une opération tout-à-fait exempte de fâcheuſes ſuites; ſans en chercher même la cauſe principale, dans les épidémies, on pourroit la trouver, dans un grand nombre de perſonnes tranſplantées à Londres, depuis les époques citées.

Il eſt conſtant que depuis l'introduction de la pratique de l'inoculation, à Londres, plus de 40 mille familles étrangeres, ſoit de Matelots, d'Artiſtes, de Commerçants, d'Ouvriers des différentes profeſſions &c. s'y ſont établies. Un grand nombre de François, ſur-tout Proteſtants, qui s'y ſont fixés, ne s'y rendirent pas immédiatement après la révocation de l'*Edit de Nantes*, arrivée en 1685. Les troubles de l'Angleterre, & mille autres circonſtances, leur firent d'abord chercher un aſyle, à *Genéve*, en *Suiſſe*, en *Alſace*, en *Lorraine*, dans les *Pays-Bas Catholiques*, en *Hollande*, en *Allemagne* &c. la plûpart paſſerent enſuite ſucceſſivement,

à Londres, ou y envoyerent leurs enfants. Ainſi l'émigration des Proteſtants François, a plus augmenté le nombre des Citoyens de Londres & celui des morts de toutes ſortes de maladies, depuis 1710, juſqu'en 1735, que dans les années antérieures.

§. XVI.

Après quelques épreuves, pour conſtater les ſuccès de l'inoculation, la famille Royale d'Angleterre, ſe ſoumit à cette pratique, en 1721. La nouvelle s'en répandit bientôt, non-ſeulement dans tout ce Royaume, mais encore dans les Républiques & Royaumes voiſins. C'eſt un fait connu & avéré, que cet exemple, mit en vigueur l'inoculation, & lui acquit, peu-à-peu, un grand nombre de partiſants; mais ce qui en augmenta conſidérablement la foule, tant au-dehors qu'au dedans de l'Angleterre, ce fut la nouvelle du triomphe de cette pratique, ſur la cabale, à Londres, vers 1746, & des progrès rapides qu'elle y faiſoit. L'établiſſement dans cette Ville, d'un Hôpital, en faveur des inoculés, & le décret de la Faculté de Médecine de la même Ville, rendu en

1754, firent sur-tout beaucoup d'impression sur les esprits. Cette illustre compagnie annonce à l'univers „ que „ les objections qui s'étoient d'abord „ élevées contre l'inoculation, ont „ été détruites par l'expérience, & „ qu'elle regarde cette pratique, comme très-salutaire au genre humain".

On ne pourroit pas mieux révoquer en doute, que tous ces faits & les essais heureux, que la famille Royale d'Angleterre & plusieurs particuliers, avoient fait de cette pratique, n'aient été très-capables d'engager plusieurs milliers de particuliers, tant de ce Royaume, que des voisins, à venir se faire inoculer, ou à envoyer leurs enfants, à Londres, pour y subir cette opération.

Chaque pere de famille, justement allarmé sur les malheureuses suites de la petite vérole, craint pour ses jours, pour ceux de son épouse, pour ceux de ses enfants. Ce n'est pas la mort seule, d'une épouse d'un fils, d'une fille uniques, qu'il a à redouter, de la part de ce terrible fléau; il a encore à craindre, la difformité, l'altération des traits du visage; la perte de la vue, de l'ouie & mille autres infirmités. L'expérience lui a

aprît à regarder la petite vérole, comme un écueil funeste de la beauté du visage. Il voit, dans l'inoculation, un moyen sûr de prévenir tous ces malheurs, & de calmer ses inquiétudes; pourquoi n'en profiteroit-il pas? Ces motifs me paroissent trop pressants, pour qu'on puisse s'y refuser.

En effet, les circonstances que nous avons raportées, la confiance qu'on devoit naturellement avoir dans les Inoculateurs Anglois, comme les plus exercés de l'Europe; la faveur où étoit l'inoculation, à Londres, sur-tout depuis 1742, décidèrent en faveur de cette pratique, un si grand nombre de personnes, qu'on envoya de toute part des enfants dans cette Ville, pour y être inoculés. On en envoyoit même, des environs, qui avoient déjà la petite vérole, pour y être traités; plusieurs des premiers, ont été inoculés, avec tout le succès possible: mais plusieurs aussi, arrivés dans des tems d'épidémie fâcheuse, ont contracté la petite vérole, avant qu'ils aient pu la prévenir, & se garantir de ses dangers, par l'inoculation. Quant aux derniers, je crois qu'ils se sont souvent trouvés, dans des circonstances aussi peu favorables que

les premiers. Ils n'ont pas été épargnés, ni les uns ni les autres, par cette cruelle maladie; car le déplacement, les voyages, les fatigues, une nouvelle maniere d'être souvent mal ménagés; une athmosphere, moins pure & plus pernicieuse que celle où on avoit respiré jusques-là, ne sont pas des accessoires favorables, ni les préparations qui conviennent, dans ces sortes de cas. Il n'est donc pas surprenant, que plusieurs de ces personnes soient mortes, de la petite vérole naturelle. Comme elles ne sont point placées, dans le catalogue des nés, à Londres, qui doit faire partie des pieces de comparaison, nécessaires pour la discussion du fait, dont il s'agit ici; le nombre de ces morts doit être soustrait, de celui que M. R. prétend mettre, sur le compte de l'inoculation.

Ces observations ne seront sûrement pas du goût de cet Auteur, ni de tout autre sectateur du D. *Vagstaff*; parce qu'elles sont contraires à leurs vues. Mais revenons aux calculs de M. R. & revisons notre compte.

§. XVII.

Nous avons fait remarquer, que les épidémies, tout-à-fait étrangeres à l'inoculation, & non pas l'inoculation, avoient contribué à augmenter le nombre des morts de la petite vérole ſpontanée, à Londres, pendant les 38 ans poſtérieurs à l'inoculation; nous avons fait voir de plus, (§. II.) que pendant les 14 ans qui ont immédiatement précéde l'inoculation, le nombre des morts de la petite vérole, a été plus conſidérable, que dans les années ſuivantes; puiſque l'année commune de ces morts, pour cet eſpace de tems ſurpaſſe de 124, celle que donne le nombre de 78005 raporté par M. R. pour les 38 ans poſtérieurs à l'inoculation.

J'aurois pu me diſpenſer de la longue & ennuyeuſe diſcuſſion, dans laquelle je ſuis entré, pour détruire le ſyllogiſme vitieux de M. R. pour renverſer ſes opinions, je pouvois me borner, à cette ſeule obſervation, & ne lui opoſer que ce raiſonnement: ſi l'année commune priſe parmi les 14 ans, qui ont immédiatement précé-

dé l'inoculation, comprend un plus grand nombre de morts de la petite vérole, que celle qui eſt priſe parmi les 38 ans qui ont ſuivi l'uſage de cette pratique, comme il eſt prouvé par les bils de mortalité; c'eſt avancer un fait très contraire à la vérité, que de dire, que le nombre des morts de la petite vérole, à Londres, a augmenté, depuis qu'on y fait uſage de cette opération.

M. R. a donc eu tort d'accuſer auſſi legerement l'inoculation, d'avoir augmenté le nombre de ces morts, & d'avoir multiplié les épidémies varioliques; donc cette opération eſt pleinement juſtifiée: mais quand je négligerois l'autorité de ce raiſonnement; quand on négligeroit encore l'avantage que nous donnent les épidémies, contre les calculs de cet Auteur; les déductions que nous avons déja faites, ſont plus que ſuffiſantes pour diſculper l'inoculation du blâme dont il voudroit la couvrir; il nous en reſte cependant beaucoup d'autres, à faire, qui ſeules rempliroient cet objet. Nous les oublierons encore, pour un moment, & nous n'enviſagerons les réſultats que préſenta

M. R. que ſous l'aſpect le plus favorable à ſes opinions.

Nous lui avons accordé, (§. IV.) que le nombre des morts de la petite vérole, à Londres, pendant les 38 ans poſtérieurs à l'inoculation, ſurpaſſoit celui des morts de la même maladie, pendant les 38 ans qui ont précédé l'introduction de cette pratique; nous avons vu, que le plus haut point où il portoit cet excédent étoit de 17152: & que le moindre nombre, auquel il veut bien ſe borner, par grace pour l'inoculation, eſt de 10746 morts de la petite vérole; c'eſt-à-dire, ſuivant le premier nombre, $451\frac{14}{38}$ par an; & ſuivant le ſecond, $282\frac{30}{38}$ d'excédent, pour chacune des années de la période poſtérieure à l'inoculation.

On peut trouver la cauſe de cette augmentation, non-ſeulement dans la fréquence des épidémies varioliques, mais encore dans le plus grand concours des perſonnes, de toute ſorte de conſtitutions, bonnes ou mauvaiſes, de tout âge, de tout ſexe, de toute condition, venues à Londres, pour y être traitées de la petite vérole naturelle; ou qui s'y étant

rendues, pour s'y faire inoculer, ont été attaquées ſpontanément de cette maladie, comme nous avons vu, (§. XVI.) En ſupoſant que le nombre de ces perſonnes malades de la petite vérole, ait été, pour remplir le premier excédent, année commune, d'environ 3159; & pour remplir le ſecond, ſeulement d'environ 1979, le ſeptieme qu'on peut placer raiſonnablement au rang des morts, donnera l'excédent de 451 $\frac{14}{38}$, ou de 282 $\frac{30}{38}$ dont nous venons de parler. Toutes choſes reſteront égales, pour les deux périodes de 38 ans, & l'inoculation ſe fera acquittée envers M. R.

Rien ne paroît répugnant dans notre ſupoſition, ni dans toutes nos réflexions; donc l'augmentation, dans le nombre des morts de la petite vérole, dans la période poſtérieure, n'a rien qui doive ſurprendre. Elle ſurprendra encore moins, ſi on met en ligne de compte, 1°. La foule des autres Etrangers venus à Londres, par curioſité ou pour leurs affaires, qui ont pu y mourir de cette maladie; 2°. Ceux des enfants illégitimes, morts de même dans cette

ville,

ville, qui ne ſe trouvent pas dans le nombre des nés, pour avoir été aportés, des villes & campagnes voiſines; ou parce qu'on n'a pu tenir état de leur naiſſance, le plus ſouvent cachée.

Ces enfants doivent être rangés dans la claſſe des étrangers; il eſt prouvé (§. XV. & XVI.) que le nombre de ceux-ci, arrivés à Londres, tant pour leurs affaires, que pour ſe faire inoculer ou traiter de la petite vérole ſpontanée, depuis 1721 juſqu'en 1758, a beaucoup ſurpaſſé le nombre de ceux qui y étoient venus auparavant, pendant le même eſpace de tems. Il eſt conſtant auſſi, que le nombre de 18550 enfans nés à Londres, ſuivant le Nécrologe, pendant les 38 ans depuis l'inoculation, de plus que dans la période antérieure, pourroit être conſidérablement augmenté par un grand nombre d'enfans illégitimes, qui ne ſont pas compris dans cet état des nés. Le nombre des étrangers & la licence augmentés, dans les derniers tems, ont dû augmenter proportionnellement le nombre de ces enfants illégitimes, de la naiſſance deſquels, on n'a pas d'époque certaine; & concourir ainſi, à l'aug-

mentation des morts de la petite vérole, que M. R. a jugé à propos de mettre sur le compte de l'inoculation.

Mais ce n'est que par surabondance, que nous avons raporté toutes ces raisons; il a suffi pour détruire les objections & le système de M. R., que nous ayons prouvé (§. II. III. & VIII.) que le nombre des morts de la petite vérole, non seulement n'a pas commencé à augmenter à Londres, avec ni après l'inoculation, mais qu'il a même diminué depuis qu'on y fait usage de cette pratique.

CHAPITRE II.

L'inoculation de la petite vérole n'entraîne après elle aucune fâcheuse suite qui lui soit propre. Les accidents qu'on lui a imputé, sont autant de faits, controuvés ou exagerés par ses adversaires; lorsqu'ils ont été réellement aperçus à la suite de cette opération, ils étoient dûs à toute autre cause.

§. XVIII.

LEs autres fâcheuses suites qu'on attribue à l'inoculation de la petite vérole, lui sont-elles plus légiti-

mement dûes, que la naiſſance des épidémies varioliques & que l'augmentation prétendue dans le nombre des morts de cette maladie? Non. Doivent-elles arrêter les progrès de cette découverte utile? elles le pourroient, ſi elles étoient, auſſi ordinaires & auſſi réellement dépendantes de cette pratique, que le prétendent les anti-inoculateurs. Mais il eſt aiſé de démontrer le contraire & de prouver encore à M. R., que l'inoculation ne produit point les *éréſipelles*, les *éruptions miliaires*, les *dépôts fiſtuleux*, les *hémoragies uterines*, qu'il dit avoir été obſervées à Lyon, à la ſuite de cette opération. Ces accidents, s'ils ſont réels, ſont dûs à toute autre cauſe, comme nous le verrons (§. XXI. XXII. XXIV. & XXV.)

Je ne diſconviendrai point, que de tels accidents ne puiſſent quelquefois paroître à la ſuite de l'inoculation, mal conduite, & pratiquée mal-à-propos, dans des ſujets mal conſtitués. Ils ne dépendent que du ſujet & des inoculateurs &c.; ils ne peuvent jamais être imputés à cette opération. Elle n'a rien qui puiſſe les produire; elle fait ſimplement developer, comme nous avons dit, (§. XIV.)

une petite vérole, plus benigne, accompagnée de moindres accidents, en plus petit nombre & moins durables, que lorſqu'elle attaque naturellement. Nous établirons, plus bas, ces aſſertions, par des faits.

On obſerva, à la vérité, les premieres années de l'inoculation, quelques furuncles, quelques abſcès qui ſe terminoient fort promptement, comme le dit, en 1723, M. *Amyand*. Il ajoûte que ces petits accidents furent même très rares; on n'a aujourd'hui, aucun de ces accidents à apréhender; parce qu'on a ſoin, de favoriſer & d'entretenir quelque tems, l'écoulement de l'humeur variolique, ſurtout lorſque l'éruption ne paroît pas abondante. L'ouverture qui a ſervi à l'inſertion du levain, ſert encore ici, à ce ſujet, d'un égout; on en pratique même d'autres, au beſoin, par le moyen des véſicatoires ou autrement. Il eſt probable, & l'expérience l'a aprit, que lorſqu'on laiſſe tarrir trop promptement, l'écoulement qui ſe fait par les inciſions, la maladie ſe termine moins heureuſement.

Le ſeul inconvénient qu'on puiſſe rencontrer dans cette opération ſagement conduite, c'eſt qu'il reſte quel-

que fois, pendant quelques mois, un eſpéce de cautere : mais on ne peut enviſager cela comme un mal. Il n'en peut rien réſulter de fâcheux, ni aucune incommodité. C'eſt un petit ulcère qu'on cicatriſe aiſément, & quand on veut, dès qu'il n'eſt plus utile. Voilà à quel prix on ſe délivre des horreurs de la petite vérole ſpontanée.

§. XIX.

On a fait depuis longtems une autre objection contre la pratique de l'inoculation, ſur laquelle M. R. lui fait grace ; mais qui vient d'être renouvellée, par l'Auteur anonime de l'*avis ſur l'inoculation*. Il aſſure que cette opération peut occaſionner d'autres maladies que la petite vérole. Cette aſſertion, pour mériter quelque attention, a dû être étayée par de bons raiſonnements, & par quelques faits propres à mettre en oppoſition, avec les faits & les raiſonnements contraires que je puis raporter.

Quelques particuliers avoient craint avant cet Auteur, que l'inoculation ne portât dans un corps ſain, avec

la petite vérole, les virus *ſcorbutique*, *écrouelleux*, *cancereux*, *ſiphillitique* &c. mais perſonne n'avoit décidé avant lui, que cela arrivât. La crainte n'a point encore été juſtifiée ; on n'a point vu d'exemple de tels accidents. On a même fait des eſſais, pour conſtater ce qu'on avoit à craindre ou à eſpérer là deſſus ; il en eſt réſulté, qu'on pouvoit ſe tranquilliſer, ſur ces ſujets d'inquiétude. (*a*) On a reconnu que ces terreurs illuſoires n'étoient que des moyens ſpécieux, de ſuſpendre les progrès de l'inoculation, & d'entretenir la défiance chez le peuple, fournis par les anti-inoculateurs.

En effet, eſt-il raiſonnable, dit le D. *Kirkpatrick*, de regarder un atôme de pus deſſéché, tiré des puſtules des varioleux, dont on ſe ſert pour l'inoculation, comme ayant toutes les propriétés d'une portion inaltérée, de ſang ou de quelque fluide du corps humain, qui peut, tout à la fois, être le ſiége des principes de pluſieurs maladies différentes ?

Les puſtules deſſéchées ne ſont que les débris d'une portion de ſang &

(*a*) Voyez D. *Kirkpatrick*, Analiſ. of inocul.

de la peau corrompus, altérés, détruits par le virus variolique, assimilés à sa nature, dont le tissu & la matiere ont tellement été changés, qu'ils ne portent plus que ce virus. Ils ne peuvent par conséquent produire d'autres effets que la petite vérole. Chacune de ces pustules sont autant de petits foyers, où se sont rassemblés une infinité de germes de la petite vérole, séparés de la masse des fluides, chassés à l'habitude du corps, & expulsés pour jamais. Elles ne présentent qu'une matiere homogène ; en un mot, qu'un tas de semences varioliques dégagées de toute autre substance.

Pour supofer l'association de quelque autre venin à ces germes, il faudroit encore démontrer leur analogie, leur compatibilité dans ces pustules, après avoir été séparés du sang ; il faudroit dire comment & pourquoi, tous ces autres venins auroient suivi la marche des germes varioliques, à l'habitude du corps. Si on prouve que tout cela arrive, qu'ils s'atroupent tous ainsi sur la surface du corps, on aura trouvé un moyen de guérir, en même tems, les hommes, de la petite vérole, des ma-

ladies vénériennes, du ſcorbut, des écrouelles, du cancer, &c. Ce ſera là un nouvel avantage de l'inoculation; on n'aura qu'à inſérer la petite vérole dans ceux qui ne lui ayant pas encore payé le tribut, ſeront affectés de quelques autres levains morbifiques, & on les rendra purs. Car puiſque les puſtules contiennent, ſelon toute aparence, tout ce qui a circulé dans le ſang de virus variolique, elles devroient auſſi contenir les autres venins qui s'y ſeroient trouvés en même tems; & le corps en devroit être dépuré, de la même maniere que des germes de la petite vérole: ou l'objection formée par les anti-inoculateurs, eſt harſardée & ſans fondement.

En attendant que l'Auteur anonime prouve, que différens autres venins peuvent ſe trouver aſſociés aux germes varioliques, dans les puſtules, je perſévererai à le nier. Quand il aura réuſſi à le prouver, il n'aura encore rien obtenu contre la pratique que je deffends. Je lui annonce, que j'établirai pour lors, & que je prouverai cette propoſition: *que tout ce que la petite portion de pus des varioleux, dont eſt imbu le fil qui*

ſert à inoculer, porte dans le ſang, ou y dépraye, en eſt entierement expulſé, dans le tems de la dépuration. Et je conclurai, que ſi, avec la petite vérole, le germe de quelque autre maladie y eſt tranſmis, cela eſt indifférent, & ſans conſéquence funeſte pour le malade.

Mais ſuivons notre raiſonnement, pour prouver que l'inſertion de la petite vérole, ne peut pas occaſionner d'autres maladies.

§. X X.

Il n'eſt pas probable que les venins principes des diverſes maladies dont nous avons parlé, ſe trouvent aſſociés dans les puſtules avec le levain variolique. La préſence de celui-ci dans le ſang, eſt un aiguillon qui met en jeu la puiſſance, qui réagit ſur lui, qui l'expulſe. Il eſt naturellement très volatile, très propre à obéir promptement à l'impulſion qu'il reçoit. Les autres venins qui peuvent circuler, en même tems, dans le ſang, y reſtent indifférens, au milieu de la ſédition excitée par ce levain; ils n'y ont aucune part; l'expulſion n'eſt ſtatuée que pour les ſéditieux germes varioliques.

Il eſt vrai que ces venins, participans du mouvement général, ſont mûs pour lors, avec plus de viteſſe qu'à l'ordinaire; ils ſubiſſent, à cet égard, le ſort de leur hôte. Le ſang dont le mouvement eſt très accéleré, ne s'échape pas; pourquoi ces venins ne lui reſteroient-ils pas unis? leur nature & leur état ne changent point pour lors. Ils n'ont pas plus de droit ou de liberté de s'échaper hors du corps, dans l'effervescence d'une fiévre de petite vérole, qu'à la faveur d'une fiévre putride. On n'a pas encore vu qu'une fiévre quelleconque ait dépuré un vérolé, un ſcorbutique, un écrouelleux &c.; mais l'expérience nous a aprit, qu'un varioleux ſe dépouilloit, non ſeulement de tous les germes de la petite vérole; mais qu'à leur départ, ces germes laiſſoient ſur lui une empreinte, en vertu de laquelle il étoit épargné, à l'avenir.

Au reſte, les venins ſiphillitiques, écrouelleux, cancéreux &c. paroiſſent trop fixes, trop groſſiers, trop diſſemblables au levain variolique, pour s'unir à lui, pour le ſuivre dans ſon émigration. Les routes aſſignées à celui-ci, ne leur ſont peut-être pas propres; l'aptitude & les raiſons qui

lui permettent de s'échaper, peuvent bien ne subsister qu'à son égard. De la paille, des morceaux de bois & quelques substances semblables, après avoir roulé quelque tems, pêle-mêle, avec des cailloux, dans un rapide torrent, seront déposés sur les bords, & comme chassés hors du lit; mais les cailloux continueront à s'y mouvoir; ou y resteront immobiles. Cette grossière comparaison n'est pas sans quelque raport, avec le fait en question.

Quand on supposeroit que ces venins se sont tellement combinés, & qu'ils ont contracté une union si intime, avec les germes varioliques, que ceux-ci ne peuvent s'échaper sans les autres; & que tous viennent de concert, élever des pustules sur toute la surface du corps, il y auroit encore de grandes difficultés à vaincre, pour établir le système que nous combattons. Il ne paroît pas vraisemblable, que quand même ces venins seroient mêlés dans les pustules, avec la matière variolique, ils pussent se trouver en quantité suffisante, pour produire leur effet, dans l'enduit d'un fil qu'on y trempe, & qu'on conserve quelquefois plusieurs mois, pour l'inserer au besoin, dans une playe. Il n'est pas

plus probable que l'infiniment petite portion de ces venins, dont on ſuposeroit ce fil imbu avec la matière des puſtules, put conſerver aſſez d'énergie, après l'évaporation & le deſſéchement, pour laiſſer dans ce fil la proprieté de porter, au bout de quelques mois, les maladies vénériennes, le ſcorbut, les écrouelles, &c., dans une perſonne qui n'en attend que le dévelopement de la petite vérole. Le fait paroîtra encor plus impoſſible, ſi on pratique l'inoculation de la même maniere que le D. *Peverini*; il dit: (année Litteraire Tom. VI. pag. 27. 1755.) qu'il a inoculé avec tout le ſuccès poſſible, un grand nombre de perſonnes, en leur piquant ſimplement la peau, avec la pointe d'une épingle, qui avoit été plongée dans une puſtule de petite vérole.

L'inſertion de la petite vérole conſiſte le plus généralement, aujourd'hui à apliquer, ſur une legere inciſion, dans une partie charnue, un petit morceau de fil à coudre, qu'on a fait paſſer au travers d'une puſtule variolique. Ce morceau de fil ne contient qu'une trés petite portion de matiere variolique. Quelle eſt donc la quantité des autres venins, qu'on y ſupoſeroit mêlés?

mêlés ? Seroit-elle ſuffiſante, pour produire les maladies vénériennes, le ſcorbut, les écrouelles, &c.? S'il étoit poſſible qu'elle les produiſit, ces maux ſeroient beaucoup plus communs, qu'ils ne le ſont.

L'aplication d'un inſtant de ce fil, ſuffit pour faire développer la petite vérole. Le D. *Kirkpatrick* raporte, qu'une Dame de ſa connoiſſance s'étant fait inoculer, elle eut auſſitôt un remords, & qu'elle ôta le fil infecté; mais inutilement: il avoit déja produit ſon effet; elle fut inoculée malgré elle, & n'eut pas lieu de s'en repentir. Quel eſt celui des venins dont nous avons parlé, qui en ſi petite quantité, ait aſſez de ſubtilité & d'énergie, pour produire ſon effet par un contact momentané ?

On conſerve quelquefois, ſuivant M. *Guyot*, ce fil quatre mois, avant que de s'en ſervir, ſans qu'il manque ſon effet; ce qui prouve encore que le virus variolique eſt inaltérable, juſqu'à un point que les autres venins n'ont jamais montré. Il ne paroît pas que ces divers venins, introduits récents dans le corps, en auſſi petite, ou même en un peu plus grande quantité, qu'ils ſe trouveroient

dans un morceau de fil trempé, dans une puſtule variolique, puiſſent donner naiſſance, aux écrouelles, aux cancers, aux maladies vénériennes, &c. à plus forte raiſon, ne peut-on les en ſoupçonner capables, après avoir éprouvé pendant quelques mois, le contact de l'air. Si une auſſi légère émanation des vérolés, des ſcorbutiques, des écrouelleux, &c. pouvoit tranſmettre, au bout d'un mois, & même au bout de quelques jours, la vérole, le ſcorbut, &c. il n'y a point d'homme qui ne fût infecté, à la fois, de toutes ces maladies.

Le D. *Kirkpatrick* raporte qu'une lancette, qui avoit ſervi à ouvrir une puſtule de petite vérole, inocula par mégarde, & quelques jours après, une perſonne que le Chirurgien ſaigna, avec cet inſtrument. Perſonne n'a jamais dit, qu'il ait été attaqué des maladies vénériennes, &c. pour avoir été ſaigné, avec une lancette qui avoit ſervi à un vérolé &c. moins encore, en verra-t-on, qui les acquierent, par le moyen de l'inoculation de la petite vérole.

Avant que de finir cet article, je citerai encore, d'après le même D. *Kirkpatrick*, un fait qui eſt déciſif:

un Apoticaire de ſa connoiſſance, & dont il atteſte la probité, lui a dit, qu'il avoit une fois inoculé, ſans le ſavoir, une Dame, avec de la matiere priſe ſur un ſujet, qui avoit un bubon vénérien qu'il lui avoit caché; & que cependant cette Dame n'a jamais reſſenti la moindre atteinte de cette maladie honteuſe.

Enfin je trouve un autre fait dans le raport de M. *Hoſti* (*a*), qui ne prouve pas moins l'incompatibilité du levain variolique, avec les principes des autres maladies. Ce Médecin raporte qu'il a vu, aux Enfants trouvés à Londres, un enfant de 5 ans, qui ſe trouva pris de la rougeole, dans le tems qu'on l'inoculoit; que la rougeole parcourut d'abord ſes tems, & ſe termina heureuſement. Pendant tout ce tems, le levain variolique reſta dans l'inaction: ce ne fut qu'au 26e jour, que la petite vérole parut en aſſez grande quantité. Elle parcourut ſes tems, & l'iſſue en fut très-heureuſe. Dans l'état ordinaire l'éruption ſe fait vers le 10e jour. M. *Hoſti* ajoute, que cet événement prouve que l'humeur de la petite vérole

(*a*) Mercure de France, Août 1755.

différente des autres maladies, & qu'elle ne se mêle point avec elles.

Si toutes ces preuves, ne sont pas capables de rassurer les personnes timides; si on conserve encore quelque crainte; il est aisé, & de la prudence, si on veut, de n'emprunter la petite vérole, que d'un sujet exempt des maladies dont nous avons parlé; en attendant, que par des expériences réitérées sur des Criminels, on ait convaincu tous les citoyens, que quand on inocule la petite vérole, de la maniere usitée, & avec les précautions requises, on ne communique point d'autre maladie.

Ce n'est donc point ici une raison suffisante pour proscrire l'inoculation, comme le prétend l'Auteur anonime. Les infirmités & les fâcheuses suites que laisse cette opération, suivant M. R. ne lui sont pas assez légitimement dues, pour qu'on puisse de même, la condamner à cet égard.

Quant à la petite vérole spontanée, il est certain qu'elle laisse après elle quelques unes de ces fâcheuses suites; que la mort même, en est très-souvent le terme. Il n'est pas moins sûr, que l'inoculation est le meilleur préservatif contre ces maux.

§. XXI.

En vain cherche-je à découvrir quels seroient les mauvais effets, qu'on pourroit imputer à l'inoculation de la petite vérole. Les efforts que je fais, pour saisir ce qui pourroit avoir autorisé les Auteurs, dont je discutte les assertions, à décider que cette opération exposoit la vie des Citoyens, ne me font apercevoir que des motifs d'aplaudir à cette heureuse découverte. Je ne vois que des raisons de féliciter les hommes, d'en pouvoir disposer à leur gré. Sous quelque aspect que je l'envisage, elle ne présente que des avantages : elle est propre à garantir de la crainte & de la frayeur, dans le tems où le mal se dévelope; on y est préparé : on a lieu d'être tranquile sur son sort; on n'est pas moins rassuré sur l'avenir. Mais ces passions timides agissent cruellement, tant sur ceux qui attendent l'évenement de la petite vérole spontanée, que sur ceux qui en subissent le sort, dans un âge un peu avancé. La frayeur s'empare souvent de ceux-ci, parce qu'ils sont surpris dans des tems & des circonstances défavorables. Le trouble qui naît en conséquence, donne lieu à

la plûpart des ſuites funeſtes, qui font redouter cette maladie.

On n'a jamais à craindre de l'inoculation, une petite vérole maligne; quand même on ſeroit inoculé, d'après une petite vérole confluente; & que le malade dont on a emprunté le virus, ſeroit mort de cette maladie, (*a*) comme cela eſt prouvé par l'expérience. Les ſymptômes ſont moins multipliés, moins durables, & les ſuites moins fâcheuſes, que dans la petite vérole ſpontanée. La fiévre ſécondaire ſi terrible & ſi funeſte, pour ceux que la contagion ſurprend, (c'eſt pour lors que les malades meurent, le plus ſouvent) ne ſe rencontre pas dans les inoculés. Ils ne ſont que très-rarement ſujets aux douleurs de reins & de tête, aux oppreſſions & aux autres accidents ordinaires dans la petite vérole ſpontanée (*b*). Dans les tems d'épidémie de la petite vérole confluente & maligne, les plus maltraités de ceux

(*a*) Voyez D. *Kirkpatrick* Analis. of inoculat. pag. 135, 136, & la Lettre du D. *Peverini*, année litt. tom. VI. pag. 27, 1755.

(*b*) Voyez les divers écrits du D. *Jurin*, du D. *Kirkpatrick*, la Lettre de M. *de la Coſte* à M. *Dodart*, & les autorités qu'ils rapportent.

qui ſont inoculés, malgré la mauvaiſe conſtitution de l'air, n'éprouvent que les ſymptômes d'une petite vérole diſcrette, bénigne.

Enfin, la ſuite de cette maladie la plus à redouter, eſt ſans doute la mort. L'expérience a aprit, comme nous le verrons ci après, (§. XXIII.) que le ſeptieme, au moins, de tous ceux qui l'avoient naturellement, en mouroit; & qu'à peine une ſeule perſonne, ſur 300 & 700, & même quelquefois, ſur 1000 & 2000 inoculés, en périſſoit-elle. Quand, ſur 50 & 100 inoculés, il en mourroit un, comme cela eſt arrivé quelquefois, dans les premiers tems, où on pratiquoit cette opération, avec moins de méthode & de ſuccès qu'aujourd'hui, ſeroit-ce un effet qui dût la faire proſcrire, que de conſerver à l'Etat pluſieurs milliers de Citoyens qui ſont enlevés par la petite vérole ſpontanée?

Je ne nierai cependant pas, que cette opération n'ait pu être accompagnée, de tems en tems de quelques accidents: mais le plus ſouvent ils ont été dûs à l'impéritie de ceux qui l'ont miſe en pratique, au vice des ſujets & des choſes extérieures,

& aux fautes des assistants. La pusillanimité & l'ignorance de quelques Praticiens, ont pu tourner au désavantage des inoculés : les uns par des précautions superflues & mal-entendues, par l'usage trop long-tems & mal-à-propos continué des, remédes rafraîchissants, affoiblissent trop la chaleur naturelle ; retardent ou empêchent le dévelopement du levain variolique, la coction & la dépuration, d'autres insistent, à contre-tems, sur les cordiaux, les échauffants : les autres enfin, par défaut d'habitude & de méthode, inoculent sans choix, tous ceux qui se présentent, obmettent les préparations les plus indispensables, & négligent les ressources que l'art fournit, dans les cas fâcheux. La fonction d'Inoculateur n'est pas bornée à une opération triviale, à inférer la matiere variolique dans le sang ; mais elle consiste dans le traitement d'une maladie aigue, artificielle, susceptible des plus singulieres variations. Si ceux qui osent s'en charger, ne sont pas imbus de bons principes & de la méthode ; s'ils n'ont aucun égard à l'âge, à la mauvaise disposition du sujet, à la saison, à une température de l'air défavorables

aux maladies épidémiques qui séviſſent en même tems, à celles qui peuvent ſe compliquer avec la petite vérole, &c. s'ils ne préviennent pas à propos les débordements & les dégâts de l'humeur variolique, en lui ménageant des iſſues, des égouts ; ou s'ils les laiſſent tarir trop-tôt, il n'eſt pas étonnant que de tels ouvriers travaillent ſans ſuccès. Leur témérité & leurs imprudences repréhenſibles, ne prouvent rien contre l'inoculation : elle a fait ſes preuves.

Une foule de grands praticiens ont dicté la méthode la plus sûre, & la conduite que doivent tenir les inoculateurs. Quiconque ne les a pas conſulté & n'a pas eſſayé ſes forces, avant que de ſe livrer à cette pratique, eſt non-ſeulement coupable de la mort & des accidents, qui ſurviennent à ceux qui tombent ſous ſa main ; mais encore il attente à la ſécurité, au repos & au bien être de tous les Citoyens. Il jette dans leur eſprit la défiance & l'incertitude ; & il les expoſe par ſes manœuvres, à perdre les ſecours précieux & les avantages qu'ils trouvent dans l'inoculation. Car une foule d'accidents dûs aux mépriſes, à l'impéritie, ne manqueront pas,

de s'ébruiter & de se multiplier, par la cupidité, qui est le propre des ignorants. Cette pratique utile qu'ils auront prostituée & avilie, paroîtra devoir être, dans tous les cas, une opération aussi pernicieuse qu'on l'aura vu, sous la main de ces téméraires empyriques. Ceux qui veillent au salut & à la tranquillité des peuples, penseront en conséquence, qu'elle doit être proscrite; ils en suspendront du moins l'usage.

Il en est de l'inoculation, comme de tous les autres moyens que la Médecine employe, pour conserver ou rétablir la santé, & pour prévenir une mort prématurée; ils ne peuvent être employés avec succès, que par des hommes d'une probité à toute épreuve, d'un jugement sain, exercés, éclairés & réfléchis. Ce n'est pas dans cette seule occasion que l'aveugle crédulité du peuple est punie. Il suffit de se parer de quelque titre imposant, acheté ou usurpé, d'affecter des services sensibles & palpables pour le vulgaire, & de lui dire hardiment: *je connois votre tempérament, j'ai des secrets infaillibles*, pour exciter sa confiance, & pour obtenir sa vie en dépôt. Le D. *Hans-Sloane* dans sa Lettre à M. de

la *Coſte* & le D. *Kirkpatrick*, dans l'analiſe de la pratique de l'inoculation, ont bien prévus, que ces abus acrédités retarderoient les progrès de cette opération; ils ont deſiré que perſonne ne s'y livrât, ſans avoir pris l'avis des gens les mieux inſtruits, dans l'art de guérir. Mais quel moyen que le public ne ſoit perpétuellement abuſé? comment diſcernera-t-il les gens de l'art parmi cette foule de charlatans qui innondent l'Europe; dont l'argent a tenu lieu des veilles & des connoiſſances, pour les décorer des titres qui en ſont le prix *(a)*?

Cependant, il ne réſulte point de l'er-

(*a*) J'ai vu à Paris un ex-ſerrurier, qui à l'âge de 40 ans s'ennuyant de ſa profeſſion, s'imagina qu'il étoit Médecin. Il compoſa un remède ſomnifere, qu'il débita; il fut conſulté ſur toutes ſortes de maladies; il inocula; il fit un grand nombre de *curès merveilleuſes*. Des perſonnes de mérite d'ailleurs, aprétioient les connoiſſances médicales de cet obſcur charlatan, le plus ignorant des hommes, par vingt mille livres qu'il gagnoit tous les ans. Je le trouvai un jour chez un malade, homme de Lettres, à qui il avoit l'impudence de dire, que quoiqu'il ne ſçut abſolument point le latin, il avoit le talent de lire & de déviner ce que contenoient les livres de Médecine, écrits dans cette langue. Il ſavoit à peine lire le françois!

ur ce quelques particuliers & certains de quelques guérisons que l'inoculation ne soit très sure, quand elle est faite à propos & légèrement conduite. Il n'est pas prudent de la proscrire, parce qu'on en a quelquefois trouvé. La difformité, même immédiate & la mort prévenues, sauvent une infinité de sujets, par cette pratique. Ainsi des trophées très humains & très recommandables, pour qui sait les trouver à jamais. Les inconvénients, contre la cause & la pratique

§. XXII.

Quant aux accidents que M. R. dit avoir été occasionnés par l'inoculation, à la suite de l'inoculation, il essaye en vain de s'en prévaloir, & d'en faire une loi générale, au préjudice de cette opération. J'ai été informé, que ceux de ces accidents qui ont réellement existé, n'ont aucunement dépendu de cette pratique, & qu'ils ne devoient être imputés. Je me dispense de discuter ici ces faits : parce que l'auteur ne me paroit pas [illegible] justification, à cet égard.

[illegible] répète, qu'avant

vant qu'on fut assez généralement instruit sur tout ce qui a raport à l'inoculation, pour la pratiquer avec succès, on ait fait quelquefois des essais périlleux, sur des dociles Citoyens; il a pu arriver, dis-je, que quelques Particuliers dépourvus des connoissances les plus essentielles, pour faire naître & pour conduire utilement cette maladie artificielle, se soient érigés en inoculateurs; & qu'ils aient inoculé quelques personnes valétudinaires, d'une mauvaise constitution, dans des tems peu convenables; & peut-être sans avoir pris toutes les précautions nécessaires. Il n'y auroit rien de surprenant, que dans ces cas l'opération n'eut pas tout-à-fait répondu à l'attente. Ce sont, au reste, des cas rares & particuliers qu'on ne peut mettre sur le compte de l'inoculation. L'Artiste même le plus éclairé & le mieux instruit, fait quelquefois des fautes; mais elles ne sont pas réversibles sur l'art.

Je m'étonne que M. R. saisisse avec avidité, ces cas rares & particuliers, comme des armes victorieuses, pour combattre l'inoculation. Le bien général & le bien particulier assurés par cette pratique, sont démontrés. Il n'en

faut pas davantage, pour la faire triompher, malgré tous les efforts qu'on peut lui opoſer. Si elle n'a pas encore été portée à ſa derniere perfection, elle en eſt cependant ſuſceptible. Il n'y a qu'à éclairer le public, pour en étendre l'uſage, & pour la rendre plus profitable qu'elle ne l'a été juſqu'ici. C'eſt pour le ſervir ſelon mon pouvoir, que je raſſemble ici quelques traits épars, propres à lever ſes doutes; & que je m'efforcerai de le préſerver de l'exécution du projet monſtrueux, dont M. R. le menace.

Les preuves que j'ai raportées, en faveur de l'inoculation, ſuffiſent pour la démonſtration des propoſitions que j'ai établies. Il réſultera de l'énumération que j'ai déjà faite, des principaux avantages que cette heureuſe invention aporte aux hommes; & de ceux qu'il me reſte à détailler, qu'elle leur eſt très-utile, & peut-être néceſſaire. Je leur mettrai encore ſous les yeux les ſuffrages des plus grands hommes du ſiecle, en faveur de cette pratique. L'illuſtre & ſavante compagnie, chargée de ce ſoin, les éclairera. Ils ſe rendront eux-mêmes à l'évidence. Le premier pas eſt fait:

ils désirent d'être convaincus de la bonté de ce secours. On les verra bientôt se charger de la défense de leurs intérêts, & s'élever tous, contre les ennemis de l'inoculation.

La contradiction étoit peut-être nécessaire, pour régler le sort que la pratique de l'inoculation doit avoir, & pour le fixer à jamais. Victorieuse de tous les obstacles, les discussions auxquelles elle aura été soumise, auront mis l'univers à portée d'apprétier au juste, son mérite. On la laissera désormais, tranquilement concourir à la félicité des Peuples, & adoucir leurs maux. Loin donc, qu'on *la rejette, qu'on la banniſſe de l'état, comme peſtilentielle, n'ayant que des fâcheuſes ſuites, &c.* On fera tous les efforts possibles, pour en avancer les progrès. Au lieu de s'occuper à décrier ou à défendre cette opération, on cherchera à la perfectionner, & à prévenir tous les inconvénients auxquels elle pourroit encore être sujette.

CHAPITRE III.

L'inoculation de la petite vérole, antidote le plus assuré contre la fureur des Epidémies, est un moyen sûr d'augmenter la population : elle est très-utile & peut être nécessaire aux hommes ; parce qu'elle sert à prévenir ou à moderer tous les maux inséparables de cette maladie, lorsqu'elle les attaque naturellement ; & qu'elle les exempte du danger, d'en être attaqués à l'avenir.

§. XXIII.

LA conservation de la vie, du libre & entier exercice de tous les sens, est l'objet des vœux & des soins les plus assidus de l'homme. C'est le servir essentiellement ; c'est lui assurer des biens si prétieux, que de mettre entre ses mains, un moyen de le garantir des horreurs & des dangers d'une maladie, qui est sans contredit, le fléau le plus constant & le plus pernicieux, à l'humanité. Ce moyen est l'inoculation de la petite vérole. C'est

à *Milady wortlei Montague*, à qui nous en ſommes redevables. Convaincue de l'utilité de cette pratique, par les expériences qu'elle avoit ſous ſes yeux à Conſtantinople, où elle avoit accompagné ſon mari, Ambaſſadeur de la Cour de Londres à la Porte, elle fit d'abord inoculer ſon fils unique : quatre ans après, de retour en Angleterre, elle ſoumit encore ſa fille à cette opération.

Cet exemple, des ſuccès répétés, *le témoignage de cette Dame auſſi reſpectable par ſa naiſſance, que recommandable par ſon eſprit ſupérieur, & par quelques écrits, qui caractériſent un génie porté au vrai, établirent l'inoculation en Angleterre.* Les ſuccès qu'elle y a eu, en étendent, de plus en plus, la pratique de nos jours, non ſeulement dans ce Royaume, mais dans toutes les autres Contrées de l'Europe. Dévelopons les avantages qui lui acquierent ſans ceſſe de nouveaux partiſans ; & mettons ſous tous les yeux, les maux auxquels elle remédie.

La petite vérole ſpontanée, enleve conſtamment un quatorzieme de l'eſpece humaine, & au moins le ſeptieme de tous ceux qui en ſont

attaqués (*a*); tandis que, sur 300 ou 600, quelque fois même sur 1000 ou 2000 inoculés, il en périt à peine un aujourd'hui (*b*), lorsqu'ils sont confiés à de prudents & éclairés praticiens. On ne peut donc disconvenir que cette opération ne soit une découverte très-utile; & que la maladie contre laquelle elle est un puissant remède, ne soit la plus cruelle & la plus générale. Elle est aussi la plus multipliée, puisqu'il n'y a presque au-

---

(*a*) Voyez le Mémoire de M. *de la Condamine*, imprimé à Avignon en 1754, & la Lettre écrite par le *D. Jurin*, au *D. Caleb-Cottesworth*. Londres 1722.

(*b*) Voyez l'Année Litteraire, Tom V. p. 216. 1763 sur 3434 personnes inoculées dans l'Hôpital des petites véroles de Londres, depuis le 26 Septembre 1746, jusqu'au 24 Mars 1763, on n'en compte que dix de morts.

Voyez encore Analis. of inoculat. *D. Kirkpatrick*. Londres 1754. On y lit, que sur 2000 inoculés, en 1742, dans le Comté de *Middelsex*, pendant le temps d'une Epidémie cruelle, il ne périt que deux Femmes enceintes, & même par leur faute; & que M. *Middelton* n'en a perdu qu'un, sur 800. Voyez enfin le raport de M. *Hosti* Médecin de la Faculté de Médecine de Paris, (Mercure de France, Août 1755.) Il dit, que M. *Ramby* a inoculé plus de 1600 personnes, sans en perdre une seule; que M. *Bell* en a inoculé 903 en Angleterre, avec le même succès, &c.

cun homme, qui en ſoit exempt (a). Il n'y en a point qui ſoit auſſi fatale, & qui tranche plus prématurément le cours de la vie. C'eſt ſur tout, ſur ces tendres Créatures, la joye & l'eſpoir de deux Epoux, qui commencent à peine à voir le jour, que ce terrible fléau, exerce ſa fureur; tantôt il les arrache à la vie, avant qu'elles en aient pu goûter les douceurs; tantôt il ſe reſerve, d'aſſouvir ſur elles ſa rage, lorſqu'elles ſeront plus en état, d'en ſentir toute l'horreur. Un fils, une fille unique, élevés avec les ſoins les plus aſſidus & les plus couteux, ſont enlevés à leurs parents, lorſqu'ils alloient devenir les chefs d'une nouvelle génération.

C'eſt peu pour cette fatale maladie, de répandre ſans ceſſe le deuil & la déſolation dans les Familles; d'arracher des bras d'un époux, ſon épouſe prête à lui donner un ſucceſſeur. Ceux qui ſont aſſez heureux pour réſiſter à ſes aſſauts deſtructeurs, n'ache-

(a) On eſtime qu'en France, de 100 perſonnes, quatre tout au plus, ſont exemptes de la petite vérole. On croit que l'exception eſt moindre encore en Angleterre.

tent souvent leur salut, qu'au prix de la vue, de la beauté du visage; & qu'en se chargeant de mille infirmités, aussi durables que la vie. C'est vous, aimables créatures, nées pour faire le bonheur d'un époux, qui faites déja l'ornement & les délices de la Société, qui savez aprétier jusqu'à quel point, cette cruelle peste est redoutable pour vos charmes. C'est à vous, qu'il apartient de juger du mérite d'une opération, qui en vous les conservant, assure vos beaux jours; c'est pour vous rendre mon hommage, que j'ai entrepris de vous venger du vol qu'on essaie de vous faire, en cherchant la destruction de cette pratique heureuse. Si M. R. & les autres ennemis de l'inoculation ne cedent pas à mes coups, & à ceux de tant de meilleurs combattants que moi, nous aurons encore une ressource, dans la force de vos traits.

§. XXIV.

Le Public est, si accoutumé, à être témoin des ravages que la petite vérole spontanée fait sans cesse, dans les Etats & dans les Familles, qu'il n'est pas néceſſaire de lui en faire la

peinture, pour lui faire enviſager la cauſe qui les produit, avec toute l'horreur qu'elle mérite. Il me ſuffira, pour relever le mérite de l'inoculation qui prévient tous ces maux; & pour en faire ſentir la néceſſité, d'avoir obſervé, qu'il n'y a rien de ſi à craindre; rien qui nuiſe autant à la tranquilité, au bien être des Sujets, & à la population, que la petite vérole.

Nous avons dit ci-devant, (§. XXIII) qu'elle faiſoit périr *au moins* le 7e. de tous ceux qu'elle attaque; car il eſt conſtant, par les écrits du D. *Jurin*, par la Lettre de M. de la *Coſte* à M. *Dodart*, par les Pieces juſtificatives qui y ſont jointes; & par une infinité d'autres Obſervations, qu'elle ne borne pas là ſes dégâts. On voit paroître, en effet, de tems en tems, des Epidémies, de petite vérole, ſi meurtrieres, qu'elles tuent le tiers, le quart ou le 5e. de ceux qui la contractent, dans ces malheureuſes circonſtances. De tous ceux qui ne ſubiſſent pas ce ſort, il y en a quelquefois plus de la moitié, qui conſervent des infirmités durables, ſuites funeſtes de cette maladie. Tantôt les yeux, la face, les organes de l'ouie & de l'odorat; tantôt les articulations des pieds, des mains,

& d'autres parties du corps, portent l'empreinte de la fureur de ce fléau. S'il attaque plus volontiers les enfants, il eſt auſſi plus fatal, pour les perſonnes avancées en âge. L'expérience journaliere, ne nous met que trop ſouvent ſous les yeux, tous ces accidents.

L'inoculation n'expoſe à aucun de ces maux; elle en eſt le préſervatif. On la pratique, avec ſuccès, dans tous les âges. On voit par les écrits du D. *Jurin*, & par les Lettres de Meſſieurs *Amyand*, *Nele*, *Chubb*, adreſſées à M. de la *Coſte*, que dès les commencements de l'uſage de cette pratique, en Angleterre, elle réuſſit au-delà de l'attente, dans pluſieurs perſonnes de 25, 30, 40, 50 ans, & même dans des tems d'épidémie fâcheuſe, dans les circonſtances les plus défavorables. Le D. *Hadovv*, dans ſa Lettre au D. *Pringle*, (Mercure de France, Août 1755.) dit qu'il a inoculé, depuis 18 ans, avec ſuccès, un grand nombre de perſonnes, depuis l'âge de 3 mois juſqu'à 62 ans; que les ſcorbutiques, les aſthmatiques, ceux qui ſont attaqués de rhumatiſmes, de pâles couleurs, &c. ne ſe trouvent pas plus mal

de la méthode de l'inoculation, que les autres. Nous avons vu de même, que l'impéritie des Inoculateurs, le mauvais choix des ſujets, l'infection de l'air, &c. à *Boſton*, à la *Caroline*, dans le Comté de *Middelſex*, &c. n'avoient aporté aucun changement fâcheux, dans l'iſſue de l'opération, &c.

Que peut-on ajouter à la force de ces preuves ? Ne ſont-elles pas bien propres à convaincre tous les hommes de l'importance de cette découverte ? Elles m'ont paru ſi déciſives ; je ſuis, en même tems, ſi touché des maux que la petite vérole ſpontanée traîne à ſa ſuite, & des vuides qu'elle fait chaque jour, dans la ſociété, que je n'ai pu ſouſcrire à la condamnation prononcée contre l'inoculation. Mais loin de là, je publierai ſans ceſſe, que rien ne nous doit être auſſi à cœur, que la perfection d'une opération, qui offre tant d'avantages ; qui met les hommes à l'abri du danger des épidémies varioliques malignes, qui reparoiſſent, comme périodiquement, & portent par-tout l'effroi & la mort.

§. XXV.

Le ſort des perſonnes qui ſont attaquées naturellement de la petite vérole, pendant les épidémies, dépend du lieu où elles ſe trouvent, de la ſaiſon plus ou moins favorable, de la quantité & de la qualité bénigne ou maligne des émanations varioliques, répandues dans l'air; de la nature des parties du corps où elles ſe ſont dépoſées, ou par leſquelles, elles ont été reçues; de la conſtitution particuliere de ce même air, & des autres vapeurs & hétérogénéités nuiſibles ou utiles, dont il eſt chargé. Le tempéramment, l'âge, l'état actuel du corps & de l'ame du ſujet, dans lequel le virus variolique ſe développe, ſa poſition, les différentes maladies qui peuvent ſe compliquer, la maniere dont il eſt traité, & dont la coction & la dépuration ſe font, réglent auſſi ſa deſtinée.

Il n'eſt pas ſurprenant que toutes, ou la plûpart de ces circonſtances, ſoient très-ſouvent défavorables pour le malade; car on ne peut pas en diſpoſer; les rectifier à ſon gré, ou les changer à ſa volonté. La maladie

die ne ſe manifeſte même, aux perſonnes de l'art les plus expérimentées, que par l'éruption. Il n'eſt guères poſſible de remédier pour lors à des imprudences & à des fautes, qui auroient été commiſes, relativement au régime, à la maniere d'être & aux médicaments. On ne choiſit pas le ſujet; ſouvent ſe trouve-t il mal diſpoſé. Qu'y auroit-il de ſurprenant, qu'il réſultât, dans tous ces cas, de fâcheuſes ſuites de cette maladie?

Il n'en eſt pas de même de l'inoculation; tout eſt favorable; au contraire, pour celui qui ſe livre à cette pratique; on choiſit le pus le plus benin, la ſaiſon, la température de l'air, l'expoſition du lieu, la maniere d'être les plus avantageuſes, l'âge, l'état de ſanté du ſujet, & tous les acceſſoires les plus favorables; on le diſpoſe. On ne ſe trouve pas dans une incertitude fâcheuſe, & ſouvent fatale, pour les petites véroles ſpontanées, ſur la nature du mal, lorſqu'il ſe dévelope; lorſque la fievre, le vomiſſement, & autres ſymptômes ſe manifeſtent. Au contraire, on eſt ici ſur ſes gardes. On ne haſarde rien; on prévient tout. On a beaucoup d'avantage ſur ſon adverſaire, quand

on eſt prévenu du tems, du lieu où on ſera attaqué, & de la maniere dont ſe fera l'attaque. On ſuit la marche du virus; on le voit développer ſous ſes yeux; on s'attend à tout. On ſoutient ſon effort; on l'aide; on le modere, ſuivant le beſoin; on en favoriſe l'expulſion, par toutes les voies convenables; on lui ménage des iſſues, des égouts. On prévient les cicatrices, la difformité du viſage, l'altération de la vue, une infinité de maux & la mort même, qu'on ne peut ſouvent éviter, dans la petite vérole naturelle.

§. XXVI.

De tous les avantages de l'inoculation, ce n'en eſt pas un médiocre, de pouvoir préparer & diſpoſer le ſujet; de choiſir l'âge, la ſaiſon, le levain les plus convenables, comme nous venons de le faire obſerver; ce n'en eſt pas un moins conſidérable, de délivrer les hommes, non-ſeulement de l'inquiétude que cauſe la petite vérole, lorſqu'elle eſt ſpontanée, mais encore du danger d'en être attaqués, dans un âge avancé, où on ſait qu'elle eſt très à redouter. Nous

avons vu, (§. XXIV.) que l'inoculation avoit réuſſi, au-delà de l'attente, dans des perſonnes d'un âge avancé. Le calme & la ſécurité où ſe trouve un adulte, qui ſe livre à cette pratique, ne contribuent pas peu à aſſurer le ſuccès qu'il attend; au lieu qu'étant ſurpris de cette maladie, dans un tems où il eſt mal diſpoſé, pendant une épidémie maligne, dans une poſition défavorable, il a autant à apréhender du déſordre, où le jette la crainte, que des effets de la petite vérole la plus maligne. Ceux à qui la frayeur a fait chercher une reſſource dans la fuite, éprouvent bientôt, que la retraite la plus éloignée, ne peut mettre à l'abri de la contagion. Il ſemble que dans ces occaſions, la crainte en ſoit le véhicule. M. R. qui promet à tous les hommes, de les garantir de la petite vérole par la fuite, n'a pas bien réfléchi ſur la nature & les effets de cette maladie, & ſur une infinité d'exemples journaliers.

Les ſuccès de l'inoculation pratiquée juſqu'à ce jour, dans tous les âges, dans les conſtitutions les plus mauvaiſes de l'air, & dans les circonſtances les moins favorables à une heu-

reuſe iſſue, ſont des titres, qui parleront éternellement en ſa faveur. Ils ſont bien propres à exciter la confiance, & à nous raſſurer ſur tous les évenements. C'eſt envain, que l'Auteur anonyme de *l'avis de l'inoculation*, prétend qu'elle ne met pas à l'abri du danger de la contracter une ſeconde fois; de pareilles aſſertions ſont frivoles; il faut des faits bien avérés, bien diſcutés, pour démentir l'expérience la plus conſtante. Il y a juſqu'à préſent, un grand nombre de perſonnes inoculées à Londres, qui ſe trouvent tous les jours au milieu de la contagion; on a même fait coucher exprès, des enfants qui avoient été inoculés, avec des varioleux; d'autres y ont couché par haſard; ni les uns ni les autres, n'ont contracté de nouveau la petite vérole.

Les ennemis de l'inoculation avoient cité, juſqu'en 1729, trois faits ſeulement par leſquels ils prétendoient prouver, que l'inoculation ne mettoit pas à l'abri de la contagion; M. *Jurin* remonta aux ſources, pour diſcuter ces allégations; il prouva que c'étoit trois impoſtures. On peut voir là-deſſus ſes écrits. On a produit trois autres faits, juſ-

qu'en 1754 : mais, selon le D. *Kirkpatrick*, ils laissent le lecteur sensé & informé des circonstances, dans le doute, si les trois malades en question, avoient eu réellement la petite vérole auparavant ; ou si celle qu'on prétend leur être survenue ensuite, en étoit une ; de sorte que, sur plus de vingt mille inoculés exempts d'une seconde petite vérole, on n'a opposé que six faits contraires, qui n'ont pu soutenir l'épreuve de la discussion. Voilà à quoi se réduit l'objection.

On trouve dans la dissertation de M. le *Duc*, imprimé à Leyde en 1722 ; dans la Lettre du D. *Peverini* de Citta del Castello raportée année littéraire (Tom. VI. pag. 27. 1755.) ; dans les écrits du D. *Jurin*, du D. *Kirkpatrick* & d'une infinité d'autres Inoculateurs, des expériences qui prouvent, que l'inoculation de la petite vérole, exempte pour l'avenir, de cette maladie. Enfin, pour établir cette vérité, M. *Maty*, Auteur du Journal Britannique, après avoir eu naturellement la petite vérole, & une Demoiselle que cite le D. *Kirkpatrick*, après avoir été inoculée avec succès, ont eu la générosité de se faire inoculer de nouveau, mais sans effet.

Le D. *Vvilliams* avoit fait, dans les mêmes vues, en 1723, une épreuve sur ses deux fils. Ils avoient été inoculés avec succès l'année précédente; il leur fit toucher & manier un enfant, qui mouroit d'une petite vérole très-maligne; & ils n'en reçurent aucune atteinte.

Un des six prisonniers qu'on inocula à *Neugatte*, par ordre de la Cour de Londres, avoit eu naturellement la petite vérole; l'inoculation fut tentée envain sur lui. Mais la petite vérole se dévelopa dans les cinq autres, par cette voye; elle parcourut tous ses tems, de la maniere la plus satisfaisante; l'issue fut des plus heureuses: il ne leur resta aucune infirmité, qui put faire révoquer en doute le succès le plus complet; malgré le peu d'oportunité des prisons, & l'air infecté qu'on respire dans ces lieux. Il y eut même une fille parmi ces six coupables, qui après avoir été guérie, a donné ses soins, & a rendu des services assidus, à plus de 20 malades, sans en avoir jamais ressenti aucune fâcheuse suite; ni le moindre retour de cette maladie sur elle.

On pourroit citer une infinité de

traits ſemblables. Si quelques perſonnes, ayant eu naturellement la petite vérole, la contractent cependant de nouveau ; quelques inoculés pourroient bien de même, être ſujets à une ſeconde petite vérole, ſans que pour cela on fut en droit de rejetter l'inoculation, & de priver les hommes d'une infinité d'avantages qu'elle leur offre. Quand le danger, à cet égard, ſeroit égal, ce ne ſeroit pas là une raiſon ſuffiſante, pour proſcrire cette pratique ; mais il eſt conſtant, que les exceptions, s'il y en a pour l'inoculation, ſont moins communes que pour la petite vérole ſpontanée.

§. XXVII.

Que laiſſent à deſirer, ſur le fait de l'inoculation, les expériences fructueuſes, & les raports fideles des plus grands Praticiens de l'Europe ? Que peut-on ajouter aux ſuffrages conſtants des plus grands hommes du ſiecle, (a) & de pluſieurs célébres Médecins, qui ont pratiqué cette

(a) Nous en donnerons le Catalogue (§. XXXIII.)

opération ? De quelle autorité n'eſt pas le décret du College des Médecins de Londres, rendu en 1754, raporté ci-devant, (§. XVI.). Il ne manque plus, pour convaincre de l'utilité de cette pratique, l'*homme aimable & de beaucoup d'eſprit*, dont la Lettre eſt inſérée, *année littér. 1763. Tom. VI. pag.* 309, à la ſuite de *l'extrait de l'avis ſur l'inoculation*, que de voir les Inoculateurs, s'inoculer eux-mêmes. Il aſſure, en effet, que leur exemple le perſuadera plus que leurs raiſonnements; tâchons de faire un Proſélite, M. *Maty* a fait tout ce qu'il pouvoit faire, & tout ce qu'on peut exiger : il s'eſt fait inoculer, après avoir déjà payé le tribut à la petite vérole. Je ſuis prêt à ſuivre cet exemple; tous les Inoculateurs feront la même choſe, j'oſe l'aſſurer, ſi on le juge néceſſaire, pour le bien des Peuples, & pour le triomphe de l'inoculation. Si tous ne l'ont pas déjà fait, comme M. *Maty*, c'eſt qu'ils l'ont crû inutile, à leur confervation, au bien Public, & aux ſuccès de l'inoculation. Ils ont ſous les yeux, tant de traits favorables au triomphe de cette pratique, qu'elle ne leur paroît pas avoir beſoin de ce ſecours.

Ils ſont intimément perſuadés que l'inoculation eſt ſans effet, ſur ceux qui ont payé le tribut à la petite vérole; certains d'ailleurs qu'ils l'ont payé naturellement, ou par art, dans leur jeuneſſe, à quels propos feroient-ils des Eſſais infructueux, ſur eux-mêmes? Pourquoi priveroient-ils le Public des ſecours qu'ils lui doivent, en ſe mettant au lit, ſans but, ſans objet raiſonnable? On les regarderoit avec raiſon, comme des inſenſés.

J'avoue que ſi quelqu'un de ceux, qui invitent les autres à ſe ſoumettre à cette opération, n'avoit pas encore eu la petite vérole, il conviendroit, comme l'exige *l'Homme aimable*, dont nous avons parlé, qu'il commençât par ſe faire inoculer lui-même. Mais comme on a, le plus ſouvent, la petite vérole dans la jeuneſſe; que pour lors on n'eſt pas encore inoculateur, ni partiſan de l'inoculation; & qu'on n'eſt pas libre de ſe faire inoculer quand on le voudroit; parce qu'on eſt ſous la puiſſance de ſes parens; il n'eſt pas juſte d'exiger, que tous les inoculateurs ayent eu la petite vérole par inoculation, pour publier en faveur de leurs ſemblables, les Obſervations que le tems & l'ex-

périence leur ont fournis, ſur cette Opération.

Tout ce qu'on a donc, à attendre raiſonnablement des Inoculateurs ou des Partiſans de l'Inoculation, pour avoir la preuve la plus authentique, qu'ils ſont perſuadés des vérités qu'ils enſeignent, c'eſt qu'ils livrent à cette pratique, tout ce qu'ils ont de plus cher. Cet objet eſt rempli : ils ont fait inoculer leurs épouſes, leurs freres, leurs fils, leurs neveux, autant que que cela a dépendu d'eux. Je pourrois en citer une infinité ; je me bornerai à en raporter quelques-uns des principaux. *Mylady Vvortley Montague*, la premiere qui ait invité les hommes dans nos Contrées, à la pratique de l'inoculation ; celle à qui les Anglois doivent en quelque façon la connoiſſance de cette opération, fit d'abord inoculer ſon fils unique, & enſuite ſa fille. L'inoculation pratiquée ſur la famille Royale d'Angleterre, fut un autre exemple frappant. Les Docteurs *Boylſton*, *Vvilliams*, *Hans-Sloane*, *Fuller*, *Ruſſel*, *Broady*, *Shadvvel*, *Tronchin*, *&c.* inoculerent enſuite leurs enfans avec ſuccès. Le D. *Maty* fit ſur lui-même l'eſſai de cette opération. Le D. *Peverini* de

Citradel-Castello, la pratiqua sur son Neveu, avec du pus emprunté d'une petite vérole confluente; & l'issue fut telle qu'il pouvoit désirer. M. *Hosti* assure, (Mercure de France août 1755) qu'il n'a trouvé aucun Médecin, Chirurgien ou Aporicaire à Londres, qui ne fut partisan de l'inoculation; & qu'ils font tous inoculer leurs enfants. Si tous ces exemples & une infinité d'autres semblables, qu'il seroit trop long de raporter, ne sont pas persuasifs, ce ne sera que par la faute de ceux qui les auront sous les yeux.

Les succès heureux que l'inoculation a eu en Hollande par les soins de M. *Tronchin*; en France, à Geneve, à Berne, à Lausane, à Rome, en Suede, en Dannemark, en Allemagne, en Amerique, &c. où la fureur des Epidémies a fait introduire cette pratique, sont-ils équivoques? ou plutôt ne confirment-ils pas, tout ce qu'ont déjà écrit ou pensé de favorable sur cette Opération, une foule de Maîtres dans l'Art de guérir? N'éterniseront-ils pas le souvenir des avantages ineftimables qui lui sont propres?

Nous savons que sur le grand nombre des inoculés, il en a péri quelques-

uns ; que quelques-autres ont éprouvés de legeres incommodités, à la ſuite de cette pratique. Mais lorſqu'on en a ſoigneuſement recherché la cauſe, on a reconnu que des vices cachés, ou des maladies mortelles par elles-mêmes (*a*), qui étoient venues tout-à-coup former de fâcheuſes complications, avoient fait périr le malade, ou avoient laiſſé dans lui quelque infirmité ; malgré la ſagacité & la prévoyance des Médecins & Chirurgiens. Il a pu arriver auſſi quelquefois, comme nous l'avons dit, que ces malheurs ne fuſſent dûs qu'à de mauvaiſes manœuvres, à des mépriſes, à l'impéritie. Les inciſions faites trop profondément, l'écoulement trop tôt ſuprimé, &c. ſont propres à faire naître divers mauvais effets ; mais on peut prévenir ces accidents ; ils ſont d'ailleurs

(*a*) On voit quelquefois ſurvenir à la petite vérole ſpontanée, le pourpre, des rhumes, des coqueluches épidémiques, des fievres putrides, malignes, &c. Il eſt poſſible auſſi, que quelqu'une de ces maladies ſe complique avec la petite vérole inoculée. La petite vérole confluente naturelle, peut de même ſe développer dans des ſujets, en même-tems qu'on les inocule.

d'ailleurs ſi rares, ſi étrangers à cette pratique, & de ſi peu de conſéquence, en comparaiſon des avantages qu'elle aſſure à l'humanité entiere, que je n'inſiſterai pas d'avantage ſur cet objet.

Au reſte, quel eſt le remède aſſez univerſel, aſſez conſtant dans ſes bons effets, pour ne manquer jamais de les produire? Il eſt encore inconnu. Les meilleurs parmi les ſpécifiques & autres, dont on fait uſage tous les jours, devroient-ils être proſcrits, parce qu'ils n'auront pas répondu quelquefois, à l'attente autoriſée par mille ſuccès? La maladie la plus legere, une piqueure d'épingle, une dent arrachée, la ſaignée, &c. ne peuvent-elles pas devenir la cauſe des plus grands maux, & de la deſtruction des Sujets, ſans qu'on puiſſe les ranger dans l'ordre des choſes dangereuſes, des opérations condamnables?

§. XXVIII.

Nous avons vu que la petite vérole ſpontanée entraînoit, le plus ſouvent, de fâcheuſes ſuites & la mort même; que jamais elle ne peut être un bien. Il ne réſulte pas moins de toutes les

expériences faites jusqu'ici, & des Ecrits des meilleurs Praticiens, que l'inoculation de la petite vérole est non-seulement un bien, en ce qu'elle tranquillise, & rassure sur l'avenir; qu'elle prévient de grands maux; mais encore, parce qu'avec tous ces avantages, elle ne peut être, par elle-même, un remède dangereux & nuisible. Autant les avantages de celle-ci sont réels, frappans & multipliés, autant les désordres & les allarmes que la petite vérole spontanée cause dans la Société, affligent un ami des hommes. Il n'est aucun habitant de la ville de Lyon, en particulier, homme de bien, qui ne se rapelle avec douleur ces derniers tems, où la petite vérole a moissonné plusieurs de ses Citoyens, tandis que les voisins diminuoient le nombre de leurs morts, par la méthode de l'inoculation. Les exemples de Geneve & de la Suisse, sont bien propres à y ranimer le courage des Inoculateurs, ou à en établir.

Je pourrois m'étendre d'avantage sur l'utilité de l'inoculation, & raporter un nombre infini d'expériences qui démontrent combien cette pratique, est nécessaire à l'humanité: mais, pour le profit du Lecteur qui

desire véritablement de s'instruire, de dissiper ses doutes, & pour n'être pas trop long, je renverrai au Mémoire de M. de la *Condamine*, imprimé à Avignon en 1755 ; à la Lettre de M. de la *Coste*, à M. *Dodart* ; aux différents Ecrits du D. *Jurin*, du D. *Kirkpatrick*, de Mrs. *Butini*, *Guyot*, *Tissot* ; à un Recueil de pieces concernant l'inoculation de la petite vérole. Cet Ouvrage très-utile, est un monument honorable pour l'Auteur ; il a été imprimé à Paris chez *Desaint* & *Saillant* 1756. On peut consulter plusieurs autres Ecrits ou Mémoires, la plûpart consacrés dans les Académies, & non moins concluants que les précédents, en faveur de l'inoculation.

Je ne donnerai point ici de Méthode pour faire cette opération, pour en retirer tous les avantages qu'on a lieu d'en attendre ; ni de plan pour la généraliser, ou la restraindre à certaines bornes, & pour écarter tous les inconvéniens, autant qu'il me paroîtroit possible ; c'est à la Cour, c'est à mes maîtres, à la Faculté de Médecine de Paris & à la Faculté de Théologie, à décider ce qui convient. Les Auteurs dont je viens de parler, fournissent d'ailleurs tous les Préceptes & les

Regles néceſſaires, pour le ſuccès de l'Opération.

Je ne me ſuis propoſé que de détruire en faveur du bien Public, quelques opinions, quelques aſſertions qui ſe ſont échapées, tandis qu'on attendoit en ſilence, l'oracle qui doit nous éclairer, & régler la deſtinée de l'inoculation. Si je n'ai pas réuſſi, on me ſaura quelque gré de mon zèle; j'ai emprunté les armes dont je me ſuis ſervi des Auteurs les plus accrédités & les plus dignes de foi.

Quant aux réflexions & aux raiſonnements qui me ſont propres, je les ſoumets, ſans apel, au jugement du Public éclairé. La vérité & l'amour du bien Public ſont mes guides. Je deſire que tous les Hommes ſe rendent enfin à l'évidence, & que ma Patrie retire bientôt de l'inoculation, tous les avantages que je crois attachés à cette Opération.

Non je dis trop.... Je ne crois pas que la France puiſſe d'abord les retirer tous; à cauſe de la difficulté de déterminer, tout-à-coup, tous les Citoyens à adopter cette méthode; & de pourvoir les Campagnes du nombre ſuffiſant de Médecins, de Chirurgiens éclairés, exercés & capables

de ſe conduire dans cette pratique, avec toute la ſagacité & la prudence qu'elle exige. Cela ne peut être que l'ouvrage du tems & des ſages meſures des Magiſtrats & de la Faculté de Médecine. D'ailleurs, un obſtacle que j'y vois, mais qui pourra diminuer dans des tems plus heureux, c'eſt le mal être & l'indigence des habitans, dont la plûpart manquant ſouvent du néceſſaire à leur ſubſiſtance, ne pourroient fournir aux malades les alimens, les ſoins, les médicaments convenables.

Les grandes villes ne ſont point à l'abri de ces infortunes & de ces inconvéniens. Je vois avec peine, que le défaut d'aiſance du Peuple, ne permettra pas d'abord, de rendre la pratique de l'inoculation auſſi générale, qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'elle le fut; & d'en retirer tout l'avantage poſſible. Mais les difficultés que j'aperçois, ne ſont pas auſſi inſurmontables que celles qui ſe préſentent, dans le projet que forme M R. pour détruire la petite vérole en *Europe*.

Si la Cour décide que les Citoyens doivent reſter libres, avec les précautions requiſes, de faire inoculer leurs enfans, ou d'attendre l'éyéne-

ment de la petite vérole ſpontanée, les perſonnes un peu aiſées, qui auront confiance à l'inoculation, pourront y recourir, à peu de frais. On pourroit compoſer exprès, un Précis de Méthode de traitement & de préparations convenables, qu'on mettroit à la portée & entre les mains de tout le monde; afin que la plûpart des Citoyens puiſſent à peu près ſe ſuffire par la ſuite, pour le traitement; & que les Gardes-malades inoculent, comme les Sages-femmes accouchent (*a*). Quant aux pauvres, malades de la petite vérole, ou qui voudront ſe faire inoculer, ils pourront être reçus, à cet effet, dans les Hôpitaux déja établis dans les Villes; ou, on en pourroit former de particuliers dans les principales villes, à l'exemple de Londres. Avec quelques précautions, & en raſſurant le Public, ſur le compte de l'inoculation, on viendra peu-à-peu à bout d'en étendre l'uſage, & & de s'oppoſer à la fureur des Epidémies. Elles n'auront plus rien de re-

(*a*) Des Femmes pratiquent avec ſuccès l'inoculation, à Conſtantinople, en Géorgie, en Circaſſie, &c.

doutable, lorſque tous les Citoyens ſe ſeront déterminés à faire uſage du préſervatif qui leur eſt offert.

CHAPITRE IV.

Les deux Médecins dont nous examinons les opinions, en réfléchiſſant ſur le fait de l'inoculation, n'ont pas conſidéré leur objet ſous tous ſes raports; ils ne l'ont pas diſcuté avec l'exactitude & l'impartialité requiſes; ils ne ſe ſont étayés que de faux principes: de-là une foule de mépriſes. Ces Auteurs ont eu tort de conclure, que l'inoculation devoit être condamnée: & que les ſuffrages de pluſieurs perſonnes d'un rang diſtingué, qui en ont fait d'heureux eſſais, ne méritoient aucun égard. Ils ont mal jugé du mérite de cette opération; elle n'expoſe point la vie des Citoyens: elle ne leur eſt point préjudiciable, ni contraire au bon ordre & à la Religion.

Iniqua bellans bella, ſalvus haud redit.
Euripid. Erecht.

§. XXIX.

LA carrierre dans laquelle eſt entré M. R. exigeoit une ample & exacte diſcuſſion, de tout ce qui

a raport à l'inoculation de la petite vérole ; il paroît qu'il eſt reſté, fort éloigné du but. Il n'eſt pas poſſible de concevoir une idée juſte d'un objet qu'on ne conſidére, que ſous quelques-unes de ſes faces. Pour juger de ſa nature, il faut l'analiſer plus exactement & plus méthodiquement ; il ne ſuffit pas de l'enviſager, par exemple, ſous les raports, de bon & de mauvais, d'utile & de nuiſible ; il eſt encore néceſſaire de voir s'il ne tiendroit pas un milieu, entre ces qualités. M. R. pouvoit trouver la régle de ſa conduite, à cet égard, dans les queſtions que la Cour a jugé à propos de faire aux facultés de Médecine & de Théologie : elles ſe réduiſent à ſavoir, ſi l'inoculation de la petite vérole eſt *utile*, ou *nuiſible*, ou *indifférente* aux hommes ; ſi la pratique en doit être *deffendue*, *permiſe* ou *tolérée* ; & dans ces deux derniers cas, à quelles précautions il conviendroit d'aſſujettir ceux qui inoculeroient ou ſeroient inoculés ?

Cet Académicien décide, dès ſon début, qu'on ne doit pas même mettre en délibération, ſi l'inoculation ne pourroit point être *indifférente* aux hommes & *tolérée*. Il annonce

(pag. 4.) qu'il va examiner seulement, si cette pratique est *utile*, ou *nuisible* aux hommes. Ensuite après en avoir prouvé lui-même l'utilité, (puisqu'il dit, page 16, *qu'il meurt moins d'inoculés que d'autres malades dee la petite vérole, ... qu'on pourroit la pratiquer sans risque, dans des campagnes isolées, &c.*) il déclare, qu'il a jugé, *qu'elle étoit nuisible aux hommes en général, quoiqu'utile aux particuliers ; & qu'elle devoit être proscrite de tout état policé.* Il donne les motifs de son jugement : il a remarqué qu'il étoit mort, à Londres, un plus grand nombre de personnes de la petite vérole naturelle, pendant les 38 ans qui ont suivi l'introduction de l'inoculation, qu'il n'en étoit mort, dans le même espace de tems, avant l'usage de cette pratique. Il a cru *conséquemment*, qu'on pouvoit imputer à l'inoculation, la fureur, le retour des épidémies varioliques, & l'augmentation dans le nombre des morts de cette maladie, à Londres.

D'après cette opinion, que nous avons abondamment réfuté, il s'est cru fondé à regarder cette opération, comme pernicieuse aux hommes, &

à la condamner. Il ordonne en conſéquence, ce qu'il trouve bon ; il dicte des réglements à l'Europe entiere. Mais nous avons démontré la frivolité des motifs ; nous verrons encore, qu'après avoir péché dans tous ſes raiſonnements, ſes concluſions portent néceſſairement l'empreinte du vice de ces raiſonnements, & tombent avec ſon projet, comme ſes principes.

Pour proſcrire l'inoculaton de la petite vérole, il faudroit démontrer, que la ſomme des inconvénients & des maux, auxquels on prétend qu'elle eſt ſujette, l'emporte ſur les avantages qui lui ſont propres. Quand le bien qu'elle procure, ne ſeroit qu'égal aux inconvénients qui en pouroient quelquefois réſulter, il ſemble que les Citoyens, qui voudroient ſe ſoumettre à cette opération, devroient reſter libres d'en courrir le haſard ; dans ce cas, elle ſeroit au moins *tolérée*. Mais les Anti-Inoculateurs n'ont pas même prouvé, que le danger de la petite vérole inoculée ne fut que 400 fois moindre que celui de la petite vérole ſpontanée ; c'eſt-à-dire, que la proportion des maux auxquels l'inoculation peut expoſer

fut ſeulement $\frac{1}{400}$ des avantages qu'elle aſſure. Ils ſe contentent de prononcer ſententieuſement : *Cette opération eſt contraire au bien public, à la Réligion ; il faut, la proſcrire à jamais.* Quel eſt l'homme ſenſé qui les croira ſur leur parole, lorſqu'il verra leurs aſſertions démenties par les preuves les plus authentiques ?

Si dans la ſuite, cette opération ſe trouvoit malheureuſement pernicieuſe à l'humanité, & qu'elle fut démontrée telle, on devra ſavoir mauvais gré à ces Meſſieurs, qui ſeuls l'ont reconnue plus terrible que la peſte, de ne s'être pas mieux expliqués, pour être crus ; de n'avoir fourni aucune preuve de ce qu'ils diſoient ; & ſur tout de n'avoir ſçu préſerver les hommes de ce prétendu poiſon. Il falloit, pour leur en inſpirer de l'horreur, leur montrer comment, pourquoi & dans quel cas ce prétendu poiſon étoit meurtrier. S'il n'étoit pas poſſible de les en éloigner, il falloit du moins eſſayer de le modifier, de le rectifier, & de le leur rendre moins fatal, en lui conſervant les propriétés utiles qui les ont ſéduit.

Les Citoyens ſeroient privés au-

jourd'hui des plus grands ſecours, ſi on s'étoit contenté de dire conſtamment, les préparations d'*Antimoine*, le *ſublimécorroſif*, la *Cigue*, la *Belladona*, les *Acides mineraux*, l'*hypecacuana*, *&c.* ſont les poiſons les plus terribles ; il faut les proſcrire *abſolument ; en interdire l'uſage, ſous quelque forme, en quelque cas, avec quelque modification & quelque correctif qu'ils ſoient preſcrits; parce qu'ils tuent les hommes.* Il eſt vrai que ces ſubſtances peuvent donner la mort ; il n'eſt pas moins vrai, qu'elles ſont très ſalutaires quand on veut. Pourquoi l'inoculation ſeroit-elle la ſeule choſe *dangereuſe* que l'Art ne ſçut pas mettre à profit ? L'expérience a apprit que cette opération faite à propos & ſagement conduite, étoit exempte de tout danger ; que les accidents qui pouvoient naître à ſa ſuite, dépendoient du ſujet & des choſes extérieures ; & que conſéquemment ils pouvoient être prévenus.

Quels ſont donc les motifs de la condamnation prononcée contre l'inoculation par ſes adverſaires ? Nous avons détruit ceux que nous avons aperçus. Nous avons oppoſés des faits avérés à des objections vagues

&

& ſans fondement. Pour aprétier avec impartialité le mérite de cette Opération, nous avons fait le parallele, dans les chapîtres précédents, des biens & des maux, attachés à la petite vérole ſpontanée, & à la petite vérole inoculée; il en eſt reſulté, comme nous avons vu, (§. XXIII & XXIV.) que la proportion des morts, ſur les guériſons, eſt de 1, ſur 3, 4, 5, 6, 7 alternativement, pour ceux qui ſont attaqués ſpontanément de la petite vérole; & de 1, ſur 300, 600, 1000, 1500, 2000 inoculés. Nous avons vu auſſi, (§. XVIII. XIX. XX. XXI. XXIV. XXV & XXVI.) que l'avantage de la petite vérole inoculée, ſur la petite vérole ſpontanée, rélativement au nombre, à la griéveté, à la durée des ſymptômes, & aux ſuites de la maladie, étoit encore plus grand. Donc, les Jugements de M. R. & de l'Auteur Anonime de *l'avis ſur l'inoculation*, doivent *être mis à néant*.

§. XXX.

Enhardis par les précautions que la Cour a jugé à propos de prendre, ces Auteurs ont publié des réflexions,

comme venant à l'apui de la décision des Magistrats : mais loin d'offrir quelque chose de satisfaisant, sur les questions proposées, l'ouvrage ne paroît pas même ébauché. Ces réflexions laissent subsister la difficulté dans son entier ; elles semblent même réformer l'Arrêt du 8 Juin dernier ; ou dicter aux Magistrats qui préfident avec tant de gloire & de succès, au bonheur & à la sécurité des peuples, ce qu'il leur reste à ordonner, & ce qu'on croit qu'ils auroient déjà dû statuer, rélativement à l'inoculation.

L'Arrêt cité, suspend à la vérité, les progrès de cette opération, *dans la ville de Paris* ; mais il ne la condamne point, il ne la proscrit pas pour toujours ; il ne l'interdit pas même généralement, & dans tout son ressort, comme ces Auteurs semblent l'insinuer. On l'a constamment pratiquée, depuis cette époque, dans les environs de cette Capitale ; (*a*) & on

(*a*) *On lit dans la Gazette d'Utrecht, N°. 83 du 18 Octobre 1763. Art. de Paris.* " la jeune " Marquise de *Belsunce* & Madame de *Boulogne* " se sont fait inoculer la petite vérole. Ces Dames " n'en ont aucune suite fâcheuse ; & leur exem- " ple va être imité de plusieurs personnes de

continue à y inoculer, avec le plus grand succès. De quel droit & par quelles raisons ces Auteurs condamnent-ils l'inoculation ? le Parlement n'a point jugé que ce fut une opération très-dangereuse, & qu'on ne put la pratiquer sans crime. Mais tels sont les motifs louables, qui l'ont déterminé à ordonner que l'usage en fut suspendu, dans la Capitale, jusqu'à ce qu'il en fut par elle autrement ordonné, après avoir pris l'avis des

---

„ considération ; *& dans la Gazette de la même ville N°. 91 du 15 Novembre 1763, au Supplément, Art. de Paris, on lit aussi :* " les inocu-„ lations ont continué cette automne, avec suc-„ cès, aux environs de Paris, en se conformant „ à l'Arrêt du Parlement, qui en a défendu la „ pratique dans la ville & ses fauxbourgs. „ M. *Posty* Régent de notre faculté de Médecine, „ & M. *Gatti* Médecin consultant du Roi, & „ Professeur en l'Université de Pise, ont inoculé „ plusieurs personnes de distinction, & entre „ autres, Mlle. de *Beauveau*, fille du Prince de „ *Beauveau* & niéce du Duc de *Bouillon* ; & le „ Marquis de *Boufflers*, Capitaine des Gardes „ de S. M. le Roi de Pologne, Duc de Loraine „ & de Bar. La Princesse de Beauveau, mere de „ Mlle. de Beauveau, étoit morte de la petite „ vérole naturelle, l'été dernier. Toutes les per-„ sonnes que Mrs. *Posty* & *Gatti* ont inoculées, „ n'ont eu que peu de pustules, & une fièvre „ legere, d'environ 24 heures.

facultés de Médecine & de Théologie ; telles ſont les ſages répréſentations de M. le Lieutenant-Général de Police, ſur leſquelles eſt intervenu l'Arrêt : *Les murmures du public, ſur l'indiſcretion de quelques-uns des partiſans de cette méthode, qui nous ont touché.... nous ont paru mériter une attention ſérieuſe ; le cri général s'éleve, ſoit contre les Inoculateurs, ſoit contre ceux, qui en attendant l'effet de l'inoculation qu'ils ont reçue, reſtent ſans précaution, dans la Société...*

Ce n'eſt donc point de l'inoculation, dont on ſe plaint : mais ſeulement de l'abus qu'on en faiſoit à *Paris*. L'Arrêt rendu ſur ces repréſentations, n'a donc pour objet que d'y remédier. L'interdiction prononcée ne ſubſiſtera que juſqu'à ce qu'on ait mis, ſous les yeux de la Cour, tous les avantages de cette opération, & que rélativement aux Inoculateurs & aux inoculés, on ait déterminé la conduite néceſſaire, & la maniere la plus ſure de la pratiquer.

Quelques égards & quelques précautions, que le public a cru devoir exiger des Inoculateurs & des inoculés, ayant été négligées, ce même public a paru troublé, inquiet....

Ces imprudences, continue M. le Lieutenant-Général de Police, *peuvent avoir les suites les plus fâcheuses : elles répandent au moins l'effroi dans les esprits, quand même elles ne seroient pas aussi capables de nuire qu'on se le persuade, peuvent jetter la consternation dans une une ville, toujours assez peuplée que la Capitale du Royaume.*

La tranquillité & le repos public, sont des biens si précieux ; le Souverain a tant à cœur de les maintenir ; les Magistrats sont si jaloux de ne leur laisser donner aucune atteinte, que l'inoculation, comme elle se pratiquoit le plus généralement en France, ne pouvoit manquer d'exciter la sollicitude de ces Protecteurs du peuple inquiet. Cette opération auroit été une ressource encore plus certaine, contre les plus grands maux, que l'usage en auroit dû être interrompu, jusqu'à ce que le public fut rassuré, sur le compte du Remède. C'est ce que la Cour a fait : mais en reprimant les Inoculateurs, elle n'a point flétri l'inoculation.

Tout le monde sait, jusqu'à quel point les passions timides troublent l'ame, les fonctions animales & toutes les facultés de l'homme. L'effroi

affoiblit toutes ſes puiſſances ; il anéantit ſon être ; il le rend très-ſuſceptible de la contagion. Quels maux ſont comparables à cet état ? On ne manque pas d'exemples qui prouvent, combien la *conſternation & l'effroi*, deſtructeurs de l'homme, ſont terribles & rédoutables.

La France a vu, dans la peſte de Marſeille, les affreux déſaſtres qu'a cauſé cette paſſion. (*a*) La maladie n'eut produit que les effets d'une épidémie ordinaire, ſi la fermeté & la prévoyance avoient été plus grandes, la diſcipline mieux obſervée, les peuples moins effrayés, & moins troublés ; mais les malades frapés de crainte, engourdis par la terreur, négligeoient tous les ſecours ; la plûpart abandonnés à eux-mêmes, périſſoient manquants des choſes les plus néceſſaires à leur ſubſiſtance. Ce n'eſt que par la fermeté, & en refuſant tout accès aux paſſions timides, que les Médecins, les Chirurgiens, les Infirmiers réſiſtent aux dangers des Hôpitaux, & qu'ils ne ſont point infectés d'un

(*a*) Voyez eſſais ſur la peſte de Marſeille, par M. *Sénac*.

grand nombre de maladies contagieuses, qu'ils traitent. La frayeur a fait contracter la petite vérole, en différens tems, à plusieurs personnes qui ne l'auroient pas eu naturellement, pour lors, si elles avoient été plus fermes. Des accidents dûs à la pusillanimité, ont souvent été mis sur le compte de l'inoculation & des Inoculateurs; on a prétendu qu'ils multiplioient la contagion, comme si elle étoit quelquefois absente, des grandes villes & de l'athmosphere.

Cependant, comme la consternation & l'effroi, tiennent un des premiers rangs parmi les maux considérables, dont les peuples sont affligés, il a été de la prudence & du devoir des Magistrats, d'en arrêter les progrès, & d'en détruire la source. Elle réside dans l'abus d'une pratique utile, & dans l'effroi des Citoyens. On peut remédier à l'un, en mettant entre de meilleures mains l'inoculation; on satisfera à l'autre, en éclairant le public, en le rassurant. Mais tandis que la Cour & les facultés, s'occupent de ces objets, & cherchent à dissiper les maux que la prévention, & des Inoculateurs inconsidérés, avoient pu produire; pourquoi nos Auteurs

cherchent-ils à les augmenter ou à les rétablir, en exagérant les inconvéniens qu'ils ont cru apercevoir dans cette pratique ; & en la représentant comme une *peste*, comme un fléau des plus dangereux, qui *expose la vie des Citoyens* ?

Pourquoi encore, M. R. répand-il l'allarme parmi les Citoyens, en les menaçant d'un projet ruineux, & capable de révolter tous les ordres, par les loix tyranniques, les vexations, les usurpations qu'il supose ; & qui sont inséparables de l'exécution ? Quand ce projet pourroit atteindre le but que cet Auteur se propose, je veux dire la destruction de la petite vérole, ne seroit-il pas ridicule, & contre toute regle, d'employer pour détruire un mal, des maux mille fois plus considérables ? mais nous démontrerons, en son lieu, que ce projet ne peut aucunement être mis en exécution ; & que quand même par des efforts incroyables, & par des ressources immenses, autres que celles de l'état & qui sont connues, on pourroit réussir à l'exécuter ; M. R. n'atteindroit jamais son objet, par les voyes qu'il trace ; ni même par tout autre semblable moyen mieux concerté.

§. XXXI.

Je ne puis me perſuader, que nos Auteurs aient lu l'Arrêt du 8 Juin dernier, & qu'ils en aient ſaiſi le but & les motifs; car il n'eſt pas probable que s'ils en avoient eu connoiſſance; ils euſſent cru qu'on pouvoit porter plus loin la ſageſſe, les précautions; & que leurs réflexions fuſſent propres à donner la ſolution d'une queſtion, que d'éclairés Magiſtrats ont trouvée indéciſe, dans les écrits des plus grands Médecins de ce ſiecle. Il n'eſt pas plus vraiſemblable, que ces Auteurs aient penſé, que leurs lumieres devoient éclairer les recherches de la faculté de Médecine; ou que leur jugement pouvoit utilement anticiper ſes déciſions. Cependant, s'ils ne l'ont pas cru, quel a été leur objet? que ſe ſont-ils propoſés?

L'utilité de l'inoculation eſt ſi bien établie, dans les raports fideles d'une infinité de prudents Inoculateurs, & dans les ouvrages de pluſieurs célébres Médecins, qu'il me paroît ſuperflu d'avoir entrepris moi-même de réfuter les opinions de ces deux Anti-Inoculateurs. J'aurois peut-

être mieux fait, de ne m'occuper qu'à faire des recherches utiles, ſur la nature du levain variolique, ſur la maniere dont il ſe communique, dont il ſe dévelope ; & enfin, ſur tout ce qui a raport aux ſuites & à la cure de la petite vérole ſpontanée ; en attendant que l'inoculation ſoit généralement adoptée. Il eſt conſtant, que la Médecine a beſoin de lumieres, ſur tous ces objets, pour établir une curation ſure & conſtante de cette maladie. Il y a tout à faire, ſur cette matière ; il n'y a d'autre régle connue, qu'un pur empyriſme. L'inoculation eſt ce qu'on a trouvé de plus ſûr ; ce qu'il y a de mieux établi. C'eſt mal-à-propos, que ces Auteurs entreprennent de la faire proſcrire, avant que d'avoir fourni quelque choſe de mieux. On n'eſt pas aſſez riche, ſur cette matière, pour rejetter trop promptement, ce que le plus grand nombre trouve bon.

Il eſt difficile de concilier M. R. avec lui-même, & de concevoir pourquoi il déclame ſans ceſſe, contre l'inoculation, & prétend qu'elle doit être proſcrite, de tout état policé ; après en avoir reconnu, lui-même, un des principaux avantages, je veux

dire, de favoriſer la population, & de conſerver à l'Etat, pluſieurs milliers de ſujets. Car il dit, page 16. *On ne peut nier qu'il meurt moins d'inoculés, que d'autres malades de la petite vérole.* Amis de l'inoculation, dans cette page, il rend hommage à la vérité; & publie un des plus puiſſants motifs d'établir généralement, & de perpétuer en France, cette pratique. Bientôt après, oubliant qu'il vient de lui être favorable, il s'acharne à la perſécuter, & à la rendre ſuſpecte. Mais toutes ſes allégations, qui ne ſont apuyées d'aucune preuve, d'aucun raiſonnement ſolide, n'ont aucune force contre cette opération. Il n'en réſulte point, qu'elle agrave, ou qu'elle multiplie les maux attachés à la petite vérole, ni qu'elle préſente quelque choſe de contraire au bon ordre & à la Réligion, contre les preuves que nous avons donné, de l'utilité qu'elle aporte aux hommes. Elle prévient en effet des maux réels & inévitable ſans ce préſervatif.

Elle n'eſt pas plus contraire au bon ordre, & à la Religion, que la plupart des médicaments & des opérations de Chirurgie, qui ont ſouffert & qui ſouffrent encore des contradic-

tions. Ces secours, en promettant un bien, donnent plus souvent la mort, que l'inoculation la plus mal conduite ; car à peine un, sur mille inoculés, perd-il la vie, par cette pratique. Cependant personne ne s'avise, de faire proscrire ces médicaments & ces opérations, malgré les mépriſes qui les rendent quelquefois funestes ; malgré les inconvénients & la mort même, dont ces ressources d'un Art utile, sont plus d'une fois suivies.

§. XXXII.

Je ne conçois pas, pour quelles raisons l'Auteur anonime, de *l'avis sur* l'inoculation, décide, *qu'on ne doit pas respecter l'opinion, d'un grand nombre de personnes, d'un rang distingué, qui, ou se sont soumises, volontairement, ou ont soumis aux épreuves de l'inoculation, ce qu'elles avoient de plus cher, &c.*

Car 1°. Ou ces personnes d'un rang distingué, chez qui la bonne éducation & les secours en tout genre rélatifs aux connoissances, ont pu faire développer de grandes idées & des talents

lents éminents, ont des lumieres au-deſſus du vulgaire & un jugement plus ſain ; ou, elles ſont plus à portée que les perſonnes d'un ordre inférieur, d'être éclairées, conduites, de ne rien hazarder, ſur des objets qu'elles ne connoiſſent pas & de ne ſe décider, que pour ce qui convient le mieux ; & dans ces cas, pourquoi ne reſpecteroit-on pas leurs ſuffrages, leurs opinions ? Pourquoi, ſur l'objet en queſtion, le ſentiment des grands Médecins de ce ſiecle, qui ſont compris dans le nombre de ces perſonnes diſtinguées, ne ſeroit-il pas de quelque poids ; puiſqu'ils ont été témoins oculaires des ſuccès qui ont arraché leurs ſuffrages ; puiſqu'encore, ils ſont des Juges compétens ſur cette matiere ?

2°. Ou, ces mêmes perſonnes, d'un rang diſtingué, ſont moins inſtruites, moins prudentes, moins jalouſes de la conſervation de leur vie & de celle de leurs enfans, moins propres à diſcerner ce qui convient & ce qui ne convient pas, moins à portée d'être éclairée & reformées dans leurs deſſeins, moins clairvoyantes, plus mauvais juge, & plus expoſées à ſe tromper que le commun des hommes. Dans

tous ces cas, qu'on ne peut raiſonnablement ſupoſer, l'Auteur anonime n'auroit pas même encore raiſon de prononcer, que l'opinion de ces perſonnes d'un rang diſtingué, ne doit pas être reſpectée & ſuivie; parce que l'opinion avantageuſe qu'elles ont conçue de la pratique de l'inoculation, ne dépend pas ſeulement du jugement qu'elles en ont porté, de ce qui leur en a paru: mais elle eſt fondée ſur les ſuccès dont elles ont été témoins, ou qu'elles ont éprouvés elles-mêmes. Donc leur opinion mérite quelque égard.

Quand leur opinion & leur jugement, pourroient être regardés comme ſuſpects & non reſpectables, il n'eſt pas poſſible de ſe refuſer, à ſuivre leurs exemples, ſi après s'être ſoumiſes elles-mêmes, ou après avoir ſoumis leurs enfans, à la pratique de l'inoculation, elles n'en ont retiré que des avantages, comme le fait eſt conſtant. Enfin, ces perſonnes ne donnent leurs ſuffrages à l'inoculation, & ne parlent en faveur de cette pratique, que d'après l'expérience; or, l'expérience eſt ici très-reſpectable; elle devient une Loi. Donc l'Auteur anonime a mal jugé.

§. XXXIII.

En parlant des avantages de l'inoculation, (§. XXIII. XXIV. XXV. XXVI. & XXVII.). Nous avons prouvé, que les faits & les exemples favorables à cette pratique, étoient infiniment mieux établis & plus nombreux; que les faits & les exemples défavorables; nous verrons encore, que les opinions, les suffrages, en faveur de cette opération, sont plus généraux & plus respectables que ceux qui lui sont contraires. Quelques faits raportés par M. R. & par l'Auteur de l'*Avis* sur l'inoculation, ont été démentis. Il ne reste plus qu'à détruire leur autorité particulière & celle de leurs partisans; pour satisfaire à cet objet, je vais faire un Catalogue des principaux Médecins ou autres Auteurs, qui ont inoculé & écrit pour ou contre l'inoculation. Du parallele des uns & des autres, résultera au moins, une présomption plus favorable pour l'un des deux partis.

INOCULATEURS célèbres & principaux Auteurs favorables à l'Inoculation.

Milady Wortlei, Montague.
Mrs. D. Arbuthnot.
Amyand, Ch.
Boërhawe, M.
D. Butini.
D. Burges.
D. Bell.
D. Boylston.
D. Broady.
D. Cox Willmod.
Calendrini.
Condamine. (de la)
Camus, (le) M.
Coste, (la) M.
Duc, (le) M.
Ev. de Vocester. (l')
D. Fuller.
D. Freind.
Guyot, Ch.
Gatti, M.
D. Hans-Sloane.
Haller, M.
Helvetius, M.
D. Heberdin.
D. Hadow.
D. Hoadly.
Hosti, M.
Harris.
D. Jurin.
Mrs. D. Kirkpatrick.
Lecat, M.
Morisot Deslandes, M.
D. Morton.
D. Mead.
Maitland, Ch.
D. Maty.
Macquart, M.
Mather, Ch.
D. Nele.
D. Netletton.
D. Pilarini.
D. Peverini.
D. Pringle.
D. Russel.
D. Ramby.
Robert, M.
D. Scheuzer.
D. Shadwel.
Tronchin, M.
D. Timone.
D. Tailor, (Robert).
Tissot, M.
Voltaire.
Wright (Richard).
D. Williams.
D. Wan-Swieten.
N. Auteur du Recueil de pieces sur l'inoculation.

Principaux Auteurs contraires à l'Inoculation.

Mrs. D. Blakmorre.
Cantwel, M.
D. Douglas.
Hecquet, M.
Massey Théologien.
Mrs. Rast, fils, M.
D. Wagstaff.
N. Auteur de l'Avis sur l'Inoculation.

§. XXXIV.

La pratique de l'inoculation, nous fourniroit encore un grand nombre de moyens de défense, contre ses Adversaires ; mais ce que nous avons dit, suffit pour faire disparoître les prétentions des deux Antagonistes, sectateurs des *Douglas*, des *Wagstaf*, que nous nous étions proposé de combattre. Nous avons démontré jusqu'ici.

1°. Que l'inoculation de la petite vérole n'étoit point une opération dangereuse ; qu'elle n'exposoit point la vie des hommes ; mais qu'elle étoit un moyen sûr de conserver tous les ans, la vie de plusieurs milliers de Citoyens, victimes ordinaires de la petite vérole spontanée ; qu'elle pouvoit les garantir tous des cicatrices, des suites fâcheuses de cette maladie, & les munir contre la fureur des Epidémies.

2°. Qu'un grand nombre d'Etrangers & de François, doivent déjà ces avantages à une pratique aussi utile.

3°. Que les Epidémies meurtrieres, qui devastent de tems en tems, les Villes & les Provinces, ne pouvoient être imputées à l'inoculation.

4°. Que le Virus que cette opération porte & fait développer, dans le ſang, a beaucoup moins de malignité ; qu'il eſt moins propre à répandre la contagion ; & qu'il produit des ſymptomes, moins nombreux, moins durables, moins fâcheux, que celui qui a circulé quelque-tems dans l'air ; c'eſt-à-dire, que la petite vérole ſpontanée.

5°. Que quand même on emprunteroit, pour l'inoculation, le virus d'une petite vérole confluente, qui auroit fait périr le malade, on eſt aſſuré d'obtenir une petite vérole diſcrette, bénigne, qui ſe termine auſſi heureuſement, que ſi on avoit employé le pus le plus benin.

6°. Que dans le tems des Epidémies de la petite vérole confluente, très-malignes, les plus maltraités de ceux qui ſont inoculés, pendant la durée d'une conſtitution de l'air auſſi pernicieuſe, n'éprouvent que les ſymptomes de la petite vérole, diſcrette & benigne.

7°. Que cette pratique eſt un remède aſſuré, contre la crainte, la frayeur, qui ſont ſi pernicieuſes dans la petite vérole naturelle.

8°. Qu'elle ſert à prévenir à propos,

pour tous les hommes, les inconvéniens d'être attaqués de cette maladie, dans un âge avancé ; & pour les Femmes, en particulier, de la voir développer dans elles, pendant leur groſſeſſe, tems où une triſte expérience nous aprend, qu'elles en ſont trés-ſuſceptibles, & qu'elle leur eſt très-fatale.

9°. Qu'elle délivre tous les inoculés, du danger d'être attaqués une ſeconde fois, de la même maladie ; que les exceptions à cet égard, s'il y en a, ſont plus rares, que dans la petite vérole ſpontanée.

10°. Que la petite portion du pus des varioleux, qu'on porte dans le ſang par l'inoculation, ne peut faire développer d'autre maladie, que la petite vérole.

11°. Que les faits, les exemples, les autorités & les opinions favorables à l'inoculation, ſont infiniment plus nombreux, mieux avérés, plus déciſifs, & plus reſpectables, que ceux qui lui ſont contraires.

12°. Que c'eſt en quelque façon, commettre un homicide contre ſoi-même, que de ſe refuſer à cette pratique.

Donc nous avons démontré, que

les Auteurs, aux Ecrits desquels nous repondons, n'ont pas montré assez d'impartialité, ou n'ont pas assez réflechi, sur le fait de l'inoculation, pour prononcer sur le danger ou sur l'utilité de cette pratique ; nous avons démontré conséquemment 1°. Que l'Auteur de l'*Avis* sur l'innoculation avoit eu tort, d'inspirer de la défiance pour cette opération, & d'essayer de rendre suspects, les suffrages & l'opinion, d'un grand nombre de personnes, d'un rang distingué, qui en ont faits, ou vu faire des Essais heureux.

2°. Que M. R. étoit dans l'erreur, lorsqu'il a dit, page 15 : *Je crois avoir suffisamment prouvé, que l'inoculation étoit nuisible à la population & aux hommes, en général* ; que sa conclusion, portant que cette pratique, *devoit être condamnée*, ne mérite aucun égard.

Avant que de passer à l'examen de la partie politique, de l'ouvrage de cet Auteur, nous insisterons encore un moment sur les preuves de l'utilité, & peut-être de la nécessité de l'inoculation ; nous ferons à ce sujet, quelques réflexions sur la nature, les causes, les effets des épidémies en général, & des épidémies variolíques en particulier.

CHAPITRE V.

Chaque maladie épidémique a ſes cauſes particulieres, qui la conſtituent telle. Il y a auſſi des cauſes générales, communes à toutes les épidémies, qui ſe combinent, de tems en tems, avec les cauſes particulieres. C'eſt en raiſon du concours, & de l'intenſité plus ou moins grande de ces cauſes générales, que les épidémies varioliques ſont ſuſceptibles de plus ou moins de malignité; & la petite vérole, qui par ſes cauſes propres, ne formeroit qu'une maladie uniforme, aſſez benigne, prend ſouvent un caractère biſare & malin: elle participe de celui des autres maladies épidémiques, qui ſéviſſent en même tems, ou qui ont ceſſé depuis peu.

§. XXXV.

NOus avons fait voir ci-devant, (§ XII. & XIII.) que les épidémies varioliques ſuivoient, en général, le caractère des autres épidémies, qui

regnoient en même tems, ou qui avoient paru depuis quelques mois; & que le nombre des morts de la petite vérole, pour chaque année, croissoit à proportion que les autres maladies étoient plus meurtrieres. La Table des personnes mortes à Londres, tant de la petite vérole, que des autres maladies, pendant l'espace de 42 ans, qu'on trouve dans la Lettre du D. *Jurin* au D. *Caleb Cottesworth*, est venue à l'apui de cette observation. Je l'ai fait concourir, non sans quelque espoir du succès, avec d'autres preuves, contre une opinion renouvellée par M. R. je veux dire contre la prétention *que l'inoculation avoit produit des épidémies varioliques, dont la cruauté avoit affligé plusieurs peuples, & en particulier la ville de Londres.* Nous nous proposons de tirer encore ici d'autres avantages de la même observation; après avoir fait quelques réflexions, sur les causes communes & particulieres des différentes épidémies, sur ce qui peut en augmenter la malignité, & donner lieu à la contemporaneité de cette malignité, pour toutes les maladies.

Je dois avertir ici, que j'adopte cette proposition de M. R. pag. 22.

de ſes *réflexions* : *qu'il n'y a aucun germe en nous, de la petite vérole.* Mais je n'admettrois pas auſſi aiſément, ce qu'il dit immédiatement avant : *que la petite vérole n'eſt pas une maladie inévitable.* Il paroît, depuis pluſieurs ſiecles, & à pluſieurs nations, qu'il n'eſt pas auſſi aiſé de s'en garantir, que cet Auteur l'annonce. Il a ſans doute trouvé quelque moyen d'y réuſſir ; nous l'examinerons, s'il l'indique, dans la ſuite de ſon ouvrage. Quant à la propoſition que je viens de lui accorder, il ne retirera pas grand avantage de cette conceſſion. Il n'annonce d'autre motif, ni d'autre raiſon, pour nier la préexiſtence en nous, d'un germe varioliique, que ſon deſir de proſcrire l'inoculation. Ce germe lui a paru nuire à ſes vues, à la fortune de ſon projet.

Si je refuſe de l'adopter, Je n'en ſerai pas moins partiſan de l'inoculation ; je n'en prouve pas moins l'utilité. Ce n'eſt point non plus pour favoriſer cette pratique, que je n'admets pas ce prétendu germe originel ; mais parcequ'il m'a paru un peu barbare, & avoir pris naiſſance dans le regne des facultés ocultes. A quoi

bon, d'ailleurs multiplier les êtres ſans néceſſité, & ſupoſer un germe, au dedans de nous, & un autre qui vient du dehors, faire développer le premier, quand bon lui ſemble, puiſqu'il eſt poſſible qu'un ſeul ſuffiſe, comme je tâcherai de le prouver, (chap. VI.)?

L'exiſtence de celui qui paſſe du dehors au dedans, après la naiſſance, eſt prouvée; donc l'autre ſeroit inutile; perſonne que je ſache, ne l'ayant aperçu, on me permettra bien de ſupoſer qu'il n'exiſte pas, & de raiſonner en conſéquence.

§. XXXVI.

Nous admettrons, pour la naiſſance des épidémies, en général, quatre cauſes dont deux ſont particulieres, & propres à chaque épidémie; & deux autres conjointes, ſont générales & communes à toutes les épidémies.

Des cauſes particulieres, l'une eſt *primitive* & *efficiente*; l'autre eſt un amas de cauſes *ſecondaires* & *diſpoſantes*. Ces deux cauſes ſuffiſent pour produire des épidémies, dont la marche eſt conſtante, uniforme, & dont le caractère eſt le moins mauvais.

Des

Des deux causes communes à toutes les épidémies, l'une est étrangere aux causes particulieres ; & l'autre est l'assemblage, & le concours des causes primitives, efficientes, de deux ou plusieurs maladies différentes. Ces deux causes peuvent se rencontrer séparément ou ensemble ; elles ne sont pas essentielles aux épidémies ; elles ne servent qu'à les varier ; à en multiplier, à en agraver les symptomes ; & à augmenter la malignité de la maladie.

Nous croyons apercevoir *la cause primitive* & *efficiente* de chaque maladie épidémique, contagieuse, dans un amas de germes particuliers, ou d'animalcules, ou de miasmes morbifiques, échapés de divers corps de la nature, propres à produire tel changement & telle altération dans l'œconomie animale. La quantité & la qualité, plus ou moins mauvaise, de ces semences de maux destructeurs de l'homme, peuvent varier, suivant diverses circonstances. L'air que nous respirons, est le rendez vous & le véhicule de ces corpuscules malins. Tantôt ils s'élevent dans l'athmosphere commune ; tantôt ils se rassemblent dans l'athmosphere particuliere, de chaque ville,

de chaque habitation. Ils s'y tiennent ſuſpendus, s'y modifient, de diverſes manieres ; y acquierent ou perdent de l'énergie & de l'aptitude à produire leur effet ; ſuivant que diverſes circonſtances, leur ſont favorables ou contraires. Ils ſe dépoſent ſur les meubles, ſur les vêtements, ſur les aliments, & ſur tout l'extérieur de chaque individu ; pénètrent dans l'intérieur, par les pores, par les ouvertures naturelles, pour y agir ſelon leur pouvoir. Leurs efforts ſont modérés, ſuſpendus, inutiles, ou produiſent divers dégâts, ſuivant que les cauſes diſpoſantes les ſecondent plus ou moins, ou leur manquent abſolument.

Les cauſes ſecondaires diſpoſantes, ſe trouvent dans un état des choſes extérieures, du corps & de l'ame du ſujet, propre à favoriſer le développement du germe de maladie, qui a trouvé accès dans lui. On peut ranger parmi ces cauſes, tous les grands mouvements du corps & de l'ame, les paſſions timides, la vie triſte & oiſive, le relâchement accidentel & l'atonie des ſolides, la lenteur du mouvement & l'altération des fluides du corps ; en un mot, tout ce qui

peut affoiblir les fonctions, & cauſer du déſordre dans l'œconomie animale. Car les vices de digeſtion, l'impuiſſance, l'imperfection dans l'hœmatoſe, dans la nutrition, dans les ſécretions, dans les excrétions, ſurtout de l'humeur de la tranſpiration inſenſible ; une conſtitution molle, foible, délicate; un état valétudinaire, la douleur &c. rendent l'homme très-ſuſceptible de contagion.

Quant aux choſes extérieures, une maniere d'être peu convenable à la ſanté; une habitation humide, trop chaude, où l'air n'eſt pas aſſez renouvellé; les différentes intempéries de l'air & des ſaiſons, leurs changements ſubits, ſans gradations ; les brouillards ; les excès ou le défaut de boire, de manger, de veilles ; les aliments ſolides & liquides, âpres, ſpiritueux, âcres, dépravés, corrompus, difficiles à digérer, peu propres à fournir de bons ſucs, à réparer ; les poiſons, les remédes pris mal-à-propos, &c. ſont autant de cauſes qui diſpoſent aux maladies épidémiques ; qui les rendent plus graves & l'iſſue plus incertaine. L'intempérie de l'air chaud & humide, qui eſt très-pourriſſant, lorſqu'elle ſubſiſte long tems,

eſt ſeule capable de faire développer toutes les maladies épidémiques, contagieuſes, &c.

La premiere des cauſes conjointes, générales, communes à toutes les maladies épidémiques, eſt fournie par une conſtitution vicieuſe de l'air, dépendante, 1°. de la ſtagnation, dans les lieux fermés, ou à cauſe de l'abſence des grands vents, 2°. de cet amas immenſe de corpuſcules, de germes, d'inſectes corrompus, d'exhalaiſons, de vapeurs nuiſibles, & d'émanations de divers corps qu'il ſoutient, qui par leur quantité & leurs qualités malignes, en altérent la pureté. Qu'y-a-t-il, en effet, de plus propre à faire éclore des maladies, à en augmenter les dangers, qu'un air dans lequel on reſpire, infecté par la tranſpiration des hommes, des animaux ſains ou malades & des plantes vénimeuſes; par les exhalaiſons, les vapeurs qui s'élevent ſans ceſſe, des excrémens, des matieres animales & végétales en putréfaction, des lieux fermés, des Hôpitaux, des tombeaux, des cloaques, des égoûts, des foſſes d'aiſance, des lieux marécageux, des eaux croupies pendant l'été, des eaux où on fait rouir le chanvre, des

charbons allumés ; de différens végétaux, des matieres animales, des terres limoneuſes, bitumineuſes, en combuſtion ; des laboratoires des ouvriers qui travaillent des matieres animales ou autres putreſcibles ; de ceux qui traitent avec le feu, le marteau & les menſtrues chimiques, diverſes ſubſtances minérales dangereuſes, dont ils volatiſent ſans ceſſe quelques portions, telles que les ſuivantes : le cuivre, le plomb, l'étain, l'orpiment, le zinc, l'arſenic, le biſmuth, la céruſe, le minium, le verd de-gris, &c. Et enfin des différentes mines qui contiennent ces ſubſtances?

Toutes ces émanations ſe raſſemblent dans l'air, s'y combinent de mille manieres, forment une athmoſphore particuliere, funeſte ſur-tout, pour les grandes villes. Plus l'air aproche de la température chaude & humide, moins il eſt agité par les vents, plus auſſi les mauvais effets de ces vapeurs ſont ſenſibles, plus la corruption des divers corpuſcules qui ſont ſuſpendus dans cette athmoſphore, eſt prompte, grande & nuiſible aux hommes, dans le corps deſquels elles ſont conſtamment reçues, par le moyen des pores abſorbans, des or-

ganes de la respiration & de la déglutition. Il n'est pas surprenant que la petite vérole & les autres maladies épidémiques, séviſſent particuliérement dans les grandes villes.

La seconde cause conjointe, générale, commune à toutes les maladies Epidémiques, est le concours & la réunion des causes primitives & efficientes de deux ou plusieurs maladies, qui se combinent, en même-tems ou successivement dans le même sujet, pour produire l'Epidémie la plus cruelle & la plus fâcheuse; par exemple, la petite vérole compliquée avec la dysenterie, avec une fievre lente, putride, maligne, pourprée, bilieuse, avec la coqueluche, &c.

§. XXXVII.

La cause *primitive* & *efficiente* d'une maladie contagieuse, Epidémique, ayant trouvé accès dans le corps, s'y établit, pour y agir selon son pouvoir. L'action en sera plus ou moins complette ou vaine, suivant qu'elle aura été préparée, & qu'elle sera soutenue *par les causes disposantes*; ou qu'elle sera privée de leur concours. Si la *cause primitive* qui

tend à se développer, est le principe de la petite vérole, & qu'elle agisse seule avec le concours favorable des *causes disposantes*, cette maladie ne tardera pas à se manifester, par ses symptomes. Le caractère en sera benin; elle parcourra ses tems & cedera de la maniere ordinaire. Elle ne pourra devenir plus grave ou dangereuse, qu'en raison du vice des causes disposantes; l'Epidémie en général, ne sera pas meurtriere.

Mais si à ces causes particulieres se joint la premiere *des causes conjointes générales*, elle en augmentera beaucoup l'intensité; la maladie sera plus grave & plus fâcheuse, que lorsque les causes particulieres agissoient seules. Le concours défavorable de cette Cause générale dans les Epidémies, est prouvé par l'expérience. Les petites véroles sont en général, plus malignes dans les grandes villes, que dans les campagnes, où l'air est plus épuré, plus libre, mieux renouvellé, & agité par les vents; où ne se trouve pas un amas considérable de ces vapeurs & de ces exhalaisons nuisibles, en stagnation, dont nous avons parlé ci-devant (§. XXXVI, qui forment une Athmosphere particuliere, très-

funeſte, pour le plus grand nombre des malades. Pluſieurs cauſes ſe réuniſſent, pour rendre cette Athmoſphere plus pernicieuſe à Londres, que dans les grandes villes de France. Elle a dû y augmenter, en divers tems, la fureur des Epidémies varioliques, plutôt que l'inoculation.

C'eſt auſſi, en raiſon de l'intenſité, plus ou moins grande & du concours de cette cauſe générale que les différentes maladies, les diverſes Epidémies qu'on obſerve, en même-tems, ou ſucceſſivement, dans la même ſaiſon, dans la même année, ont à peu près le même dégré de benignité ou de malignité. L'obſervation & l'expérience confirment encore cette vérité. Elle eſt prouvée, comme nous avons dit, (§. XII. & XIII.) par l'extrait des Bils de mortalité à Londres, pendant 42 ans, fournis par le D. *Jurin*. Il n'a pas fait mention de ce que nous venons d'obſerver; parce qu'il ne pouvoit prévoir qu'on imputeroit par la ſuite, la naiſſance des Epidémies varioliques, à l'inoculation. Il n'avoit en vue pour lors, que de mettre ſous tous les yeux, les dégâts, que cauſe la petite vérole ſpontanée, pour relever les avantages de l'inoculation.

Cette opération qui a été perfectionnée depuis ce tems-là, promettoit déjà, ſuivant les eſſais & les calculs de ce célebre Médecin, de conſerver tous les ans, un grand nombre de ſujets, victimes ordinaires de cette maladie, lorſqu'elle les attaque ſpontanément.

§. XXXVIII.

Nous avons dit, que les Epidémies devenoient plus fâcheuſes, lorſqu'aux cauſes primitives & diſpoſantes, particulieres à chacune, ſe joignoit la premiere des cauſes générales. Le danger ſera encore plus grand, ſi la ſeconde de ces cauſes ſe joint aux autres; c'eſt à-dire, ſi les cauſes primitives & efficientes de deux ou pluſieurs maladies, ſe combinent diverſement, les unes avec les autres, pour produire divers monſtres épidémiques, ou maladies extraordinaires, qui déconcertent d'abord les plus habiles Médecins, par la multitude & la grieveté des ſymptomes équivoques de pluſieurs maladies différentes. Ces maladies compliquées, ont, toutes les mêmes, ou divers dégrés de malignité. Celle qui doit jouer le

principal rôle, n'eſt pas toujours celle qui ſe laiſſe apercevoir le plus diſtinctément. Tantôt elles laiſſent toutes, ſaiſir leurs caractères particuliers; leurs ſymptomes propres paroiſſent & diſparoiſſent alternativement; tantôt elles ſe maſquent opiniâtrément, & ſe montrent ſous milles formes qui leur ſont étrangeres; elles affectent une bénignité perfide, ou effrayent, au premier aſpect. Quelques-uns des ſyptomes, contre-indiquent tour-à-tour, ce que les autres ſemblent indiquer. Le malade & les aſſiſtans, luttent ſouvent en vain, contre cette accumulation de maux.

Telles ſont, en particulier, ces épidémies varioliques, de l'eſpece confluente, accompagnées de catharres, de pourpre, de fievres malignes, &c. & ces maladies populaires, contagieuſes, peſtilentielles, qui reparoiſſent, de tems en tems, ſur-tout dans les lieux qu'elles ont long-tems abandonnés; qui ſe compliquent de cent manieres, avec d'autres maladies; qui n'admettent preſque aucune curation & qui dévaſtent les Villes & les Provinces.

Il n'y a preſque point de Printems & d'Automne, qui ne mettent les Médecins à portée d'apercevoir le

concours des Cauſes générales, que nous avons aſſignées aux Epidémies, non-ſeulement dans les maladies épidémiques, mais encore dans toutes les maladies ordinaires, qui paroiſſent en même-tems ou peu après. Les plus benignes, en général, de celles-ci, participent toutes, pour lors, du caractère & de la malignité de ces épidémies, quoique la complication ne ſe montre pas ouvertement; ou plutôt ces mêmes épidémies empruntent l'extérieur de ces maladies ordinaires, pour ſévir plus impunément. On n'aperçoit, par exemple, qu'un catharre; ſi dans cette circonſtance, on ſuit exactement les indications tirées des ſymptomes, & qu'on ne s'en écarte pas, le malade eſt perdu. On ne peut lui ſauver la vie, que par une méthode curative, que la maladie ſemble contre-indiquer, mais qui eſt apropriée à la maladie cachée, à l'épidémie qui ſévit pour lors, ou qui a ceſſé depuis peu; de ſorte que, pour réuſſir dans la Cure de celle-là, il faut bien connoître celle-ci, & tous les moyens de curation auxquels elle céde.

Mais les malades, comme je l'ai vu, *au commencement & ſur la fin de l'an-*

née 1762, s'obſtineront à dire, je *n'ai* qu'un *rhume ; il n'y a rien à faire là ; il ne faut point de ſaignée &c. le mal ſe guérit aiſément, en excitant la tranſpiration, &c.* Malheur à ces enrhumés, ſi leurs guériſſeurs les croyent ſur leur parole, & travaillent en conſéquence; dans 4 ou 8 ou 15 jours, plus ou moins, ils ne ſeront plus en vie. Effectivement pluſieurs de ces prétendus rhumes, ſe terminerent par des groſſes puſtules gangrenées, par des abcès & par la mort; la maladie s'apella pour lors *fievre maligne.*

La grande varieté des cauſes que nous avons aſſignées aux Epidémies, les combinaiſons infinies ; & les divers dégrés de benignité ou de malignité, dont elles ſont ſuſceptibles, rendent le caractère & les différences de ces maladies très difficiles à reconnoître & à ſaiſir aſſez promptement, pour en arrêter le progrès, pour y remédier convenablement & à propos. Ce ſont de vrais Protées ; il faut être bien accoûtumé à leurs jeux, & uſer de beaucoup de ſagacité, pour les fixer.

§. XXXIX.

§. XXXIX.

D'après le raiſonnement & l'expérience ; d'après les cauſes que nous avons établies, des Epidémies, & de la malignité des autres maladies, qui ſurviennent en même-tems, il eſt conſtant qu'il ne faut pas s'occuper uniquement des ſymptomes qui paroiſſent dans celles-ci; mais qu'on doit faire une ſérieuſe attention aux contre-indications marquées, ou ſecrettes. On doit ſur-tout tracer le plan de curation, ſur celle de l'épidémie qui paroît en même-tems, ou qui a précédé ; ou combiner, ſuivant les circonſtances les indications de l'une, avec celles que fournit l'autre ; parce que dans un tems d'épidémie maligne, la plus legère indiſpoſition, une maladie ordinaire, qui dans un autre cas ne mériteroient preſque aucune attention, deviennent très ſérieuſes. Elles participent toujours, plus ou moins, de la nature de l'épidémie & de ſes cauſes générales.

On ne s'écarte que trop, le plus ſouvent, de cette regle, dans la cure des petites véroles. Survient-il une épidémie variolique ; cette maladie

s'annonce-t-elle, par tous autres ſymptomes, que par ceux qui la caractériſent, comme cela arrive fréquemment? On ſuit promptement les indications qui ſe préſentent. On a plus d'une fois lieu de s'en répentir. La petite vérole ſe montre-t-elle enfin, d'une maniere non équivoque? On s'en tient à ce que l'on voit au premier coup d'œil. On ne s'occupe plus de la bizarrerie des ſymptomes, & de la complication d'un mal caché, qui va faire périr le malade. On eſt content, lorſque dans le tems de l'éruption, on peut prononcer : *c'eſt la petite vérole.* On ne fait aucune attention à une épidémie particuliere, qui ſévit obſcurément, ou qui regne ouvertement, ou qui vient de diſparoître; pour combiner à propos, les remèdes qu'elle indique, avec ceux qui ſont propres à la petite vérole. La plûpart même de ceux qui environnent les varioleux, & qui ſe chargent de la curation, ignorent juſqu'à l'exiſtence de cette autre épidémie; & quels égard on y doit avoir.

Il ne ſeroit pas étonnant, que des épidémies varioliques, qui participoient de la nature de quelque autre épidémie maligne, aient été très-

meurtrieres; parce qu'on n'avoit point eu d'égard à ces épidémies, dans la curation de la petite vérole. Voilà un moyen plus naturel d'expliquer la cauſe des dégâts que cette maladie a faits, en différentes Contrées, que de la chercher dans l'inoculation.

En 1715 le total des Enterrements, à Londres, fut de 22232. Sur ce nombre, il y eut 1057, morts de la petite vérole. En 1716 le nombre des morts en général augmenta; il y eut 24436 Enterrements, parmi leſquels on compta 2427 morts de la petite vérole. La proportion de ces morts augmenta de même, que celle des morts des autres maladies. En 1717, le total des Enterrements fut de 23446, du nombre deſquels, étoient 2211 morts de la petite vérole. Le nombre des morts en général, augmenta beaucoup en 1718; il y eut 26523 Enterrements; & le nombre des morts de la petite vérole en particulier, ne parut pas proportionné; car il n'y en eut que 1884. Ce nombre ſurpaſſe cependant, l'année commune priſe ſur 42 ans, qui n'eſt que de 1550: mais le nombre des morts de la petite vérole pour l'année 1719, eſt plus proportionné à celui des autres Enterre-

ments, dans les deux dernieres années; car le total de ces Enterrements, fut en 1719 de 28347, dans lequel ſe trouvoient 3229 morts de la petite vérole. C'eſt de 42 années, celle où il y a eu le plus de morts, tant de la petite vérole que de toutes les autres maladies. La raiſon de cette augmentation conſidérable, au-deſſus des autres années, ſe tire de la malignité des différentes épidémies, qui avoient ſévi depuis l'été de 1718; qui continuerent juſques bien avant dans l'année 1719, & augmenterent beaucoup le nombre des morts.

L'Epidémie variolique qui arriva au Printems de cette derniere année, participa de la malignité de ces autres épidémies; & tua auſſi plus de Citoyens de Londres, qu'elle n'en avoit fait périr, les années précédentes. Mais les petites véroles qui avoient paru, au commencement du Printems de 1718, ne furent pas meurtrieres, & ne dûrent pas l'être; parce que les autres maladies épidémiques, qui augmenterent le nombre des Enterrements, pour cette année là, ne parurent, comme nous avons dit, que ſur la fin de l'été.

CHAPITRE VI.

Les Causes propres de la petite vérole, répandues dans l'air, & sur tous les corps qui nous environnent, trouvent accès dans nous, s'y développent, par le concours des causes disposantes, & produisent des Epidémies, indépendamment d'un prétendu germe inné, *& de l'inoculation. Plus les causes propres de la petite vérole, restent dans l'inaction; plus elles sont à portée de se combiner avec les causes générales, communes à toutes les Epidémies, plus elles sont funestes. Nouvelles preuves de l'utilité, & peut-être de la nécessité de l'inoculation, qui ne porte dans le corps, qu'un levain déjà affoibli, & comme dépouillé de toute malignité étrangere. La fréquence des Epidémies varioliques, est plutôt à desirer qu'à rédouter.*

§. XL.

SUivant les Principes que j'ai établis, je considere donc la cause propre & efficiente de la petite vérole, comme une substance très volatile,

très extensible, étrangere à l'homme; comme un amas de corpuscules très-subtiles, très actifs, corrosifs, irritans, échapés du corps des Varioleux, répandus dans l'air, déposés sur tous les corps, inhérents dans les meubles, les vêtements, les aliments, &c. Ils font éclore tous les maux dont nous avons parlé, (chap. I. II. & III.) lorsqu'après avoir été admis dans le corps, en quantité suffisante, & transmis sans altération, dans le torrent de la circulation, où la scène se passe, ils y sont retenus, pendant le tems convenable; & y trouvent tout favorable à leur action, par le concours des causes disposantes.

Ces deux sortes de causes suffisent, pour le dévelopement de la petite vérole naturelle. Si elle n'agissoit jamais dans l'homme que par ces causes, qui lui sont propres, elle seroit en tout, presque semblable à la petite vérole inoculée. Les raisons de la bénignité de celle-ci, se déduisent aisément des principes que nous avons établis. Les germes qu'on emprunte d'un varioleux, pour inoculer, se sont dépouillés, dans le corps du malade où ils ont agi, de toute la ma-

lignité étrangere qu'ils avoient pu contracter dans l'air. Ils y ont fait divorce avec les cauſes générales des épidémies, qu'ils s'étoient d'abord aſſociées; elles y ont été épuiſées.

Il paroît conſtant, que ſi les germes varioliques avoient moins d'aptitude à ſe combiner dans l'air, avec ces cauſes générales, la petite vérole naturelle ſeroit au moins 400 fois plus bénigne qu'elle ne l'eſt généralement; puiſque quand les cauſes qui lui ſont propres, agiſſent ſeules, on ne voit éclore qu'une petite vérole bénigne; une maladie ordinaire, qui ne prévaut point contre les forces naturelles; qui céde preſque d'elle-même. On n'a que rarement beſoin de recourir aux remédes généraux. On voit tous les jours, dans les campagnes & même dans les villes, des enfants atteints de la petite vérole, qui boivent, mangent & courrent dans les rues, comme à l'ordinaire. La maladie parcourt paiſiblement ſes tems, comme un rhume; on n'y fait aucune attention. Elle diſparoît enfin, & ne laiſſe aucune fâcheuſe ſuite; quoiqu'on n'ait employé ni médicaments, ni précautions. Une autre obſervation qui prouve, que le carac-

tère de cette maladie eſt naturellement benin, c'eſt que les fautes dans le régime, & dans la curation; les vices du ſujet, de la maniere d'être & de toutes les choſes extérieures, ne ſont pas en général, auſſi funeſtes que dans les autres maladies aigues.

Mais ces avantages ne ſont propres qu'à la petite vérole qu'on appelle bénigne, dévelopée dans des ſujets où l'âge, la conſtitution, la maniere de vivre & toutes les cauſes diſpoſantes, ſont les plus favorables. Cette maladie n'eſt proprement réputée bénigne, que lorſque les cauſes propres qui lui ont donné naiſſance, ne ſont point aſſociées avec les cauſes générales, communes à toutes les épidémies, que nous avons décrites; comme cela n'arrive que rarement, on ne jouit pas communément des avantages dont nous venons de parler.

Les cauſes particulieres, diſpoſantes, peuvent, à la vérité, rendre la maladie plus ou moins grave; & empêcher de ſaiſir abſolument ce caractère de benignité, toutes les fois qu'il ſe rencontre. Les perſonnes trop délicates, d'un âge trop tendre ou fort

avancé, d'une mauvaiſe conſtitution; où ſe trouvent déjà quelques vices héréditaires ou acquis; chez qui les paſſions, une maniere de vivre mal réglée, des aliments âcres, alkaleſcens, ſpiritueux, ou trop abondants, ont préparé un théâtre à mille maux, n'ont pas droit d'attendre, que la petite vérole la moins maligne, ſe develope impunément dans eux. La mauvaiſe diſpoſition ſuplée au vice des cauſes. Les enfants de la campagne bien conſtitués, déjà exercés, accoutumés aux différentes impreſſions de l'air, ſimplement nourris de végétaux; qui n'ont que l'eau la plus pure pour boiſſon, ſont moins maltraités que les enfans trop mollement élevés, dans les villes; accoutumés dès le berceau, aux liqueurs ſpiritueuſes, engoués d'aliments, tirés du regne animal, & les plus putreſcibles.

Quelques fâcheux que puiſſent être, les effets tirés du vice des cauſes diſpoſantes, ils ne conſtituent pas tout le danger des petites véroles; les divers degrés de benignité ou de malignité, qu'elles montrent alternativement, dépendent ſur tout, de l'intenſité plus ou moins grande, de la

préſence ou de l'abſence des deux cauſes générales, communes à toutes les Epidémies.

§. XLI.

Quant aux perſonnes qui ſont inoculées ſans effet, même pour la premiere fois, & celles qui paſſent toute leur vie ou une bonne partie, exemptes de la petite vérole, comme cela arrive quelquefois, quoiqu'elles aient ſouvent vécu au milieu de la contagion; voyons comment & pourquoi cela arrive. On s'étonnera peut-être, qu'un venin auſſi actif, auſſi analogue à nos humeurs auſſi généralement & auſſi abondamment répandu dans nos Contrées; qui n'épargne preſque aucun homme, ſemble ainſi uſer d'indulgence, envers quelques particuliers; mais la raiſon de cette prétendue indulgence, eſt que, lorſque la cauſe primitive efficiente de cette maladie, s'eſt trouvée dans ces perſonnes, les cauſes diſpoſantes manquoient; & que, quand celles-ci, s'y rencontroient, la premiere étoit abſente.

Il en eſt des petites véroles, comme des autres maladies épidémiques;

leur naiſſance, leur progrès, leur iſſue dépendent de certaines conditions, tant de la part des cauſes que des ſujets & de tous les acceſſoires, qui doivent concourir en même-tems, & d'une maniere convenable, au même but. On voit tous les jours des perſonnes d'une bonne ſanté, qui n'ayant pas encore payé le tribut à la petite vérole, entourent conſtamment, & avec aſſurance les varioleux; qui les touchent, qui couchent avec eux, & qui reçoivent ſans effet par tous leurs pores, avec l'air & les aliments, une grande quantité d'émanations varioliferes, qui infectent, l'air de la chambre du malade. Des milliers de germes de la petite vérole, paſſent ainſi impunément dans le corps de ces perſonnes, & en ſortent; ou y ſont détruits, alterés, & rendus inhabiles au dévelopement; parce que les cauſes diſpoſantes néceſſaires, ne s'y trouvent pas. Les perſonnes exercées, bien conſtituées, chez qui toutes les fonctions ſe font bien & pleinement, reſiſtent à divers venins introduits dans elles; rendent inutiles leurs efforts, & les décompoſent en quelque façon. Ces venins ou leurs débris ſont enfin expulſés, comme

des hétérogénéités ; avec la transpiration insensible & les autres excrémens.

Si quelque tems après, ces mêmes personnes se trouvent indisposées, inquietes, affligées, tristes ; que la circulation y soit ralentie ; que leurs solides soient tombés dans le relâchement ; que les fonctions enfin se fassent mal dans elles ; ou qu'elles soient saisies de la crainte de la petite vérole, sans s'exposer au danger, comme auparavant, elles se verront tout-à-coup assaillies de cette maladie. Les précautions les plus constantes, les plus étudiées, la fuite même, ne pourront les en préserver.

Outre qu'il se trouve par-tout, en tout tems, des émanations varioliques, propres à faire développer cette maladie, dans les contrées où elles ont été une fois répandues ; il seroit encore possible, que ces émanations qui portent une foule innombrable de germes de la petite vérole, ayant été reçues dans un corps où le développement n'a pu se faire à leur arrivée, s'y conservassent quelques tems, sans altération, & jusqu'à ce que tout y soit disposé à le favoriser, & à le procurer. Ces germes, qui ont

tant

tant d'aptitude à ſe porter à l'habitude du corps, & à être chaſſés avec la tranſpiration inſenſible, lorſque le dévelopement ne peut avoir lieu, ne me paroiſſent cependant pas devoir ſéjourner long-tems, du moins ſans être détruits, dans le torrent de la circulation, après y avoir été reçus; moins encore, s'y conſerveront-ils, & ſe tranſmettront-ils, avec toutes leurs propriétés, de pere en fils, juſqu'aux dernieres générations.

§. XLII.

C'eſt une obſervation auſſi ſinguliere que vraie, de la petite vérole & de la peſte, que tous ceux qui en ont été une fois attaqués, en ſont exempts pour l'avenir; ſoit que les virus particuliers qui les font naître par le changement qu'ils ont produit dans les malades, en s'y dévelopant, s'y interdiſent tout accès pour l'avenir; ſoit qu'ils y épuiſent les cauſes diſpoſantes les plus eſſentielles; ſoit qu'ils y préparent un antidote & un obſtacle au dévelopement ultérieur. M. R. en faveur de ſon projet, ſemble avoir reconnu une parfaite conformité entre ces deux maladies contagieuſes. Quand cet Auteur aura raporté tous

les traits de reſſemblance qu'il aura pu trouver, je me charge d'établir un plus grand nombre encore, de points de différences.

Autant il eſt rare de voir un homme attaqué pluſieurs fois de la petite vérole, autant il eſt difficile de ſe ſouſtraire au tribut que ce cruel fléau, ſemble avoir impoſé aux hommes. Les corpuſcules varioliferes, ſont ſi actifs, ſi propres à produire des altérations dans l'économie animale, lorſqu'ils n'y ont pas encore mis le ſceau; ils paroiſſent ſi analogues à quelques-unes des humeurs qui circulent dans le corps, que dès qu'ils y ont été admis, pour la premiere fois, en quantité, & avec les conditions convenables au dévelopement, la maſſe de ces humeurs en eſt bientôt infectée. Le trouble & le deſordre qu'ils cauſent dans les fonctions, ne tardent pas à annoncer toute la fureur qui leur eſt propre; & à faire redouter leurs coups.

Ces germes ſont en même-tems ſi multipliés, dans notre continent, qu'il eſt comme impoſſible qu'un homme qui fournit la carriere ordinaire, puiſſe échaper à leurs aſſauts. Il ne peut guères ſe flatter, qu'ils ne

trouveront pas accès dans lui ; & qu'après les avoir reçus plusieurs fois impunément dans son sein, ils ne trouveront pas un jour, dans lui, toutes choses prêtes à faire éclore les maux dont ils sont la source.

Ce qui se passe sans cesse, sous tous les yeux, prouve jusqu'à quel point ce poison peut s'accroître & se multiplier, en très-peu de tems, partout où il trouve ce qui est requis à son dévelopement. Soit qu'une particule de ce levain, s'introduise naturellement dans le corps d'un homme ; soit qu'elle y soit portée par Art, si rien ne s'y opose à son action, elle s'y multiplie à l'infini, avec une promptitude incroyable & inouie, pour tout autre virus. On voit bientôt toute la surface du corps couverte de grosses pustules, dont une seule suffit, pour communiquer la petite vérole à un grand nombre d'hommes. Chacune de ces pustules contient un amas innombrable de germes expulsés ; & qui avant que d'être chassés à l'habitude du corps, ont dû être produits par un atôme de pus, en peu de jours. Cette fécondité n'a rien d'incroyable & de répugnant, lorsqu'on considere celle de quelques insectes.

Il eſt évident qu'un Varioleux peut infecter plusieurs milliers d'hommes, par le moyen d'un petit nombre des puſtules dont il eſt chargé ; indépendamment de la contagion, qui peut réſulter pour une ville entiere, d'un nombre encore plus prodigieux de germes, qui s'échapent continuellement, pendant le cours de la maladie, avec la tranſpiration inſenſible.

§. XLIII.

Si le virus variolique eſt ſuſceptible, d'un ſi prompt & ſi prodigieux accroiſſement, dans le corps d'un homme, il trouve peut-être auſſi ſur la ſurface de la terre, dans les meubles, les apartements, les aliments, dans l'air, &c. non-ſeulement ce qui lui eſt néceſſaire pour s'y multiplier, s'y reproduire ſans ceſſe ; mais encore pour y acquerir plus d'énergie & plus de malignité, qu'il n'en a naturellement. Il eſt prouvé que ce levain en ſe combinant, comme nous l'avons dit §. (XXXVII. XXXVIII. XXXIX. & XL.) avec les cauſes générales des maladies épidémiques, avec des vapeurs impures, meurtrieres, avec les

hétérogénéités nuiſibles répandues dans l'air, devient plus terrible ; puiſque ceux qui l'ont reçu tel naturellement ſont expoſés à des maux plus conſidérables, à la mort ; à des accidents plus multipliés, plus durables & plus funeſtes, que ceux qui l'ont emprunté par art d'un Varioleux, comme nous l'avons vu. (chap. II. & III.)

Il eſt démontré, enfin, que le virus variolique acquiert toute ſa malignité & renouvelle ſes forces dans l'air ; puiſqu'il eſt démontré qu'il les perd, qu'il s'affoiblit conſidérablement par le dévelopement dans les hommes ; & que s'il n'étoit pas conſtamment réparé au dehors, il ſeroit abſolument détruit depuis long-tems, ou ne formeroit plus qu'une maladie très-benigne. En effet, ce venin pris même, d'une petite vérole *confluente*, *maligne*, ſe trouve avoir déjà tellement dégéneré, qu'il ne produit plus par inoculation, qu'une petite vérole *diſcrette*, *benigne*, qui ne donne preſque jamais la mort, & qui cede ſans laiſſer aucune infirmité, aucune tache. Il eſt ſurprenant que ces Faits, rendus inconteſtables, par des expériences répétées & les mieux ſuivies,

n'aient encore pu convaincre tous les hommes, de l'inégalité, & du danger de l'alternative.

Une autre obſervation vient à l'apui de tout ce que nous avons dit juſqu'ici. Il eſt d'expérience, que la petite vérole ayant reſtée aſſoupie quelques années, dans un lieu, lorſqu'elle vient à s'y réveiller, produit les plus affreux dégâts. L'épidémie la plus monſtrueuſe, donne la mort à preſque tous ceux qu'elle attaque; ceux qui ont pu lui réſiſter, & qui ſont en petit nombre, conſervent toute leur vie, les empreintes funeſtes de ce fléau; ceux à qui la crainte a fait prendre la fuite, ne tardent pas à éprouver, dans leur retraite, la fureur de ce levain deſtructeur.

Cette obſervation fournit, non-ſeulement des preuves, contre l'exiſtence d'un prétendu germe inné dans les hommes; mais encore elle fait tomber en ruine tout le ſyſtême de M. R. & de ſes partiſans; elle ſert auſſi à prouver, que le virus & les épidémies varioliques, aſſoupis pendant quelques années, ne deviennent par là que plus terribles & plus formidables, que s'ils s'exerçoient continuellement; parce qu'elle ſuppoſe

1°. Que le virus variolique ayant resté long-tems dans l'inaction, répandu dans l'air, s'y est accumulé, s'y est multiplié, par une infinité de circonstances, pour sévir d'avantage.

2°. Qu'il y a acquis plus de malignité & d'énergie, qu'il n'en a naturellement, en se combinant avec les principes de quelque autre maladie, avec quelques autres corpuscules nuisibles, qui se sont trouvés analogues à sa nature.

§. XLIV.

D'après les observations que nous avons faites, on peut établir encore plusieurs vérités importantes.

1°. Les épidémies varioliques meurtrieres ne sont point produites par l'inoculation; les causes que nous leur avons assignées sont plus admissibles, plus raisonnables, & plus réelles.

2°. Les petites véroles naturelles participent souvent, du caractère malin des autres maladies épidémiques, qui sévissent en même tems, en secret ou ouvertement; parce qu'outre les causes particulieres de chaque maladie, il y a encore des causes gé-

nérales qui influent sur toutes. La petite vérole inoculée n'est point sujette à cet inconvénient.

3°. Si dans la curation des petites véroles naturelles, on avoit plus d'égard, qu'on n'en a le plus souvent, aux épidémies qui regnent en même tems ou qui ont paru depuis peu, le nombre des morts de cette maladie, ne seroit pas aussi considérable que nous le voyons.

4°. Le venin qui s'échape d'un varioleux, quelque dégât qu'il y ait fait, est plus benin, moins énergique, moins contagieux, que celui qui a circulé dans l'air pendant quelque tems; celui qui a été emprunté des varioleux, pour l'inoculation, après avoir agi dans les personnes inoculées, est encore moins énergique, plus benin. Peut-être qu'en faisant passer successivement, le même levain, dans un certain nombre d'hommes, on l'affoibliroit tellement, qu'il ne seroit plus propre à produire la petite vérole. J'ai de fortes raisons de le croire.

5°. On ne doit point redouter le retour fréquent des épidémies varioliques; puisque tous les hommes sont comme condamnés à subir une fois le

ſort de la petite vérole, il ſeroit à ſouhaiter au contraire, que ces épidémies ne laiſſaſſent aucun intervalle ; & ſur-tout qu'elles ne dûſſent leur naiſſance qu'à l'inoculation, au venin récemment échapé des inoculés. Par-là, on ôteroit au virus variolique, le tems & les moyens d'acquérir plus de malignité, qu'il n'en a naturellement. Car il eſt évident qu'il en acquiert par l'inaction, par l'accumulation, & en ſe combinant, pendant un certain tems, avec une infinité de miaſmes virulents, de différente nature, répandus dans l'air ; qui font une guerre continuelle à l'homme, & menaçent, à chaque inſtant, ſon être d'une deſtruction prochaine. Il y a grande apparence, en effet, qu'en multipliant les épidémies, on les rendroit plus bénignes, on affoibliroit ſenſiblement le levain variolique. En l'étendant, en l'exerçant, on l'épuiſeroit en quelque façon.

Comme il ne paroît pas de nature à ſe reproduire ſpontanément, du moins dans nos contrées, après avoir été détruit, peut être viendra-t-on à bout de l'épuiſer, & d'en tarir pour jamais la ſource répandue dans l'air, & ſur tous les corps : mais la

gloire en eſt particulierement réſervée à l'inoculation, qui affoiblit & fait ſenſiblement dégénérer ce virus, par la tranſplantation.

Au reſte, les moindres avantages qu'on puiſſe attendre de la fréquence des épidémies, & du traitement plus méthodique de la petite vérole, ſeront 1°. d'empêcher, que ce levain ne ſe fortifie, ne s'accroiſſe, tandis qu'il eſt oiſif, qu'il erre paiſiblement dans l'air; & qu'il ne ſe raſſemble tout-à-coup, lorſqu'on s'y attend le moins, pour faire payer bien cher le repos où il laiſſe quelquefois les hommes. 2°. De rendre par là, la petite vérole moins funeſte. 3°. De mettre tous les enfans dans le cas de payer ce tribut dans un âge où il leur coute moins, & où la ſociété ſouffre moins, du riſque qu'ils courent.

6°. Loin qu'on doive proſcrire l'inoculation, il conviendroit au contraire de la pratiquer par-tout, en toute ſaiſon, avec la méthode & les précautions convenables. Comme on a non-ſeulement à redouter les intempéries de l'air qu'on peut corriger, à la vérité, dans la chambre du malade; mais encore la complication des différentes maladies qui

ſurviennent ou épidémiquement, ou ſpontanément, dans certaines ſaiſons, on pourroit en général, choiſir la ſaiſon du printems, comme la plus convenable, à tous égards, & même préférable à l'automne, pour pratiquer cette opération. Il ſeroit peut-être à propos d'ommettre ou de ſuſpendre auſſi quelquefois cette pratique, dans cette ſaiſon, lorſqu'il regneroit quelque épidémie dangereuſe, ſur la curation de laquelle on ne ſeroit pas aſſez éclairé, pour pouvoir combiner à propos, les remedes qu'elle indiqueroit, avec ceux qui ſont propres à la petite vérole, s'il arrivoit qu'elle ſe compliquât avec cette maladie.

On peut, au reſte, pratiquer avec ſuccès l'inoculation, en toute ſaiſon; l'opération ſera toujours sûre, lorſqu'elle ſera bien conduite, & bien établie. L'expérience a aprit (§. XXI.) que dans le tems des épidémies varioliques de la petite vérole confluente, les plus malignes, l'inoculation ne faiſoit développer qu'une petite vérole diſcrete, bénigne. On n'a pas à craindre la complication des autres maladies épidémiques, comme dans la petite vérole ſpontanée; parce que

ce n'eſt pas dans le corps que ſe forme cette complication ; les germes varioliques s'y introduiſent en ſociété, avec les principes de ces maladies qu'ils ont trouvés dans l'air, & avec leſquels ils ſe ſont combinés. Nous avons même vu (§. XX.), que la rougeole ayant pris naiſſance, ſans qu'on le ſçut, dans un ſujet qu'on inoculoit ces deux maladies ne ſe compliquerent pas : mais la rougeole, comme déja dévelopée, parcourut d'abord ſes tems, à l'ordinaire ; & l'éruption de la petite vérole fut retardée juſqu'au 26e. jour où elle parut ; & la maladie ſe termina heureuſement. Dans l'état ordinaire, elle ſe montre vers le 10e. jour. Mais le ſujet étant bien choiſi, bien diſpoſé, quand la petite vérole inoculée ſe compliqueroit tout-à-coup, (ce qu'on ne voit cependant pas arriver) avec quelque autre maladie, un Médecin prudent & éclairé, ne ſera point embarraſſé, & l'iſſue n'en ſera pas moins heureuſe.

Un autre avantage de l'inoculation & qui n'eſt pas moins important, que ceux que nous avons expoſés ; c'eſt que par le moyen de cette opération, on ne fait entrer qu'une infini-

ment

ment petite portion dulevain variolique, au lieu que quand la petite vérole arrive naturellement, tous les pores d'un homme disposé à la recevoir, qui se trouve au milieu de la contagion, sont d'abord gorgés des semences de cette maladie. La grande quantité qu'il en passe dans le sang est bien propre à rendre les accidents plus terribles.

Il conviendroit, comme nous avons déjà dit ci-devant, (§. XXVIII.) pour avancer & étendre les progrès de l'inoculation, qu'on composât exprès & qu'on distribuât *gratis*, un Traité simple, complet de cette opération, où l'on indiqueroit tout ce qui convient le mieux, tant relativement au choix des sujets, du tems, de l'âge, de la constitution, qu'aux préparations, précautions & curation. Ce petit Traité serviroit à éclairer les Chirurgiens de campagne & des petites villes, qui ne sont pas à portée de s'instruire sous les yeux des Médecins & des Inoculateurs exercés; il mettroit tous les Citoyens en état de se suffire à peu près, dans le besoin, pour la conduite de leurs enfants inoculés; il leur aprendroit enfin, quand & comment on peut se

livrer utilement à cette opération.

Le bien public exige qu'on faſſe des efforts, pour convaincre tous les hommes, de l'utilité de l'inoculation. Mais il faut auſſi prévenir les abus, qu'on en peut faire; pour peu qu'ils fuſſent répétés, ils jetteroient dans le diſcrédit un ſecours néceſſaire à l'humanité. Il eſt à craindre que des perſonnes mal inſtruites, ſur tout ce qui a raport à cette pratique, ne donnent quelquefois leur confiance à des ignorants, que l'apas du gain feroit affecter le *titre d'Inoculateur*; & qu'elles ne ſe ſoumettent elles-mêmes, ou livrent à cette pratique, leurs enfants, ſans choix, uniquement par enthouſiaſme, par un zèle aveugle, entraînées par les ſollicitations & par les exemples de leurs amis, &c. (*a*) Il

(*a*) Un homme de mérite me diſoit un jour, en parlant de quelques erreurs vulgaires ſur le compte de la Médecine, qu'il étoit ſurpris que dans un ſiecle auſſi éclairé que celui où nous vivons, la ſecte des Empyriques balançat de nouveau les ſuffrages, & l'emportât quelquefois ſur la méthode. Ce ſeroit faire tort, lui répondis-je, aux lumieres des principaux Citoyens, que de croire qu'ils ſont perſuadés que la ſcience médicale ſoit *infuſe* dans quelques hommes, & qu'elle s'acquiere par *révélation*. C'eſt dans le luxe & l'avarice qu'il faut chercher

est donc important que le peuple, qui sort aisément d'un juste milieu, soit éclairé, sur cet objet qui a tant

---

la cause de ce qui vous étonne. Les sensuels, les libertins n'épargnent rien pour se satisfaire, pour leurs plaisirs : mais il leur coute infiniment de payer un modique honoraire à un Médecin, qui répare en eux les dégâts produits par la débauche. Après avoir été forcés à recourir à ses soins, ils déclament contre lui & contre l'art, pour justifier leur ingratitude. Une sordide avarice a souvent exposé les hommes à des maux indomptables, & à la mort. Elle leur fait encore imaginer tous les jours, que le hazard peut avoir placé dans un homme les immenses connoissances qui constituent le Médecin, l'habileté du Chirurgien, l'intelligence & la fidélité de l'Apothicaire. On n'a recours, en général, aux empyriques, aux charlatans, que dans l'espoir de payer moins cher. Cette erreur est punie chaque jour ; il n'est personne qui n'ait eu occasion de se convaincre, que les soins & les services du Médecin, du Chirurgien, de l'Apothicaire réunis, sont moins couteux ; cependant l'erreur persiste. On veut paroître magnifique dans les meubles, les vêtements, la table, les bijoux, &c. mais on voudroit trouver, dans un seul homme *son* Médecin, *son* Chirurgien, *son* Apothicaire, *son* Secretaire, *son* Maître d'Hôtel, *son* Cuisinier, *son* Cocher, *son* Laquais, &c. Enfin ce qu'il y a de constant, c'est qu'on ne regrette le plus communément aujourd'hui, que ce qu'il en coute pour la conservation des plus précieux des biens, *la santé* & *la vie*. La sobriété, l'exercice, la frugalité, une vie réglée, un frein aux passions, sont cependant les seuls moyens de se soustraire à cette dépense.

d'attraits ; & que perſonne n'ignore les méthodes préparatoires & curatives les plus convenables, le tems, les circonſtances, l'âge où l'opération doit être pratiquée. Sans cette précaution, un moyen de conſerver la ſanté & la vie pourroit ſouvent devenir funeſte.

L'ouvrage propoſé, mis *gratis* entre les mains de tout le monde, en étendant les progrès de l'inoculation, en aſſureroit les ſuccès.

§. XLV.

Il réſulte de tout ce que nous avons dit ſur les cauſes & les effets de la petite vérole, que c'eſt ſans preuves, ſans fondement, & ſans néceſſité, que la plûpart des Auteurs qui ont écrit ſur ce ſujet, ſupoſent en nous un germe primordial de cette maladie, compagnon inſéparable de la tache originelle, que nous aportons en naiſſant. Si ce germe ſe trouvoit néceſſairement dans les hommes comme tels, tous & dans tous les tems auroient ſubi la même peine : mais il paroît, que dans des tems reculés, on n'a point eu connoiſſance de la petite vérole ; & que les Américains ne la connoîtroient pas aujourd'hui, ſi les

Européens ne la leur avoient portée, en échange d'une autre maladie contagieuſe, qui, quoiqu'elle ne ſoit pas épidémique, fait peut-être plus de tort à l'Europe, & eſt conſtamment plus multipliée que la petite vérole.

Si cette maladie n'étoit pas épidémique; ſi elle ne frapoit pas indiſtinctement, en même-tems, de la même maniere, en certaines ſaiſons, pluſieurs Contrées voiſines ou éloignées les unes des autres, un grand nombre de ſujets, de tout âge, de tout ſexe, de toute conſtitution, j'avoue qu'il ſeroit plus ſuportable, de recourir à ce germe, pour expliquer la plûpart des phénomènes qui accompagnent cette maladie. Mais il ſe préſente une infinité de raiſons qui concourent à prouver, que la préexiſtence de ce germe en nous, eſt chimérique.

1°. L'uniformité des aſſauts & des ſymptomes de la petite vérole dans tous ceux qui en ſont attaqués, en même-tems, pendant une épidémie.

2°. L'inaction où paroît pendant quelques années le virus variolique.

3°. Le retour comme périodique de ces cruelles épidémies, dont la malignité ſe regle ſur les délais à re-

paroître, & ſur certaines conſtitutions vicieuſes de l'air.

4°. L'abſence de ce fléau pendant pluſieurs milliers d'années.

5°. La marche qu'il a tenue depuis ſa naiſſance, juſqu'à ce qu'il ait été répandu ſur toute la ſurface de la terre, en ſe portant ſucceſſivement, de Province en Province, de Royaume en Royaume, à la faveur du commerce & de la communication des différents Peuples, avec ceux qui en avoient été le berceau.

6°. La communication inſtantanée de la petite vérole, par le moyen de l'inoculation, par le commerce avec un varioleux.

7°. Une infinité de traits qui ſont tous les jours, ſous tous les yeux; par exemple, un enfant a également la petite vérole, que ſes parens l'aient eue ou non. Quelques perſonnes paſſent leur vie au milieu de la contagion, arrivent au plus grand âge, meurent ſans l'avoir, laiſſent un fils qui en eſt exempt de même: mais la ſœur de celui-ci, paye le tribut ordinaire. Une Dame qui n'a pas eu la petite vérole, inquiete ſur ſon ſort, ſe fait inoculer deux ou trois fois, ſans effet. Pluſieurs perſonnes ont de

même été inoculées en vain ; d'autres ont couché avec des varioleux, pendant tout le cours de la maladie, sans en ressentir aucune atteinte, quoiqu'elles n'eussent jamais eu la petite vérole. J'ai des preuves de tout cela.

Si la petite vérole n'étoit que le dévelopement d'un germe originel, elle auroit été connue, dans tous les âges & chez tous les Peuples ; nous ne l'aurions pas vu se porter, de ville en ville, de climat en climat, & s'établir dans des lieux, où jusqu'à nos jours, elle avoit été inconnue. Il ne seroit pas nécessaire, qu'un autre germe semblable vint du dehors, faire éclore en nous, ce prétendu germe inné ; ou celui-ci ne seroit pas aussi constamment prêt à se développer, & à obéir à la voix de l'Inoculateur. Si la source de la petite vérole résidoit en nous, elle ne seroit pas épidémique : elle ne paroîtroit pas comme périodiquement, dans certaines saisons ; elle ne seroit pas alternativement benigne & maligne ; elle ne feroit pas éprouver, en même-tems, à tous les Habitans d'une grande ville, qui en sont attaqués, le même dégré de benignité ou de malignité : mais sans laisser au-

cun intervalle entre ſes aſſauts, elle ſeroit conſtamment plus ou moins benigne pour les uns, & plus ou moins maligne pour les autres ; ou ſon caractère ſeroit toujours égal & uniforme ; les diverſes poſitions des Sujets, aporteroient ſeulement quelque variation dans les effets. On n'a jamais imaginé, que les Hommes portaſſent néceſſairement dans leur ſein, le germe de la peſte, qui reſſemble à beaucoup d'égards à la petite vérole ; ni les principes des autres maladies contagieuſes, épidémiques, endémiques, peſtilentielles, &c.

Si ce formidable fléau avoit ſa cauſe efficiente en nous, il ne ſeroit fatal que pour les perſonnes, chez qui les paſſions, l'abus ou le vice des choſes, qui ſervent à l'entretien & aux agréments de la vie, l'âge, une mauvaiſe conſtitution, &c. auroient favoriſé la multiplication de cette cauſe, & l'augmentation de la malignité qui lui eſt propre ; chez qui les cauſes diſpoſantes ſe ſeroient accumulées, & auroient acquis plus d'intenſité, par les mêmes circonſtances. Nous ne voyons pas que les choſes ſe paſſent tout-à-fait ainſi. Dans le tems des épidémies malignes, les enfants,

comme les adultes, les ſains & les valétudinaires, le pauvre & le riche, le ſobre & le débauché, ſont frapés du même coup & également maltraités.

Si la petite vérole eſt plus funeſte, en général, aux adultes qu'aux enfants, aux garçons qu'aux filles, aux perſonnes dont les fibres élémentaires ſont fortes, rigides, étroitement unies, qu'à celles dont la fibre & la texture des parties ſont délicates, molles, foibles, lâches, il y a de bonnes raiſons pour cela, qu'on n'emprunte pas de la préſence du prétendu germe. L'exiſtence néceſſaire de ce germe originel, dans tous les hommes, ne paroît pas même probable; elle n'eſt pas admiſſible, contre le ſentiment que nous avons établi; car pourquoi ce germe ſe montreroit-il dans les enfants, après avoir paru manquer dans l'Ayeul & dans le Pere? Comment concevoir que des parents qui ont eu la petite vérole; chez qui le germe qui lui avoit donné naiſſance, s'eſt épuiſé & a été détruit par le développement, & d'où il a été expulſé, dans le tems de la dépuration, aient conſervé ce germe, dans ſon entier, avec toute ſon énergie, pour le com-

muniquer aux enfants qui doivent naître d'eux ?

§. XLVI.

De ce que la petite vérole ne reparoît plus dans les personnes qui lui ont payé le tribut accoutumé, ne peut-on pas conclure, que le germe qui la produit, après y avoir été épuisé par le dévelopement, ne peut plus trouver accès dans elles ; ou y subsister avec ses propriétés, & sans être bientôt détruit, si il s'y est conservé, ou s'il s'y est introduit de nouveau ? Il a tant d'aptitude au dévelopement ; il porte un venin si subtile, si corrosif, qu'il est incroyable qu'il puisse circuler indifféremment, pendant 50 ans avec nos humeurs, sans y produire aucun changement, & sans être aperçu. Ce venin est en même-tems si volatile ; il se porte si naturellement à l'habitude du corps, que dès qu'il n'a plus d'action sur le sang, il semble ne pouvoir long-tems lutter contre les forces naturelles ; mais devoir bientôt subir le sort des autres impuretés ou hétérogénéités, & être expulsé avec elles.

Il paroît difficile d'expliquer, com-

ment les ſemences de la petite vérole, après avoir germé dans le corps, après s'y être developées, puiſſent s'y conſerver dans leur entier, avec toutes leurs propriétés ; & réſiſter à l'effort de la fievre qui chaſſe tout ce qu'elles y ont produit ou dépravé. Si on m'accorde que ces ſemences reſtent ſans valeur, ou ſont expulſées, dans le tems de la dépuration, on dira peut-être, qu'un germe nouveau vient auſſi-tôt après ſe loger dans les perſonnes qui ont eu la petite vérole. Alors il reſtera toujours à expliquer, comment ce germe qui viendroit remplacer le premier, infecteroit les humeurs de ces perſonnes, pendant tout le cours de leur vie, ſans y cauſer aucun trouble ? Comment il pourroit s'y maintenir, y ſéjourner paiſiblement, ſans action, ſans y produire aucune altération, & ſans en éprouver lui-même ; juſqu'à ce qu'il ſe diſtribue, dans un nombre plus ou moins grand d'enfants, auxquels ces perſonnes donneront le jour ?

Dans le cas de cette ſupoſition, le nouveau germe qui paſſeroit dans les hommes, après avoir été guéris de la petite vérole, c'eſt-à-dire, après que le venin qui y avoit trouvé accès,

en a été expulsé, seroit pris dans la masse de ceux que nous avons dit être répandus dans l'air, & résidants sur tous les corps qui nous environnent. Pourquoi forcer ce germe à passer sans nécessité dans les parents, pour être ensuite transmis à l'enfant ? N'est-il pas plus commode de l'introduire dans cet enfant, après sa naissance ? Quand une femme enceinte est attaquée de la petite vérole, il est naturel, à la vérité, de dire, que le germe a pu passer de la mere à l'enfant, & qu'elle l'a inoculé dans son sein. Rien ne justifie les autres prétentions.

Cependant, quoique le virus variolique, ne se dévelope ordinairement qu'une seule fois dans l'homme, il seroit peut-être possible, qu'après le dévelopement & la dépuration, (ce qui ne seroit pas aisé à prouver) quelques germes s'y conservassent, ou s'y introduisissent de nouveau dans la suite ; qu'ils y restassent cachés, sans aptitude au dévelopement ultérieur, dans le même sujet ; mais sans y perdre de leur énergie & la propriété de se développer dans un autre, quand le cas s'en présenteroit. Supposons tout cela ; supposons, dis-je, pour un moment, un de ces germes arrivé, avec toute

toute ſa force & toute ſa valeur, des parents au fils ; que produira-t-il dans ce fils ? rien par lui-même, me dira-t-on. Il conſerve encore ſes entraves, qu'il faut briſer. Il attendra qu'un ſemblable germe errant dans l'air, ou réſidant dans les varioleux, vienne ſe joindre à lui ; ou que par art, on lui en aſſocie un autre, pour lui donner ce qui lui manque, pour le mettre en état de produire ſon effet. Dévelopons ce raiſonnement ; & opoſons-lui en un autre, que nous tâcherons d'étayer de meilleurs principes.

§. XLVII.

Le germe qu'on ſupoſe ſe tranſmettre, de pere en fils, comme la vie, eſt la cauſe *primitive* & *efficiente* de la petite vérole ; on m'accorde cette propoſition. Le nouveau germe auxiliaire, qui eſt regardé comme *conditio ſine quâ non*, ſoit qu'il ſe préſente de lui-même, ſoit qu'on l'introduiſe par art, eſt auſſi une cauſe *primitive* & *efficiente* de la petite vérole, abſolument ſemblable à la premiere ſuppoſée. On ne peut nier cette propoſition : elle eſt démontrée par l'inſertion de la petite

vérole. L'une ou l'autre de ces deux cauſes eſt abuſive & en pure perte; c'eſt ce que j'ai à prouver.

L'une de ces deux cauſes ne peut rien de plus que l'autre. Si la premiere eſt inhabile à agir, la ſeconde n'a pas plus d'énergie, & n'en peut communiquer à l'autre. La réunion de ces deux cauſes ſemblables; n'augmente pas leur intenſité; elle ne produira point la petite vérole, dans le même ſujet, & dans les mêmes circonſtances, où la préſence d'une ſeule de ces cauſes, n'a pu avoir ſon effet. Un morceau de glace, ne peut produire ces congélations ſucrées qu'on préſente dans les deſſerts. Un ſecond ou pluſieurs autres morceaux de glace, aſſociés au premier, ne donneront pas mieux ce qu'on cherche. L'accumulation des cauſes ſemblables, eſt ici inutile; il faut leur en aſſocier de différentes, les modifier, pour faire ſortir leur effet. On obtient ces congélations, en modifiant le premier morceau de glace, en augmentant l'intenſité du froid avec quelque ſel.

Si on perſiſte à ſupoſer un germe originel dans nous, il faudra donc nier la néceſſité du concours d'un

ſemblable germe, reçu par contagion; autrement ce ſeroit multiplier les êtres ſans néceſſité, que d'exiger la préſence de ces deux germes. L'un des deux doit ſe ſuffire à lui-même, avec les cauſes diſpoſantes, qui dépendent du ſujet & des choſes extérieures, pour donner naiſſance à la petite vérole. S'il ne ſe ſuffiſoit pas, l'addition d'un ſemblable germe ne le rendroit pas plus propre au dévelopement. Un grain de froment ſain & entier, mis dans la terre, répondra aux vœux du Cultivateur. Si la ſubſtance en eſt détruite, s'il eſt inhabile à germer, un bon grain, qu'on lui aſſociera, produira à la vérité ſon effet, mais il ne fera pas mieux valoir celui qui eſt pourri. Si l'un & l'autre ſont gâtés, ou dépoſés dans un lieu qui n'eſt pas propre à favoriſer la germination, il ne réſultera rien de leur réunion. Un ſeul germe doit produire ſon ſemblable; ou il ne mérite pas ce titre, s'il eſt dépravé, ſans valeur, ſans aptitude à le produire. Le germe variolique qu'on ſupoſe inhérent dans l'homme, prend donc gratuitement cette dénomination, puiſqu'il n'eſt pas propre à produire la petite vérole.

Mais la nature qui eſt ſi ſimple, ſi uniforme, dans ſa marche ; qui n'a rien d'abſurde dans ſes deſſeins, rien de ſuperflu dans ſes moyens ; qui eſt préciſe dans toutes ſes opérations, auroit-elle admis, dans ce cas particulier, une telle bizarrerie ? Auroit-elle beſoin de deux germes de la petite vérole pour établir cette maladie ; dont l'un ſeroit inné, ſe tranſmettroit de génération en génération, & l'autre viendroit du dehors, faire éclore le premier ? Qui a aperçu cette exception aux ſages loix de la nature ? Qui a conſtaté l'exiſtence de ces deux germes ? Le germe inné a échappé à mes examens attentifs : mais je ſuis sûr de l'exiſtence & de l'introduction du germe qu'on porte, du dehors au dedans, par art, ou qui y arrive naturellement. C'eſt une émanation d'un varioleux, qui avec le concours des cauſes diſpoſantes que nous avons aſſignées, ou toute autre, excepté le germe variolique originel, ſuffit pour faire naître la petite vérole ; de même que les émanations d'un peſtiféré, ſont ſuffiſantes pour produire la peſte. Je me crois fondé à n'en pas admettre d'autre, juſqu'à ce que l'exiſtence du germe

inné, & l'insuffisance de celui qui passe du dehors au dedans, après la naissance, soient prouvées ; ou qu'on ait rendu vraisemblables la nécessité & le concours de deux sexes, dans ces germes, & qu'on ait fait voir, qu'un de ces sexes réside en nous, & que l'autre erre dans l'air.

Voici cependant un moyen de conciliation : Si on prétend, que depuis qu'un premier homme a été atteint de la petite vérole, il est resté dans lui, un grand nombre de germes varioliques, qui doivent passer jusqu'à sa derniere génération ; & que ces germes peuvent rester, sans altération, sans action, dans les hommes, pendant tout le cours de leur vie ; pour peu qu'on rende probables ces propositions, je les croirai telles. Mais on ne pourra s'empêcher de m'accorder, 1°. qu'indépendamment des germes qu'on dit être restés, après la dépuration, dans le corps du premier varioleux, & de ses successeurs, il s'en est échapé un nombre infini, soit par la transpiration insensible, soit des débris des pustules, qui se sont répandus dans l'air, dans les apartements, & sur tous les corps. 2°. Que ceux-ci se conservent non-

ſeulement, avec toutes leurs propriétés, hors du corps; mais qu'ils y acquierent plus de malignité, plus d'énergie qu'ils n'en ont naturellement, comme nous l'avons vu, (§. XLIII.)

3°. Que ces germes externes ont la propriété de produire la petite vérole, avec le concours des cauſes diſpoſantes, indépendamment du germe inné.

4°. Que ce germe inné, s'il exiſte, peut ſe développer, avec les mêmes cauſes diſpoſantes, ſans le ſecours du germe externe.

On pourroit au beſoin concilier ainſi l'exiſtence des deux germes; & la petite vérole pourroit également naître, ſoit en vertu du germe réſidant dans le corps, ſoit en vertu de celui qui y auroit trouvé accès, depuis la naiſſance. Mais il ſera toujours vrai de dire, que le germe extérieur ſuffit ſeul, pour produire cette maladie, & qu'il eſt le ſeul, dont l'exiſtence ſoit démontrée.

CHAPITRE VII.

On ne peut établir que deux poſſibilités, ſur l'origine de la petite vérole. On n'a que très-peu de connoiſſances, ſur la nature de la cauſe qui la produit : elles ſont tirées des effets. On peut préſumer que c'eſt une maladie tranſplantée dans nos Contrées ; qu'elle ne s'y reproduit ſans ceſſe, que par contagion ; & que ſi on en détruiſoit la cauſe, elle ne reparoîtroit plus. La pratique de l'innoculation eſt le ſeul moyen connu, pour arriver à l'extinction de cette cauſe.

§. XLVIII.

CE que nous avons obſervé, ſur les Epidémies varioliques, concourt à prouver que le levain de la petite vérole eſt étranger à l'homme : mais qu'il a beaucoup d'analogie avec quelqu'une de ſes humeurs. On peut tirer, comme nous avons vu (§. XL. XLI. XLII. XLIII. XLIV. & XLV.) pluſieurs autres conſéquences des effets que nous avons détaillés dans les chapitres précédents, pour juger

de la nature de la cauſe qui la produit.

J'ai encore des queſtions importantes à me faire, ſur tout ce qui a raport à cette maladie; telles que les ſuivantes: 1°. Quelle eſt ſon origine & le lieu de ſa naiſſance? 2°. Comment ſe communique & ſe develope en nous, le virus qui en eſt le principe? Quelles ſont les cauſes qui le perpétuent parmi nous, & qui en augmentent de tems en tems la malignité? 4°. Eſt-il deſtructible & par quels moyens? 5°. Ce levain ſe reproduiroit-il, ſi on venoit à bout de le détruire; ſi on anéantiſſoit juſqu'à la derniere temence du mal, reparoîtroit-il? Ou, ce qui eſt le même, la petite vérole peut-elle arriver ſpontanément dans nos Contrées, ſans contagion, indépendamment du prétendu germe inné, & ſans le germe extérieur, comme elle a pu naître, dans un ou pluſieurs premiers hommes? Eſt-elle encore quelquefois ſpontanée dans les lieux d'où on croit qu'elle nous a été aportée?

Je ne ſuis pas en état de répondre, d'une maniere ſatisfaiſante, à toutes ces queſtions. Cependant, il n'y a aucun fait, que je ſache, qui prouve

que la petite vérole naiſſe ſpontanément dans un ſujet, en Aſie, en Afrique & dans la partie orientale & méridionale de l'Europe, indépendamment des miaſmes varioliques, cauſe efficiente vulgaire, qui la fait développer ſous nos yeux. Quant à l'Amérique & à la partie occidentale & ſeptentrionale de l'Europe, il paroît 1°. Que la petite vérole n'y ſubſiſte que comme une maladie tranſplantée ; qu'elle eſt originaire de pays chauds. 2°. Qu'elle ne s'eſt répandue par toute la terre, & qu'elle ne renaît ſans ceſſe, que par contagion ; 3°. Qu'elle ne s'eſt conſervée avec tant de vigueur parmi nous, & qu'elle ne s'y eſt étendue, juſqu'à n'épargner preſque perſonne, que par une analogie ſinguliere du virus qui la produit, avec nos humeurs ; par ſa volatilité & ſa grande activité ; par la proprieté qu'il a de ſe multiplier à l'infini, en très-peu de tems, & de ſe conſerver ſans altération, dans l'air & ſur tous les corps ; par le concours de quelque cauſe cachée qui le fomente, qui ſert à en augmenter, de tems en tems, la malignité & l'énergie ; par l'aptitude qu'il a à ſe combiner avec les principes des autres maladies épidémi-

ques, &c. 4°. Qu'elle ne se reproduiroit point dans notre climat, si on en détruisoit la source. 5°. Qu'elle dégénerera peu-à-peu, s'affoiblira sensiblement, & disparoîtra enfin; si par l'inoculation, on en accelere la destruction. Le changement d'une petite vérole confluente maligne, en une discrette & benigne, quelque défavorables que soient la constitution de l'air & du sujet, & toutes les circonstances; la diminution dans le nombre, la durée & la griéveté des accidents ordinaires, sous la main de l'inoculateur, sont les plus heureux préfages. Au reste, il en est des grandes maladies, comme des grands Empires; ils se forment, ils croissent, ils effraient quelque-tems toute la terre, & disparoissent.

§. XLIX.

Quoiqu'on ne puisse pas assurer, que la petite vérole soit quelquefois spontanée & produite sans contagion, du moins dans nos Contrées; il est cependant possible que cela puisse arriver, dans quelque lieu, dans quelque sujet, comme il semble qu'on ne peut disconvenir que cela n'ait été,

au moins une fois. J'ai dit, *comme il ſemble qu'on ne peut diſconvenir*, parce-qu'on ne ſçait pas, ſi le virus variolique s'eſt produit ſpontanément, dans un ou pluſieurs premiers hommes, ou s'il leur auroit été communiqué; ſi conſéquemment il n'auroit point prit ſa ſource, dans quelque autre être qu'un homme. On ignore de même, ſi cette ſource eſt tarie, ou ſi elle ſubſiſte encore; ſi elle peut ſe reproduire, après avoir été anéantie; nous ne pouvons donc établir que deux poſſibilités, ſur l'origine de la petite vérole.

1°. Il eſt poſſible que le virus variolique ſe ſoit formé ſpontanément, dans un ou pluſieurs premiers hommes, par la combinaiſon de différentes choſes vicieuſes, reçues dans le corps, ou apliquées ſur les parties extérieures, ſoit en liqueur, ſoit en ſubſtance, ſoit en vapeur; ou par la dépravation de ſes humeurs ſeules, ou avec le concours de quelque autre venin dégéneré, ſoit propre & ordinaire à l'homme, ſoit reçu de quelque ſubſtance, ou de quelque animal vénimeux.

2°. Il eſt encore poſſible, qu'un premier homme ſain, ou avec quel-

que diſpoſition morbifique, ait reçu le virus variolique par contagion, ou en ſe nourriſſant de la chair de quelque animal, chez qui il auroit pu ſe former, de la maniere que nous venons de dire, ou de tout autre (*a*).

Cet

(*a*) On vient de me raporter un fait, qui a ici quelque raport : une jeune fille ſe trouvant, attaquée d'une petite vérole confluente, qui faiſoit déſeſpérer de ſon ſort, on lui apliqua à la plante des pieds, deux pigeons qu'on venoit d'égorger & d'ouvrir. On les y laiſſa quelques tems ; enſuite on les jetta ſur du fumier, où ils furent enfouis par hazard. Un porc ſain fouilla dans ce fumier, découvrit ces pigeons & les dévora. On fut bien ſurpris, quand on vit, quelques jours après, le porc tout couvert de puſtules de la petite vérole. Elle fut ſurtout fort abondante ſur la tête & ſur le col. Le porc parut malade avant l'éruption ; dès qu'elle fut établie on l'enferma. La maladie parcourut ſes tems, comme dans l'homme. L'animal fut guéri : mais le poil fut détruit dans tous les endroits où avoient paru les puſtules. On le vendit, & ceux qui en mangerent, n'en reſſentirent aucune incommodité.

Ce fait mérite d'être examiné & ſuivi. Il convient de répéter & de varier l'expérience ; ſi elle confirme le raport, il conviendra d'inoculer quelques Criminels, avec le pus d'un porc varioleux. Si cet animal eſt ſuſceptible de petite vérole ; ſi le pus emprunté de ſes puſtules, peut ſervir pour inoculer des hommes, ne pourroit-

Cet homme infecté, d'une de ces deux manieres, a été couvert de puſtules. Il s'en eſt échapé pendant pluſieurs jours, un nombre infini de miaſmes varioliques, qui ont été autant de germes de la petite vérole & qui ont pu être inaltérables, juſqu'à un certain point, dans l'air, où ils ont été reçus. Ils ont pu être ſuſceptibles, de s'y raſſembler, d'y acquerir plus de malignité qu'ils n'en avoient, dans leur origine; & capables de s'introduire dans d'autres hommes, par toutes ſortes de voies, pour y cauſer tous les déſordres qu'ils y produiſent encore aujourd'hui; & pour donner naiſſance aux épidémies funeſtes, dont nous ſommes ſouvent témoins.

---

on pas préſumer, que le levain variolique a pu ſe former dans un porc, & ſe communiquer à l'homme par contagion, par l'uſage de la chair de cet animal; ou que cette même chair, a pu contribuer, avec d'autres cauſes, à la production de ce levain morbifique dans les hommes? elle a toujours été regardée avec raiſon, comme un fort mauvais aliment; & comme propre à fomenter ou à faire naître les maladies cutanées, aigues, &c. ſurtout dans les climats où la grande chaleur la dépraye promptement, & procure bientôt la rancidité de la graiſſe, dont elle eſt chargée.

Ce même homme, le premier des varioleux, a répandu la contagion, dans ſes apartements, ſur ſes meubles, ſur ſes vêtements, ſur tout ce qui l'a aproché. Tous, ou une partie des Aſſiſtans, ont bientôt vu renaître dans eux, les maux dont ils venoient d'être témoins; ils ont à leur tour, infecté d'autres hommes & l'athmoſphere. De ceux-ci, l'infection a paſſé ſucceſſivement à une infinité d'autres; elle s'eſt portée de proche en proche, de ville en ville, de Royaume en Royaume. C'étoit peu, pour cette peſte cruelle, d'avoir porté, comme un torrent de feu, l'effroi, & la mort ſur toute la ſurface de la terre, ſi elle n'avoit rempli l'athmoſphere de ſes ſemences, pour éterniſer ſa fureur, & ſe reproduire à chaque inſtant.

Ainſi, quelle que ſoit l'origine de la petite vérole, il eſt conſtant que c'eſt une maladie affreuſe, extraordinaire, ſans égale & des plus funeſtes au genre humain. Elle eſt *contagieuſe*, *épidémique*, *endémique*, *ſporadique* & peut-être *ſpontanée*. Elle dépend, comme nous avons dit, (§. XL.) & comme nous avons vu par ſes effets, d'un venin étranger à l'homme, corroſif, irritant, très-actif, très-ſubtile, très-

volatile, très-extenſible, analogue à quelques-unes de nos humeurs, très-multiplié, répandu ſur toute la ſurface de la terre. L'inoculation m'a paru le ſeul moyen connu, propre à modérer la fureur de ce fléau, & à en avancer la deſtruction. Elle équivaut au moins, au ſpécifique qui a déjà beaucoup affoibli les maladies vénériennes.

CHAPITRE VIII.

Le Plan que M. R. *offre, avec tant de confiance, pour la deſtruction de la petite vérole, en Europe, eſt chimérique & impraticable. Quand on pourroit réuſſir à l'exécuter, dans toute ſon étendue, il ne rempliroit point l'objet de l'Auteur. Ses réflexions & ſon ſyſtême, loin de préſenter quelque choſe de ſatisfaiſant, ſur le fait de l'Inoculation, & ſur les queſtions propoſées par la Cour, n'offrent qu'un tiſſu de paradoxes & d'erreurs ſurannées; ils tendent à rétablir, & à multiplier tous les maux, auxquels de ſages Magiſtrats veulent remédier. Cet Auteur ayant fait les frais d'un vaſte projet, & de pluſieurs milliers d'Hôpitaux, il n'en retire pas le principal avantage, dont ils ſeroient ſuſceptibles; j'oſe dire, le ſeul réel.*

§. L.

J'Ai bien de la peine à me réſoudre à faire ici l'examen de la 3e. partie des Réflexions de M. R. parce

qu'elle n'eſt pas ſuſceptible de critique ; & qu'elle ne peut être réformée, que par un trait de plume. Tout le monde a dit, qu'il n'étoit pas poſſible de raſſembler, en ſi peu de mots, *plus de ridicule & d'abſurdités*, qu'on en trouve dans les 3 à 4 pages, qui contiennent le projet de détruire la petite vérole en Europe, fourni par cet Académicien. Ce ſeroit une raiſon de plus, pour me taire, ſi je ne puis faire l'apologie de cet Ouvrage. Je ſerois naturellement porté à ce travail, ſi l'Auteur m'avoit laiſſé quelques moyens de l'entreprendre. Cependant, comme je me ſuis engagé, dans mon début, à prouver que tout ce qu'il a avancé eſt inſoutenable, je ſuis contraint d'achever ma tâche.

Je n'ai point d'expreſſion, pour peindre ce que m'a paru l'enſemble de cet Ecrit. Il eſt ſi au-deſſous de la longue ſuite de titres, qui en parent le Frontiſpice, que j'ai d'abord crû, que quelque mauvais plaiſant avoit prétendu jouer M. R., en lui attribuant cette production. Quoiqu'il en ſoit, achevons.

J'ai prouvé dans les chapitres précédents, que le ſyſtême de M. R. ne portoit que ſur des principes erronés,

Je vais faire voir qu'il ne peut atteindre ſon objet, dans le plan qu'il trace; qu'il ne préſente aucun moyen plauſible, pour l'exécution. Ceux qu'il annonce, ſont frivoles, & ne tendent qu'à opprimer mal-à-propos l'Etat; auſſi, avant que d'en faire *l'expoſé ſuccinct*, cet Auteur prie-t-il le Public, *de ne ſe point effaroucher, par quelques difficultés.* Il en fournit auſſi-tôt un motif puiſſant: il promet le *ſalut de 40 mille François, pour chaque année.* Il a ſans doute découvert un ſpécifique, & une méthode de traiter la petite vérole, plus ſûre, que celle qui eſt en uſage.

Pour le mettre en état *d'opérer cette bonne œuvre*, il exige ſeulement, qu'on lui mette ſur pied, aux frais de qui, il appartiendra, *un Hôpital particulier, hors de l'enceinte de chaque ville du Royaume; qu'on enferme dans chacun, un nombre ſuffiſant*, qu'il ne détermine pas, *de Prêtres, de Médecins, de Chirurgiens, d'Apothicaires, de gardes-malades, &c.* Après une rigoureuſe priſon de *ſix mois*, (ſans doute, pour avoir mal mérité de la Patrie) on les rendra aux vœux de leurs familles. *Ils ſeront remplacés, par d'autres Prêtres, Médecins, Chi-*

rurgiens, Infirmiers, &c. qui ne pourront sortir de même, qu'au bout de six mois, sous quelque prétexte que ce soit. On ne leur donnera point leur élargissement, *qu'ils n'aient été auparavant, baignés & parfumés, de peur qu'ils ne portent la contagion dans l'intérieur de la ville.* Un bain & un parfum quels conques, ne rempliront point l'objet cherché. On ne connoît pas encore la matiere d'un bain ni d'un parfum, qui ait la proprieté de détruire les germes varioliques. Cette découverte étoit encore réservée à M. R. Il n'a pas jugé à propos de publier *le parfum*: mais il annonce que le bain se fera *avec de l'eau*, ... que *les mains seront lavées, avec du vinaigre & du savon.*

Cette précaution & tous les moyens que M. R. emploie, pour délivrer l'Europe de la petite vérole, répondent assez mal, à notre attente & à la promesse qu'il fait dès son début, de traiter cette matiere en *Médecin*; il ne l'a pas traitée plus heureusement, en *Politique*. Il est vrai qu'il ne s'étoit pas engagé dans *sa carriere*, sous ce titre. Son *zèle* l'y a peu-à-peu entraîné. Suivons-le cependant, sous les deux titres.

Les Hôpitaux proposés, établis & dotés, à la voix de cet Auteur, *tous les malades de la petite vérole, de quelque état, de quelque âge qu'ils soient, seront obligés, sous peine de bannissement, de venir s'y rendre, les premiers jours de l'éruption..... Chaque malade pourra amener avec lui ses parents, ses Médecins, Chirurgiens, Domestiques, &c. Ils ne sortiront, ni les uns ni les autres, de l'Hôpital, qu'un mois après la chûte des croutes..... Les malades payeront tous les frais nécessaires. Les dépenses qu'ils feront, contribueront à enrichir l'Hôpital.... Les pauvres y seront reçus, aux frais de l'Etat... Des Porteurs destinés à cet emploi, recevront les malades, à la porte de leur logis, dans une chaise, qui n'aura qu'une seule ouverture; ils les transporteront à la porte de l'Hôpital placé hors de la ville. Là, ils leur aideront à sortir de la chaise, & à se placer sur un fauteuil, pour être ainsi conduits dans la salle commune.* M. R. n'oublie pas de prendre encore ici des mesures contre la contagion: elles ne sont pas, à la vérité fort étendues; il annonce seulement, *que les mains des Porteurs seront lavées avec du vinaigre & du savon, &*

qu'il fera laver, par un Jardinier, leurs gands & la chemise de toile, qu'il leur enjoint de porter *sur leurs vêtements, à la maniere des voituriers.* Je ne puis me taire sur la sécurité, où il paroît être sur le compte de *la chaise*, de la chemise intérieure, des autres vêtements, & de tout l'extérieur des Porteurs, qui viennent d'être plongés dans la contagion; il néglige de les laver, de les baigner & de les parfumer. Comment peut-il les renvoyer tranquillement, dans la ville, après avoir simplement lavé les gands, la chemise extérieure & les mains? N'est-ce pas s'exposer de plein gré, à répandre dans la ville, les épidémies qu'il a promis d'écarter?

Si les précautions sur les agents, & sur les instruments du transport des varioleux hors de la ville, sont insuffisantes; ces malades sont encore plus négligés. M. R. ne s'occupe que du soin de les faire voiturer, depuis la porte de leur logis, jusqu'à celle de l'Hôpital. Il n'a point pensé à prévenir les dangers inséparables, d'un transport inopiné & involontaire, du déplacement & d'un froid subit, précisément dans le tems de la ma-

ladie où ils ſont le plus à éviter. Il eſt difficile de concevoir, comment un Médecin a pu ſe réſoudre, à contraindre des gens détenus dans un lit, dans une chambre, chauds & bien fermés, par une fievre éruptive très-aigue, à en ſortir, lorſqu'une tranſpiration abondante, une éruption critique, qu'il convient de ne pas interrompre, ſe font à propos, pour leur ſalut; à deſcendre d'un 3e d'un 4e étage; à traverſer des cours, des allées, dans un tems froid & humide, lorſqu'il y a des brouillards, ou qu'un vent de nord ſoufle; à venir dans la rue, ſe placer, ſaiſis de froid, dans une voiture, pour faire dans cet état, une route plus ou moins longue, à la fin de laquelle, ils ſubiront une nouvelle épreuve meurtriere, d'un air froid; car en ſortant de la voiture bien fermée, à la porte de l'Hôpital, ils auront encore à traverſer des cours & un *veſtibule*, pour arriver enfin dans la ſalle, où la prévoyance de M. R. leur aura préparé un aſyle, & des ſoins qu'ils payeroit. L'enfant d'un ouvrier, & des gens d'un état moyen, attaqué de la petite vérole n'occaſionne preſque aucune dépenſe extraordinaire, chez

eux. Celle qu'exigeroient la penſion & le traitement dans l'Hôpital pendant plus de deux mois, les tranſports, &c. ſera ſouvent au-deſſus de leurs forces. Ce ſera donc ici une nouvelle charge pour l'Etat, qui coutera plus que l'entretien de 400000 ſoldats.

§. LI.

Tels ſont les moyens, pour toutes les villes, que M. R. propoſe, comme propres à détruire la petite vérole, & peut-être auſſi *les varioleux*, dans l'Europe. Quant au danger réſultant pour les villes, des épidémies varioliques qui regneront dans les bourgs, villages, hamaux voiſins, ou avec leſquelles elles auront communication, notre Auteur y a pourvu, non au moyen des Hôpitaux, mais en formant *des lignes déterminées, par les grands chemins, les rivieres, les montagnes, les gros ruiſſeaux, &c. Ces lignes ſeront étroites & gardées par des troupes.* Il aura, à cet effet, continuellement ſous ſes ordres une armée de 500000 hommes. Ici je prendrai la liberté de faire l'obſervation que ce parti paroît devoir être fort couteux & en pure perte; parce

que malgré la vigilance des troupes, il s'échapera toujours, en contrebande, quelques particuliers, quelques animaux, &c. du lieu où regnera une épidémie variolique. Ils iront dans les villes voisines, donner naissance à une autre épidémie, & rendre inutiles les précautions, les bains, l'armée & les Hôpitaux que M. R. aura établis, à grands frais.

Je crois donc, qu'il feroit mieux de licencier son armée, & d'établir encore des Hôpitaux, dans les bourgs, villages, hamaux, sur le même plan que ceux qu'il aura formé dans les villes : ou sur tout autre, qui paroîtroit meilleur & plus praticable. Il faut que tous ces Hôpitaux soient mis sur pied, en même tems ; sans quoi la communication des habitants d'un lieu où il y auroit épidémie, & où ne se trouveroit point d'Hôpital, aporteroient bientôt la contagion dans une ville qui en seroit pourvue.

Mais ce ne sont pas là les seuls inconvénients qui rendront superflus tous les soins, toutes les dépenses de cet Entreprenneur. Il y en a beaucoup d'autres, qui nuiront sans cesse à ses vues ; tels que la cause de la petite vérole & des épidémies répandue

due dans l'air, dans les apartements, &c. Cette cauſe ſera ſans ceſſe renouvellée par les exhalaiſons qui s'échaperont des Hôpitaux des varioleux. Quand le virus variolique ne ſeroit pas auſſi abondamment ſemé, ſur toute la ſurface de la terre; quand il ne ſeroit pas auſſi volatile qu'il l'eſt; quand l'air n'en pourroit pas être le véhicule, il reſteroit encore tant d'autres moyens, propres à le tranſporter, à l'étendre; il eſt ſi ſubtile, qu'il y auroit encore bien des meſures à prendre, pour garantir les hommes de la contagion. Les mouches même, qui ſe ſeront dépoſées ſur les puſtules des varioleux, dans ces Hôpitaux, iront inoculer tous les habitants de la ville voiſine, &c. &c. M. R. n'a prit aucune précaution ſur tous ces objets; il convenoit cependant de commencer à dépeupler l'athmoſphere, les villes, les campagnes des germes de la petite vérole. Il falloit prendre des meſures pour empêcher que les émanations des varioleux raſſemblés dans les Hôpitaux, ne reportaſſent ſans ceſſe, des nuées de ces germes dans cette athmoſphere. C'étoit là le ſeul moyen de s'aſſurer, que les épidé-

mies varioliques ne viendroient pas continuellement, troubler la ſécurité promiſe aux Citoyens : mais ſupoſons que notre Auteur s'occupe en ſilence, de ces objets, & qu'il les rempliſſe.

Ce ſeroit peu, pour cet Académicien, d'avoir ſi ingénieuſement réuſſi à délivrer le Royaume des malheurs attachés à la petite vérole, & de l'y avoir annéantie, s'il ne prenoit encore des meſures pour empêcher qu'elle n'y fut rétablie ; par notre commerce avec les Etrangers, & par la communication avec les contrées limitrophes. Il n'a pas oublié, à la vérité, de propoſer ce qui lui a paru néceſſaire : mais ſes reſſources ſont ici inſuffiſantes comme ailleurs ; il ſe contente de faire *laver, parfumer & retenir quelque tems ſur les frontieres, les perſonnes qui viendront d'un pays étranger, ou il y aura des petites véroles.* Sans doute qu'il y aura encore, à cet effet, un nombre ſuffiſant d'Hôpitaux de quarantaine, & une armée auſſi nombreuſe, que celle que nous venons de licentier, qui formera un cordon ſur toutes les frontieres. Avec tout cela, comment ſaura-t-on que tel, ou tel Etranger vient d'un lieu où regne la petite vérole ? Ou plutôt

y a-t-il une contrée voiſine où il n'y en ait pas ? Il faudra donc arrêter indiſtinctément tous ceux qui ſe préſenteront. Comment pourra-t-on s'opoſer à la fraude ?

Quand on pourroit ſe flatter d'empêcher qu'il n'entrât aucun homme, qui put aporter la contagion, n'y a-t-il à craindre que de la part des hommes ? Les denrées, les marchandiſes, les ſoies, les laines, les animaux qui paſſent de main en main, après s'être trouvés au milieu d'une épidémie meurtriere, ne doivent-ils pas être ſuſpectés, & arrêtés auſſi ſur les frontieres, pour y ſubir la quarantaine ? M. R. a encore oublié cet objet intéreſſant. Il faudra employer un parfum & des moyens apropriés, pour détruire les ſemences de la petite vérole. Ces moyens ſupoſeront la connoiſſance de la nature du levain variolique.

§. LII.

Nous avons vu, que le nombre prodigieux d'Hôpitaux que M. R. détermine, c'eſt-à-dire un dans chaque ville, ſeroit inſuffiſant pour conduire au but qu'il ſe propoſe. Nous

avons jugé qu'il seroit à propos qu'il en établit encore, dans chaque bourg, village, hameau, un peu éloignés, les uns des autres & des villes ; de même que de distance en distance, sur toutes les frontieres. Cet Auteur me repondra peut-être, que ses ressources ne lui permettent que d'établir un de ces Hôpitaux, pour chaque ville. Mais encore, ces ressources sont-elles réelles ? seront-elles durables ? Il y a aparence qu'il se l'est du moins persuadé, lorsqu'il a assuré que son *plan étoit facile à exécuter* ; ou il faudroit conclure, qu'il s'est déterminé de propos déliberé, à débiter gravement en public, & à proposer à l'Académie, un rêve, des conjectures vagues, comme un moyen propre à donner la solution d'une question, qui occupe depuis long-tems, la Cour & la Faculté de Médecine de Paris.

Cependant, quelque répugnance que j'aie à considérer sous ce dernier point de vue, les réflexions qui font l'objet de cet examen, je trouve que ce seroit faire tort aux lumieres & au discernement de l'Auteur, que de croire qu'il a voulu parler sérieusement. Car comment supposer que M. R. qui a fait de si grands frais de

calcul, pour comparer le nombre des morts de la petite vérole à Londres, pendant 38 ans avant l'inoculation, avec celui des morts de la même maladie, pendant les 38 ans qui ont suivi l'usage de cette pratique, eut oublié son talent & negligé les calculs, pour donner au moins le mérite de la probabilité, à ce qu'il avance? il auroit fait un tableau collectif des Hôpitaux qu'il se proposoit d'établir. Il y auroit présenté le plan particulier de chaque Hôpital, dans lequel il auroit fait, d'un côté, l'énumeration des sommes nécessaires, pour le mettre sur pied, pour l'entretenir, pour les gages des gens qu'il y auroit attaché, & des troupes qui doivent former des lignes, dans les Campagnes, & sur les Frontieres; & de l'autre, il auroit indiqué les ressources, les fonds qu'il avoit entre les mains, & dont il pouvoit disposer, pour cet objet. Cette opération l'auroit mit en état de juger, de la possibilité ou impossibilité dans l'exécution de son projet; elle lui auroit prouvé comme à moi, que toutes les richesses de l'Etat & des particuliers, ne seroient pas suffisantes pour le remplir.

Il paroît que M. R. travaille à compléter son ouvrage à cet égard. Il nous promet de changer la destination *de l'Hôpital de la Quarantaine à Lyon, de l'Hôpital St. Louis à Paris, des Lazarets & des maisons de quarantaine, qui se trouvent dans quelques villes maritimes, pour y loger des varioleux.* Quant aux autres villes maritimes, de l'intérieur & des Frontieres, il se propose d'y former ses Hôpitaux, aux dépens de la gente Monastique. *Les Couvents qui se trouvent hors de l'enceinte des villes,* sont sur-tout vivement menacés. Les Religieux ou Religieuses qui les occupent, seront priés incessamment, de vuider; à moins qu'ils n'aiment mieux se constituer gardes-malades, infirmiers, *jardiniers pour laver les gands & la chemise extérieure des porteurs, &c.*

Après avoir ainsi pourvu, au logement des varioleux, il lui restoit encore à trouver les fonds nécessaires, pour l'entretien des Hôpitaux, pour l'ameublement, les provisions, les médicaments, pour la solde des troupes, pour les gages des gens attachés, aux Hôpitaux, &c.

Les revenus Ecclésiastiques ont présenté une ample ressource à cet

Auteur ; il a promis de s'en emparer, & de *réunir les bénéfices à ſes Hôpitaux*.

§. LIII.

Mais en ſupoſant l'exécution de ce projet, auſſi poſſible qu'il le ſeroit d'élever, d'entretenir, de munir de troupes & de proviſions une Forteresſe dans chaque ville, bourg, &c. du Royaume, il reſteroit encore à diſcuter murement, les avantages, déſavantages ou inutilités des Hôpitaux propoſés. La néceſſité ou même l'utilité d'une entrepriſe de cette nature, devoit être mieux établie que ne l'a fait ou pu faire l'Auteur ; il falloit prouver la poſſibilité d'épuiſer par ce moyen, l'athmoſphere, de germes varioliques, & d'empêcher que les émanations des varioleux n'en y reportaſſent de nouveaux. Victorieux de toutes ces difficultés, avant que de penſer à mettre la main à l'œuvre, il convenoit qu'il s'aſſurât de la docilité des varioleux, qu'il ſe propoſe de faire tranſporter dans ces Hôpitaux ; & que la peine de *banniſſement*, dont il les menace tous, fera aſſez d'impreſſion, ſur les enfans de ſix mois, d'un an, de deux ans, &c. pour les

déterminer à s'y *rendre*, *les premiers jours de l'éruption*, comme il l'exige. Il convenoit auſſi, qu'il s'aſſurât de pluſieurs milliers de Prêtres, de Médecins, Chirurgiens, Apothicaires, Gardes-malades, &c. qui fuſſent prêts à quitter leurs affaires, leurs familles, pour s'enſevelir alternativement pendant ſix mois, dans une maiſon infectée & conſtamment fermée. Pour les encourager même, M. R. devoit annoncer, qu'il donneroit dabord l'exemple de ce zèle & de ce déſintéreſſement, au péril de ſa vie. Il devoit enroler un nombre ſuffiſant de ſoldats, de jardiniers, de porteurs, de domeſtiques, de gardes-malades, d'examinateurs, d'inſpecteurs pour la recherche des varioleux, &c.

Enfin cet Auteur ayant oſé s'engager envers le Public, à détruire totalement la petite vérole, en Europe, & à ſauver 40000 François tous les ans, ce même Public avoit droit d'exiger de lui, qu'il conſtatât par de bons raiſonnements, par des preuves, la poſſibilité dans l'exécution de cette entrepriſe; qu'il indiquât au moins, pour la France, des reſſources, ſuffiſantes & certaines, des moyens plauſibles & recevables, pour

l'établiſſement & l'entretien des Hôpitaux qu'il projette; & qu'il y travaillât ſérieuſement & efficacement. Il n'a rien fait de tout cela. On ne joue pas impunément le Public.

C'eſt ici le lieu, de faire remarquer une des principales inconſéquences de cet Auteur, & l'oubli où il eſt page 32 & 33 de ſa petite brochure, de ce qu'il a dit, page 13 & 14. Encore occupé à combattre l'inoculation, dans ces dernieres pages, il conſent cependant, à la laiſſer pratiquer, dans des campagnes iſolées, à condition que *les malades & tous ceux qui les auront aprochés, ne ſortiront pas du lieu, qu'un mois après la chûte des croutes de la petite vérole.* Tant ces conditions ont paru dures à M. R. ou tant il a craint, qu'on n'inoculât à ce prix, il ajoute immédiatement après : *Mais qui voudra jamais ſe réſoudre, à inoculer, ou à ſe faire inoculer, à ces conditions?* Enſuite pag. 32 & 33, après avoir beaucoup déclamé contre l'inoculation, il offre un moyen de réparer le tort qu'il fait aux hommes, en les privant des ſecours de cette opération; il promet de détruire la petite vérole en Europe. Il dévoile ſon

ſecret ; il conſiſte dans l'établiſſement d'un Hôpital particulier, en faveur des Varioleux, hors de l'enceinte de chaque ville. Il aſſure qu'il y traitera avec ſuccès tous ceux qui ayant naturellement la petite vérole, y viendront les *premiers jours de l'éruption.* Il prétend, *que de quelque âge, de quelque état qu'ils ſoient. ils s'y rendront tous, avec leurs parents, leurs amis, leurs Médecins, Chirurgiens, Domeſtiques, &c. . . que tous s'y tiendront volontiers, & exactement renfermés, pendant plus de deux mois.* Il ne ſe rapelle pas qu'il avoit trouvé, ci-devant, ces conditions trop dures & trop révoltantes.

Mais ſon oubli eſt encore plus cruel, pour les Prêtres, Médecins, Chirurgiens, Apothicaires, Domeſtiques, &c. de la complaiſance & de la généroſité deſquels il craignoit d'abuſer, p. 14, en leur aſſignant, pour priſon, une campagne iſolée, bien airée, pendant un mois ou deux, lorſqu'il s'agiroit de pratiquer l'inoculation. Il change bien de ton & de langage, p. 22. Il exige que ces perſonnes ſe tiennent toutes exactement renfermées *pendant ſix mois*, dans les Hôpitaux qu'il a projettés.

Voici encore une autre inconſéquence, au ſujet des Médecins. M. R. conſent qu'ils ne reſtent tour-à-tour, que ſix mois dans ſes Hôpitaux. Il leur permet, pag. 32, d'en ſortir après ce tems-là, & de rentrer dans la ville, pour y exercer leurs talents, à la maniere ordinaire; pour s'y livrer à l'étude & au traitement de toutes ſortes de maladies. Bientôt après, cet Auteur faiſant l'éloge des Hôpitaux dont il a tracé le plan, il dit : *les Malades auront l'avantage d'être conduits, par des Médecins entierement dévoués à l'étude d'une ſeule maladie, qui y acquereront dès-lors, un plus grand degré de lumieres, & ſeront bien plus en état d'en opérer la guériſon.* Cet Auteur n'avoit point annoncé qu'il formeroit des Médecins exprès, pour ſes Hôpitaux; c'étoit donc là le ſecret, en vertu duquel il promettoit de traiter ſi heureuſement les petites véroles, qu'il conſerveroit 40000 *François tous les ans.*

On peut placer, à la ſuite de ces propoſitions, quelques-uns des principes qui ont ſervi de baſe au ſyſtême de cet Auteur. On peut lui demander des garants ſur quelques-unes de ſes aſſertions, telles que les ſui-

vantes. 1°. Après avoir annoncé à l'Europe, que pour prévenir la contagion dans les villes, il feroit enlever les malades de leur habitation, *les premiers jours de l'éruption*, il ajoute, *que la contagion n'eſt pas à craindre pour lors*; c'eſt-à-dire, que dans le tems où ſe fait le plus grand effort de la nature, après la réunion & le dévelopement du virus variolique, pour le chaſſer au dehors, toutes les émanations d'un varioleux, ſont indifférentes. Je ne ſais ſur quel fondement porte cette déciſion; mais je ſais très-bien, que le premier inſtant où ſe fait l'éruption, donne la preuve la plus complette, de la préſence du virus variolique dans le ſujet. Quand on prétendra qu'alors il peut communiquer la petite vérole, il y aura déja la raiſon, *quia habet quod det*; à plus forte raiſon, ſe trouvera-t-elle, lorſque cette éruption eſt pleinement établie: *les premiers jours de l'éruption.* Mais cette éruption n'annonce pas ſeulement la préſence du venin variolique dans le corps; elle eſt encore une preuve, que le tems de l'action qu'il a ſur le ſang eſt expiré, & qu'il eſt dès-lors expulſé. S'il eſt expulſé, comme il n'y a pas lieu

lieu d'en douter, il se rassemble, non-seulement dans chaque pustule, mais encore il est emporté, pour la plus grande partie, avec la transpiration insensible. Donc un Varioleux infecte, dès les premiers jours de l'éruption, son apartement, ses meubles, les assistants & l'athmosphere; donc &c.

2°. Notre Auteur nous aprend page 23, *que la petite vérole commence à paroître dans les villes, d'où elle s'étend dans les fauxbourgs, & ensuite dans les villages voisins* Je suis assez en garde contre de telles assertions, pour ne pas leur donner trop promptement mon suffrage. On n'aporte aucune raison de la marche qu'on assigne ici à la petite vérole. Car pourquoi ne s'étendroit-elle pas des villages aux fauxbourgs, & des fauxbourgs dans les villes? Pourquoi encore ne se borneroit-elle pas, tantôt dans les villages, tantôt dans les fauxbourgs, & tantôt dans les villes? Pourquoi aussi ne paroîtroit-elle pas quelquefois, en même tems, dans tous ces lieux?

3°. Le même Auteur débite confidemment; (page 26.) *que la fuite & l'éloignement des Varioleux, peu-*

vent nous mettre à l'abri de la petite vérole. Il faut donc un contact immédiat des varioleux, pour contracter cette maladie. Nous avons fait voir, dans les chapitres précédents, & l'expérience journaliere l'a prouvé, que la fuite & la retraite étoient de foibles armes contre ce fléau ; que la cauſe propre & efficiente de la petite vérole, qui réſide dans l'air, & ſur tous les corps, ſe portoit par-tout. Ce ſeroit *inanias captare*, que de s'arrêter ainſi, à toutes les autres ſemblables aſſertions, qu'on trouve dans les *Réflexions*, ſur la petite vérole.

§. LIV.

Suivons cependant le projet de M. R. Supoſons poſſibles l'établiſſement & l'entretien de pluſieurs milliers d'Hôpitaux, en faveur des Varioleux ; & voyons la conduite qu'on tiendra dans ces Hôpitaux, le régime, le traitement, toutes les vues curatives, & les médicaments qui ſeront mis en uſage. M. R. ne s'explique pas là-deſſus ; il le devoit cependant, pour exciter la confiance ; pour démontrer que les Varioleux y ſeroient

traités avec plus de succès, & qu'il en mourroit beaucoup moins, que lorſqu'ils ſont dans le ſein de leur famille & de leurs amis, dans un air pur &c. Le début de cet Auteur, ſembloit promettre qu'il développeroit utilement & ſcientifiquement, tous ces objets qui ſont proprement de ſon reſſort. Il ne trace de même aucun réglement, pour la police intérieure de ces maiſons, pour l'ordre & la maniere d'être, qu'on y trouvera. On annonce ſeulement, quand & comment les malades & ceux qui les ſerviront, feront leur entrée & leur ſortie. On dit que *la chambre où aura réſidé un Varioleux, ſera parfumée; que les fenêtres ſeront ouvertes; & qu'elle ne ſera habitée qu'après un certain tems, par d'autres malades.* Cela donne une idée de la vaſte étendue de chaque Hôpital, qui contiendra non ſeulement des chambres, pour tous les malades, leurs parents, leurs amis, leurs Médecins, Chirurgiens, Confeſſeurs, Domeſtiques, &c. mais encore il y aura toujours un grand nombre de chambres de relai, comme on nous l'aprend; celles où auront logé depuis peu, des varioleux. On ſait qu'une ville médiocre four-

mira ſouvent, dans le même tems, pluſieurs centaines de ces malades.

En parlant de la maniere dont il évacuera les chambres de ſes Hôpitaux, l'Auteur dit qu'il ne renverra dans la ville ſes hôtes, *qu'après leur avoir fait changer de vêtements, après les avoir baignés & parfumés.* Il ne s'explique pas autrement là-deſſus. Pour que ces précautions euſſent quelque valeur, il faudroit uſer d'un bain & d'un parfum, qui fuſſent l'antidote du venin. M. R. ne les connoît probablement pas. Il faudroit que les nouveaux vêtements, l'eau du bain, &c. n'euſſent pas ſéjournés dans l'Hôpital; qu'ils n'euſſent pas été touchés par qui que ce ſoit, des gens qui y ſont attachés & qui y réſident. Il faudroit que le malade vint ſeul prendre ſon bain hors de l'enceinte, & qu'à la ſortie de ce bain, il y trouvât du linge, des vêtements, aportés à l'inſtant du déhors, par une perſonne exempte de contagion. Il conviendra de prendre les mêmes meſures à l'égard des perſonnes deſtinées au ſervice des malades, lorſqu'elles ſortiront, au bout de ſix mois de retraite; autrement elles ne manqueroient pas de reporter la contagion,

au milieu de la ville. M. R. a encore oublié toutes ces attentions.

Mais, avec les additions que j'ai faites aux précautions de cet Auteur, la ville ſera t-elle à l'abri de tout danger, en recevant ces gens-là ? Non certainement ; la prévoyance de notre Légiſlateur ſe trouve encore ici en défaut. Ce n'eſt pas l'extérieur du corps, ni les vêtemens ſeuls, qui ont été dépoſitaires du venin dans lequel ils ont été plongés, pendant ſix mois ; chaque partie du corps en eſt imbue ; tous les pores en ſont gorgés. Cette épreuve eſt une terrible inoculation pour ces malheureux eſclaves, lorſqu'ils n'auront pas encore payé le tribut accoutumé, ou qu'ils ſe trouveront ſuſceptibles d'une ſeconde petite vérole. Suivons ces Prêtres, Médecins, Chirurgiens, Apothicaires, Gardes-malades, &c. dans ce changement ſubit de maniere d'être ; dans ce paſſage rapide, de l'air le plus infect, dans une athmoſphere libre, épurée. Quelles allarmes ne vont-ils pas répandre, chacun dans le ſein de ſa famille, occupée de la joie de les voir rendus à ſes vœux, après ſix mois de priſon ? Leur phiſionomie pâle, livide, triſte, deſſéchée, des

maux de tête violents, des laſſitudes, des ſueurs ſpontanées, des ſuffocations, des nauſées, des ſincopes, mille maux ſemblables, la mort même, changeront bientôt en deuil, cette allégreſſe.

En effet, lorſque ces hommes infortunés, victimes du projet d'anéantir la petite vérole, auront été aſſez heureux, pour avoir reſiſté à tous ces accidents, lorſqu'ils ſe repaiſſoient ſans ceſſe, de cette odeur inſuportable, & du venin qui s'exhaloient d'un grand nombre de petites véroles ſupurées, de différents caractères, diverſement compliquées; le moindre des malheurs qu'ils ont à redouter, lorſque ſortant d'une athmoſphere empoiſonnée, ils reſpireront un air pur, c'eſt le dévelopement de la petite vérole, pour la premiere ou la ſeconde fois. Le danger en ſera proportionné à leur mauvais état, au deſordre qu'aura cauſé dans eux, un prompt changement d'habitude, & l'amas conſidérable d'émanations virulentes de différentes qualités, d'exhalaiſons putrides, cadavéreuſes, reçues & fomentées dans leur ſein. Il eſt à craindre même, qu'une fatale combinaiſon & la grande quantité de ces miaſmes malins, aſſiduement admis

dans le corps, pendant ſix mois, ne produiſent une telle altération, un tel changement, dans les humeurs, qu'il en reſultât la naiſſance d'une nouvelle maladie contagieuſe, peſtilentielle, différente de la peſte & de la petite vérole ordinaire.

A ces maux, il faut ajouter les épidémies varioliques les plus cruelles, auxquels ils pourront donner naiſſance, dans la ville; quand même le venin variolique ne ſe réuniroit & ne ſe developeroit pas dans eux, pour y produire l'éruption ordinaire, & qu'il s'échaperoit ſimplement, par leurs pores, tel qu'il y eſt entré. En effet M. R. ne pourra me tranquilliſer, ſur l'allarme où me jettent ces gens qu'il renverra, au bout de ſix mois dans la ſociété, après les avoir ſimplement lavés & parfumés. Il avoue lui-même, page 25, que le virus variolique reçu, peut reſter ſans altération, ſans action dans un ſujet, pluſieurs années de ſuite; & par conſéquent, que la petite vérole peut être communiquée, non ſeulement par un varioleux, en quelque-tems que ce ſoit de ſa maladie, mais encore par une perſonne ſaine, en vertu de cette ancienne *intus* ſuſception du

virus variolique, lorſque ce venin s'en échape, avec les autres impuretés.

En ſuivant le fil du diſcours de M. R. Je vois page 38, qu'il a entrevu une partie des inconvénients que je viens de raporter, reſultants de l'air infecté par la réunion d'un grand nombre de malades; mais tant il eſt ſûr de ſes ſuccès, il n'a pas daigné s'y arrêter; moins encore, s'eſt-il donné la peine de les prévenir, & d'y remédier. Il n'a pas moins négligé un objet encore plus important; il n'a point pris de précautions pour empêcher que le nuage d'émanations & de vapeurs varioliques, raſſemblées à l'entour & au deſſus de ſes Hôpitaux, qu'il a placé à la porte de chaque ville, ne fut jetté par les vents, ſur cette ville & ſur les lieux voiſins, & n'y donnât bientôt naiſſance à l'épidémie la plus terrible. Ces conſidérations qui ne ſont pas frivoles, doivent faire redouter plus que la peſte, l'établiſſement de ces Hôpitaux; car loin d'être utiles, on voit à quelles dépenſes vaines, à quels dangers ils expoſeroient les Citoyens.

§. L V.

Nous avons ſupoſé, (§. LIV.) que l'établiſſement & l'entretien du nombre prodigieux d'Hôpitaux que M. R. a cru *néceſſaires à la félicité des hommes*, fuſſent poſſibles ; nous les ſupoſerons même ici, tous formés & dotés ; & nous les verrons devenir inutiles. En effet, après s'être donné beaucoup de peine à les mettre ſur pied, cet Auteur rencontrera une foule de difficultés invincibles, lorſqu'il s'agira de les peupler ; il court grand riſque de les voir continuellement deſerts. Il lui reſtera beaucoup à faire ; à déterminer tous les varioleux, à ſe laiſſer porter dans ces maiſons triſtes, dégoutantes, infectées &c. qu'il leur deſtine.

J'ai dit, *tous les varioleux* ; car ſi un ſeul de ces malades, reſte caché, au milieu des Citoyens, il étendra la contagion, & perpétuera la petite vérole, parmi eux ; il rendra inutiles toutes les immenſes dépenſes, les Hôpitaux & les meſures étudiées de M. R. La précaution même, d'enlever les malades, les premiers jours de l'éruption, ne préviendra pas, comme nous

l'avons vu (§. LIII.) tous les maux que M. R. redoute ; car ayant actuellement la petite vérole, leurs émanations ſont contagieuſes & portent les principes de la maladie ; ils ont déjà infecté l'apartement, les meubles les les aſſiſtans, &c. Il eſt donc inutile de les emporter alors ; la contagion ne peut être prevenue, par ce moyen ; ils l'ont déjà ſemé ; ils continueront à la répandre dans les rues pendant le tranſport.

Mais je doute beaucoup. 1°. Que M. R. trouve tous les varioleux & leurs parens, dociles ſur leur déplacement, & leur tranſport dans les Hôpitaux.

2°. Qu'on puiſſe s'opoſer à la communication des Habitans des villes & des campagnes, les uns avec les autres, & avec les étrangers ; & qu'on puiſſe conſéquemment empêcher, que la contagion ne ſoit ſans ceſſe portée, d'un lieu dans un autre.

Il s'agira donc d'employer la contrainte, & de faire intervenir l'autorité Royale. On pourra obtenir un aſſez bon nombre d'hôtes pour ces Hôpitaux, à la faveur d'une Ordonnance, qui enjoindra. 1°. A tous Sujets varioleux, de quelque âge, de

quelque ſexe, de quelque qualité qu'ils ſoient, de ſe ſoumettre, au préjudice de leurs affaires & de leur vie, à courir les riſques du déplacement, d'un froid ſubit, dans le tems où ſe fera l'éruption; de ſuſpendre ou ſupprimer cette éruption & une tranſpiration abondante, en s'expoſant au grand air, au ſortir de leur lit, pour venir ſe placer, à la rue, dans une voiture qui les conduira dans un Hôpital, hors de la ville; & enfin d'accepter dans cet Hôpital, la maniere d'être, les ſoins hazardeux qu'on y trouvera, en échange des commodités, du zèle & des ſecours fructueux, dont ils pourroient jouir, au ſein de leur famille, &c.

2°. A tous ces malades, de payer d'avance leur logement, leur penſion, les médicaments, le traitement, &c.

3°. A tous particuliers, d'ouvrir leurs portes, leurs alcoves, aux inſpecteurs & examinateurs qui ſeront propoſés pour la recherche des varioleux, en quelque tems qu'ils s'y préſentent, pour y faire la viſite, le jour & la nuit; & de ſe déſaiſir, ſur le champ, ſans rébellion, de leur fils unique, de leur épouſe, &c. convaincus ou très-ſuſpects, d'être vario-

leux ; ſous peine à tous ceux qui auroient caché, refuſé un de ces malades, ou qui auroient déguiſé la maladie, d'être bannis du Royaume ; ou d'être inoculés eux-mêmes, & enſuite conſtitués gardes-malades, dans l'Hôpital des varioleux, pendant trois ans.

4°. A tous ſujets, habitans des villes, bourgs ou villages, hameaux, de n'avoir plus aucune communication, aucun commerce, avec leurs voiſins qui leur aportoient chaque jour, ou qui recevoient d'eux, des denrées pour leur ſubſiſtances, ni avec les étrangers, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, pendant tout le tems que la petite vérole ſubſiſtera en Europe ; le terme de ſa deſtruction, que M. R. ni ſes maîtres n'ont encore pu déterminer, fut-il fixé à mille ans, &c.

S'il eſt vrai, comme il n'appartient pas d'en douter, à quiconque conſerve le libre & entier uſage de ſes ſens, que ſolliciter une telle Ordonnance, ſe promettre de l'obtenir ſur des allégations vagues, & de la faire exécuter, c'eſt au moins délirer ; s'il n'eſt pas moins ſûr, que quand on ſupoſeroit que cette folle prétention,

cette

cette demande téméraire, puſſent être ſuivies de quelque ſuccès, de leur effet, il n'eſt point de moyen connu, d'obtenir une exécution complette & conſtante de cette Ordonnance ; de prévenir la prévarication, le retour des épidemies varioliques ; il étoit donc abſurde, de promettre de conſerver 40000 François, tous les ans, & de détruire radicalement la petite vérole, en Europe, à la faveur des moyens propoſés. Donc le projet de M. R. eſt en tout chimérique & impraticable. Quand il pourroit être exécuté, il ne rempliroit point l'objet qu'il s'eſt propoſé. Donc encore, pluſieurs milliers d'Hôpitaux qu'il s'eſt obſtiné à mettre ſur pied, avant que d'avoir réfléchi ſur le ſort que pourroit avoir ſon ſyſtême ; & ſur la nature des principes & des régles qu'il établiſſoit, deviennent des machines fantaſtiques, qui ne ſont propres à aucun uſage.

§. LVI.

L'inutilité & même le danger des Hôpitaux propoſés, ſont démontrés. M. R. s'eſt donc déterminé trop legerement, à des dépenſes ruineuſes, à troubler le repos & la ſécurité des

Citoyens ; à anéantir la liberté & les usages reçus. C'est donc, en pure perte, qu'il a fait de si grands efforts de *zèle*, si ce zèle se trouve indiscret, mal réfléchi & meurtrier. C'est en vain qu'il annonce si pompeusement son *amour pour l'humanité*, s'il le montre aussi équivoquement. C'est à tort qu'il entreprend de mettre au jour un projet pour multiplier les hommes & les garantir d'un fléau pernicieux, s'il a manqué de ressources & de pouvoir, pour le former, le disposer & l'exécuter.

La destruction même de la petite vérole, seroit aussi possible que l'a cru M. R. par le plan qu'il offre, que cet objet ne pourroit compenser les inconvénients qui se présentent.

Pour tout dire, en un mot, essayer de réduire en pratique, ce projet monstrueux, en Europe, c'est vouloir y aporter des maux, infiniment plus intolérables, plus ruineux, & plus à craindre, que la peste, la guerre & la petite vérole réunies ensemble. La petite vérole n'est pas assez funeste, pour en venir aux dernieres extrêmités, pour vexer tous les ordres, sous prétexte de précautions contre ce fléau. Le plus grand nombre de

ceux qu'il a tué jusqu'ici, sont des enfants mal constitués, qui ont manqués de soins; qui pouvoient périr de toute autre maladie, avant que la société en put tirer aucun service. La petite vérole, ne nuit pas plus à la population que le célibat & les cloîtres.

Ici j'entends déjà les murmures des enthousiastes du système à la mode *de la population* : mais ce n'est pas assez d'augmenter le nombre des Citoyens; il faut encore pourvoir à leur subsistance, à leur bien être, à leur tranquilité; en un mot chercher à les rendre heureux. Le système de la population est cruel, si on ne lui associe pas celui de la félicité des Peuples. Malgré les batailles les plus sanglantes; malgré les cloîtres, le célibat & la petite vérole, &c. la France est toujours un des Etats les plus peuplés de la Terre. La petite vérole est très-fâcheuse, je l'ai dit. Je désire, comme tout homme de bien, qu'on puisse affranchir l'humanité des horreurs de cette maladie, & de tous les fléaux semblables. Je me suis même déjà occupé des moyens de délivrer les hommes de quelques maux, plus multipliés & plus funestes encore que

la petite vérole ; j'ai communiqué mes vues à ce sujet, au Ministère. Mais je ne puis consentir à voir entreprendre, au hazard, la destruction de la petite vérole, au préjudice du repos, de la liberté, du commerce, des ressources des particuliers, du droit des gens, & de toutes les richesses de l'Etat ; tandis qu'on a, dans l'inoculation, un moyen simple, facile, commode, exempt de danger, peu couteux, & le plus assuré, pour se mettre à l'abri des fâcheuses suites de cette maladie ; & pour en avancer l'extinction.

§. LVII.

M. R. sans cesse animé d'un zèle actif & courageux, ayant cru apercevoir, dans les sages mesures des Magistrats, un Arrêt de proscription éternelle contre l'inoculation, s'est empressé de fournir à l'univers, un moyen qu'il a jugé propre à réparer cette perte. Si la Cour lui a paru attendre encore quelques avis des Facultés, sur le fait de cette pratique, pour prononcer définitivement, il s'est hâté d'épargner à ces illustres & savantes compagnies, la longue

& pénible discussion, de tout ce qui a raport à l'art d'inférer la petite vérole. Mais cet Ecrivain a-t-il réussi dans ces grandes vues ? Nous avons prouvé que non. Bien plus, nous avons vu :

1°. Qu'au lieu de discuter, s'il étoit possible d'une maniere plus lumineuse qu'on n'a fait jusqu'ici, les avantages ou désavantages de l'inoculation, il s'est contenté de faire revivre le ton & la maniere de disserter là-dessus, des *Massey*, des *Vvagstaff*, des *Hecquet*.

2°. Qu'il n'avoit pas même saisi le but de l'Arrêt du 8 Juin dernier ; car l'objet de la Cour n'a point été de proscrire & flétrir l'inoculation ; mais de calmer les inquiétudes de quelques Particuliers. Nous avons observé que pour remédier aux maux qui ont fixé l'attention des Magistrats, il n'y avoit qu'à éclairer le Public & les Inoculateurs. Ce n'est point satisfaire à ces objets, que de taire ou déguiser les principaux avantages qui sont propres à cette pratique ; d'exagérer quelques legers inconvénients ; d'en supposer de capables de la faire tomber dans le discrédit ; & d'essayer de la remplacer par un pro-

jet meurtrier & ruineux. C'eſt plutôt chercher à entretenir la défiance & l'inquiétude, nées dans la cabale & l'ignorance. C'eſt enfin, faire un vol à la ſociété, que de l'expoſer à perdre un ſecours néceſſaire. Il eſt démontré que le projet de M. R. eſt impraticable, qu'il ne peut détruire la petite vérole, en Europe, ni ailleurs, &c. Prouvons encore, que l'objet de l'Arrêt ne ſeroit pas mieux rempli; pour cela, voyons quelle ſenſation produiroit ſur les eſprits, l'exécution du plan offert.

L'inquiétude, le trouble que cauſeroient, dans la ſociété, les nouvelles charges, la contrainte, la violence, & la *peine de bannissement*, dont M. R. menace tous les Citoyens, ne rétabliroient-elles pas, ou plutôt ne multiplieroient-elles pas tous les maux, auxquels le Parlement s'eſt propoſé de remédier? le droit des gens, la liberté des particuliers violés; un fils unique, eſpoir d'une famille, enlevé à ſes parents, pour l'expoſer aux ſoins haſardeux de quelques mercénaires étrangers, dans un Hôpital, ſont des objets propres à allarmer & à révolter tous les ordres. Les Hôpitaux propoſés fourniront-ils au moins

l'eſpoir de diminuer le nombre des morts de la petite vérole ? Loin de-là, il eſt évident au contraire, que cette invention feroit périr pluſieurs milliers de varioleux, qui auroient échapé au danger, ſi on les avoit abandonnés aux ſoins de la nature. En effet, quel doit être le ſort d'un varioleux, qu'on traînera, *les premiers jours de l'éruption*, hors de ſon lit ? La nature troublée dans ſes fonctions, par un déplacement ſubit & à contre-tems ; la douleur avec laquelle ce malade ſe verra arraché, du ſein de ſa famille ; l'ennui, l'inquiétude, la crainte qui s'empareront de ſon eſprit, lorſqu'il ſe verra tranſplanté, malgré lui, dans un Hôpital où il ne peut retrouver les mêmes ſoins, les mêmes commodités, & une infinité de circonſtances propres à favoriſer ſa guériſon, aggraveront ſes maux ; la coction, la dépuration ſe feront mal. Toutes ſes facultés ſuſpendues, par le concours des paſſions timides, rendront ſa deſtinée très-incertaine ; & changeront en une maladie mortelle, une petite vérole benigne. Ceux qui auront pu ſe garantir du danger de ces paſſions, n'échaperont pas à celui des bévues des guériſſeurs & des

arides ; à celui de l'air infecté & privé de son ressort ; à celui du déplacement inopiné ; à celui de l'éruption & de la transpiration troublées, interrompues, &c.

Mais c'est trop insister, dira-t-on, sur un projet & sur des opinions qui ne peuvent faire aucun tort à l'inoculation ; voici ma reponse : les hommes de grands noms ont tant de droits aux suffrages publics ; l'illusion est quelquefois si grande, qu'on voit encenser jusqu'à leurs erreurs. Le nom de M. R. La réputation dont il jouit, dans une grande ville, m'ont paru bien propres à y acréditer des opinions sans fondement, qui tendent à avilir l'inoculation. Jaloux, comme je le suis, du triomphe de cette pratique, nécessaire aux hommes, j'ai crû devoir la justifier.

Avant que de finir, j'observerai encore à cet Auteur, qu'il est un moyen plus prompt & plus assuré, de délivrer les Hommes de la petite vérole, que celui qu'il a adopté ; & de conserver un plus grand nombre de sujets, qu'il ne se l'est proposé ; sans qu'il lui en coute rien de plus. Il est prouvé, qu'il meurt beaucoup moins d'inoculés, que d'autres malades de la petite vérole. M. R. l'avoue

lui-même. Il ne condamne point l'inoculation, pour le particulier, mais seulement *pour le général* & pour *prévenir*, dit-il, *les épidémies & la contagion*; eh bien! ayant un bon nombre d'Hôpitaux, tout formés, pour les petites véroles spontanées, il n'a qu'à y permettre l'inoculation. Il fera le bien des particuliers & celui du général; il n'aura plus à aprehender les épidémies, de la part des inoculés isolés dans ses Hôpitaux; puisqu'encore, il prétend que ces Hôpitaux seront un remède contre la contagion. Il conservera ainsi, un grand nombre de sujets; & il arrivera peu-à-peu, à n'en pas laisser un seul dans les villes, sur lequel la petite vérole spontanée puisse avoir la moindre action; & son objet sera rempli par là.

Je suis surpris que cette heureuse idée lui ait échapé; je ne le suis pas moins qu'il se soit oublié de même, à l'égard des personnes riches qui ont des Hôtels particuliers. Il consent qu'elles ne soient pas portées dans ses Hôpitaux, lorsqu'elles seront attaquées de la petite vérole spontanée; à condition qu'elles se tiendront renfermées dans leurs Hôtels, avec leurs parents, leurs Médecins, domesti-

ques, &c. qu'aucun d'eux n'en ſortira qu'un mois après la chûte des croutes, &c. Pourquoi M. R. ne leur permet-il pas auſſi de ſe faire inoculer, aux mêmes conditions ? Je lui conſeille de le ſouffrir ; il n'en reſultera qu'un grand bien ; & cela donnera quelque mérite à ſon projet. On trouvera peut-être ces avis déplacés : mais après avoir entendu M. R. s'écrier, à la page 20 de ſes Réflexions : *Les Médecins ne trouveront-ils point de moyen de nous préſerver des horreurs de la petite vérole, & d'empêcher que le plus grand nombre ne périſſe, ou ne ſoit défiguré ?* J'ai crû devoir lui annoncer, que l'inoculation offre tous ces avantages.

FIN

Principales fautes à corriger.

Page 4. ligne 1. trouyés, *liſez* trouvés, p. 9. ligne 7. ſervi, *liſez* ſévi, p. 28. l. 10. attribués, *liſez* attribuées, p. 37. l. 26. de cinq, *liſez* des cinq, p. 58. l. 31. préſenta, *liſez* préſente, p. 76. l. 1. différente, *liſez* eſt différente, p. 98. l. 20. concevables, *liſez* convenables, p. 156. l. 12. abcès, *liſez* abſcès, p. 194. l. 9. au lieu de ; placés,

४२/४